

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université Hassiba Ben Bouali
Faculté des lettres et des langues
Département de français
Antenne de Chlef.



MEMOIRE DE MAGISTERE.

Spécialité : Science de la langue

**La dénomination et la désignation des
personnes dans la presse algérienne**

« El Watan »

Présenté et soutenu par :

Fatiha KESSAISSIA.

Devant le jury composé de :

Dr. Djamhouria AIT SAADA.

M.C.A. de Chlef.

Présidente.

Dr. Mokrane Mohand AIT DJIDA.

M.C.B. de Chlef.

Examineur.

Dr. Essafia AMOUROUAYACH.

M.C.A. d'Alger.

Examinatrice.

Dr. Wafa BEJAOU.

M.C.A. d'Alger

Rapporteuse.

Chlef, décembre 2014.

Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à mon encadreur, Madame Wafaa BEDJAOUI, pour ses commentaires sur mon travail, pour la patience et la confiance qu'elle m'a accordée.

Je veux exprimer ma profonde reconnaissance à Madame Jamhouria AIT SAADA ainsi qu'à notre grand frère Monsieur Mokrane AIT DJIDA sans oublier, bien sûr, le chef de département Monsieur Mohamed KASSOUL.

Je tiens à remercier aussi tous les responsables de l'université de Chlef, particulièrement ceux du département des lettres et des langues.

Un merci bien particulier à la secrétaire de la doyenne, Djamila et tous ses collègues

Un très grand merci pour mes chers parents, mon mari Abdelkader BERADA et mes deux enfants Maya et Abdelrahim pour leur amour, leur soutien et leurs sacrifices. Sans eux, ce travail n'aurait jamais vu le jour.

Mille mercis pour ma chère sœur Rafika et mes deux frères Abdelwahab et Abdelmalek pour leur amour et leur soutien. Merci également à mes amies: Fatiha ABDELBAKI, Rabea MAMMERI, Leila DJAAFER, Assia HIRECH, notre chère Samia OUGHRI, Samir DRIZA et autres.

Tableau de matières

Remerciement..... 02

Introduction générale06

Premier chapitre

La théorie de George KLEIBER : Les grandes lignes théoriques des deux notions de la dénomination et de la désignation

Introduction11

1. La dénomination en langue11

1.1. La dénomination des personnes12

1.2. Les grandes lignes des relations dénominatives12

1.2.1. Un contrat référentiel préalable spécifique13

1.2.2. L'assurance d'une association référentielle durable14

1.2.3. Les deux types de relations sémantico référentielle15

1.3. Des unités asémantiques aux unités sémantiques16

1.3.1. Un prédicat de dénomination16

1.3.2. Le nom propre : un sens de dénomination19

1.3.3. Le nom commun : un sens de dénomination22

1.3.4. Une différence au niveau du sens23

1.3.5. La dénomination : forme nominale24

2. Le passage au discours25

2.1. La dénomination dans le discours27

2.2. Les syntagmes dénominatifs dans le discours27

2.3. La sémantique de la dénomination discursive31

Conclusion32

La théorie de Gérard Petit : Dénomination et lexique

Introduction33

1. Dénomination et grammaire	33
1.1. L'unité lexicale dans la grammaire	34
1.2. Les déclinaisons du nom	36
2. Substantif et dénomination	38
<i>Conclusion</i>	<i>40</i>

La théorie de Constantin De Chanay : La dénomination : perspective discursive et interactive

<i>Introduction</i>	<i>42</i>
1. Dénomination et référence : de la langue au discours	42
1.1. Dénomination et nomenclature : Registre de langue	43
1.2. Référence et discours	44
1.3. Classes référentielles et catégorie extralinguistique	44
2. La dénomination en acte	45
Conclusion	46

Deuxième chapitre

La méthodologie du travail

1. Présentation du corpus	49
1.1. Présentation du corpus	49
1.2. La presse algérienne « El Watan »	50
1.3. Les énoncés sélectionnés	51
2. La description du corpus	54
2.1. Le choix de corpus	55
2.2. Analyse du corpus	56
2.2.1. Les noms propres de personnes	56
2.2.2. Les noms communs simples et composés	59
2.2.3. Les désignations des personnes	60
2.3. Les observations réalisées	65

Troisième chapitre : Distinction et description des paradigmes dénommatifs

1. Les noms propres et les noms communs	68
1.1. Les critères formels	69
1.1.1. L'emploi de la majuscule	69
1.1.2. L'absence de traduction	69
1.1.3. L'absence de flexion	72
1.2. Les critères sémantiques et pragmatiques	75
2. La description des paradigmes désignatifs.....	77
2.1. Analyse syntagmatique	77
2.1.1. L'adjectif	77
2.1.1.1. Sur le plan morphologique	79
2.1.1.2. Sur le plan syntaxique	80
2.1.1.3. Les relations syntaxiques entre les adjectifs.....	82
2.1.1.4. Les adjectives et ses équivalents	84
2.1.2. De l'adjectif au substantif	86
2.1.2.1. les substantifs	88
2.1.2.2. Les déterminants	88
2.1.3. Les substituts	89
2.1.3.1. Les substituts grammaticaux	89
2.1.3.2. Les substituts lexicaux	91
2.2. L'analyse paradigmatique : les relations sémantiques	95
2.2.1. La sémantique « référentielle »	95
2.2.1.1. La synonymie	98
2.2.1.2. La polysémie	100
2.3. L'analyse sémique	101
Conclusion générale	105

Introduction générale :

La notion de la dénomination est une vieille question abordée par des linguistes, des philosophes du langage et des logiciens, à laquelle il semble encore difficile d'apporter des réponses indiscutables, quoi que cette question de dénomination ait été amplement exploitée.

Toute personne n'est identifiée dans une société que par un nom (MEDAHI, Omar, Didou...) ou reconnue par des expressions dénominatives et/ou descriptives (le président de la république, une belle femme sérieuse...). Cependant plusieurs personnes peuvent avoir le même nom au sein d'une même communauté. Le journal est le reflet de certaines réalités de notre quotidien dont Les personnes en fait partie. Notre sujet de recherche porte alors sur « *La dénomination et la désignation des personnes dans la presse algérienne* » dans le journal quotidien « *d'el Watan* ».

Notre travail consiste à mettre en évidence ces deux termes « dénomination » et « désignation », vu que ce sujet est rarement exploité dans notre pays du point de vue de la linguistique. En plus, ces deux mots sont conçus dans les dictionnaires de langues Françaises comme ayant la même signification.

Dans Le petit Larousse Illustré 2002, par exemple :

Dénomination n.f désignation par un nom; appellation.

Désignation n.f 1- action de désigner.2- ce qui désigne ; dénomination ; appellation.

Notre objectif sera de diminuer le taux d'ambiguïté sémantique de ces deux concepts considérés par une grande partie de personnes comme étant synonyme. Notre travail était fondé, dans un premier temps, sur des hypothèses de sens (nom propre, nom commun). Mais, en élargissant notre recherche dans ce domaine, nous nous sommes trouvés devant une nouvelle réalité linguistique et extralinguistique. Pour cette raison, nous avons dû faire un simple questionnaire, en interrogeant des individus

non spécialistes particulièrement des enseignants de la langue française, sur ce que veut dire «une dénomination» et «une désignation»? La réponse était tout simplement pour certains «nom propre» et pour d'autre «nom propre» et «nom commun». Ce n'est qu'à partir de ces simples réponses rapides et non réfléchies que nous avons élaboré notre actuelle problématique: C'est quoi dénommer? Les dénominations sont-elles uniquement des noms? Peut-on considérer la dénomination et la désignation comme étant deux notions mutuellement définissable et substituable dans un contexte? Quel rôle peuvent-ils prendre ces deux concepts dans un discours journalistique?

Nous pensons que les désignations contrairement aux dénominations ont un sens plus large; parce qu'elles peuvent s'appliquer à toutes les unités «uniques» ou «étendus» renvoyant à une personne. Nous supposons que ces deux notions devenues dorénavant l'objectif de notre simple recherche fonctionnent autour des noms propres et elles tendent à les mettre dans leur environnement pour nous transmettre ce qu'ils sont réellement.

Nous allons d'abord commencer par trois chapitres purement théoriques dans lesquelles nous allons exposer la notion de la dénomination développée chez trois grands auteurs, fondateurs de cette conception George KLEIBER, Gérard PETIT et Constantin DE CHANAY.

De la langue au discours, sans oublier l'intervention de la lexicologie, nous envisageons deux façons de référer à une personne sur lesquelles nous appuierons pour notre développement. La diversité peut relever de la catégorie de langue (lexèmes: noms, adjectif...) en passant par la lexicologie (le cas des lexèmes composés) ou introduite en discours, à travers la nomination et la dynamique de reformulation ou par la détermination contextuelle de la référence d'un syntagme nominale.

Ces trois premiers chapitres consistent donc à déterminer le cadre théorique du concept «dénomination». Dans cette perspective, nous prenons comme point de départ l'aspect référentiel d'une unité linguistique, que nous devons à George Kleiber,

pour expliquer le fait de dénommer ou de désigner des entités du monde « extralinguistique ». Une théorie manifestement critiquée par d'autres chercheurs comme « Gérard PETIT » qui nous amène à mettre le point sur la morphologie d'un lexème composé et la possibilité d'avoir une double référence dans la mesure où chaque partie composante du mot à un sens (producteur). Constantin DE CHANAY, quant à lui, il enferme cette notion dans un espace « clos » et logique qui est le discours. Pour lui, La production de diverses dénominations ne s'explique que par rapport à un contexte donnée ou elle prend place.

Notre partie analytique, le quatrième chapitre s'intéresse, dans un premier temps, à la présentation du corpus : nous allons, bien évidemment, travailler sur des textes journalistiques de deux tendances différentes d'actualité et de sport d'un même titre « El Watan ». Nous allons ensuite nous appuyer sur l'analyse du discours pour examiner les dénominations spécifiques (Nom propre) et les unités lexicales d'un syntagme dénominatif, très nombreux et variées qui servent à distinguer une personne d'une autre.

Nous faisons d'abord une analyse syntagmatique en prenant en compte tous les éléments d'un syntagme donné (déterminant, nom, adjectif) peu intéressante mais indispensable. Un syntagme est une extension d'un mot permettant d'approcher et de donner plus d'informations sur la personne puis une analyse paradigmatisée centrée sur l'étude de quelques relations sémantiques dégagées du texte telle la synonymie, la polysémie... dans le but de montrer et de faire une distinction entre la dénomination et la désignation et de relever toute les variétés syntaxiques et sémantiques de chaque désignation possible dans un contexte.

Dans cette partie, nous allons essayer de remettre en question la problématique qui se veut plus descriptive que comparative entre deux notions traitées dans un contexte discursif à travers une analyse approfondie des noms propres, des désignations spécifiques et génériques. C'est une étape purement accumulative et évolutive dans la mesure elle s'appuie sur un assemblage concret d'un nombre considérable des dénominations possibles de notre corpus afin d'évaluer leur grands

rôle dans l'élaboration hiérarchique du contexte.

Enfin, et suite à l'analyse descriptive et comparative des données des deux concepts, indépendante l'une de l'autre, nous aboutissons à distinguer les deux notions « la dénomination et la désignation » qui participent à l'élaboration et à l'avancement hiérarchique du contexte.

Il est important de signaler que nos conditions de travail, le manque des œuvres de spécialité qui peuvent nourrir le manque de connaissance dans ce domaine, le dépouillement manuel du corpus a rendu notre tâche très longue et difficile.

Premier chapitre

**Les grandes théories fondamentales de la
dénomination.**

La théorie fondamentale de Kleiber : Les lignes théoriques des deux notions de dénomination et de la désignation chez Kleiber.

Introduction :

La dénomination se représente sous divers formes nous permettant ainsi que tel mot est le nom de telle personne. Nous sommes donc censés distinguer entre ces formes dénominatives : Rachid, Samia, femme, homme, animal, voiture, pomme de terre avec lequel on fait des frites¹... nous nous sommes affrontés à un usage des Noms propres, des Noms communs et un autre désignatif (nom de catégorie, profession, sexe, classe sociale, biologique et conceptuelle.....).

Ce n'est qu'en prenant en compte la notion de la dénomination, en général, que nous abordons sur le terrain de la linguistique la différence entre dénomination et désignation dans le but de les séparer théoriquement. Pour cela, il nous est donc nécessaire de nous centrer sur l'étude des noms propres (dorénavant Npr) et des noms communs (dorénavant Nc), de voir si les Npr et les Nc ont un sens dénominatif et / ou désignatif. De s'interroger également sur les expressions désignationnelles (sous formes nominales) et leurs fonctionnements dans le discours.

1. la dénomination en langue :

Dans le but de développer notre recherche, nous allons essayer de définir les deux manières de référer à un individu. La dénomination de l'individu peut être introduite en langue et/ou en discours à travers la dynamique des expressions attribuées à des personnes et reformulées au fur et à mesure de développement du contenu discursif. Deux approches de la référence (la dénomination et la désignation) abordées par Kleiber (a1984, p.p. 77-94) (b2001, p.p. 21-41) permettent d'étudier la référence directe exprimée par un lexique différent d'un individu à un autre.

¹ Exemple de Kleiber.

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

Dans le cadre du premier pôle, la dénomination sera démontrée à l'aide d'un ensemble de « syntagmes bien déterminés » qui représente l'individu en tant qu'individu : Salim, le citoyen, l'algérien, le musulman, etc.

Cependant, et dans le cadre du second pôle, celui de la désignation, nous discuterons l'apparition et la progression des traits distinctifs des individus dans un contexte. Contrairement à la dénomination, la désignation a un sens momentané (non codé). Elle est donc amenée à trouver sa place dans un discours notamment par l'emploi des structures syntaxiques nominales et même verbales. La dénomination, particulièrement le nom, a un usage purement référentiel. En conséquent, l'usage de cette dernière tend à devenir une désignation au fil du discours. Nous aboutissons ainsi à ce qu'on appelle la dichotomie dénomination/désignation.

1.1. La dénomination des personnes :

En parlant des personnes, nous avons tendance à croire que la dénomination des personnes se limite à certains lexèmes notamment les noms propres. A priori, tout individu ou catégorie d'individus a, en effet, un nom, il est reconnu dans le discours à travers des structures nominales en particulier, des catégorisations sociales (le paysan) ethnique (l'algérien), religieuse (musulman), professionnelles (l'enseignant). Ces catégorisations sous forme nominale nous aident à distinguer et à reconnaître ces différentes personnes.

1.2. Les grandes lignes des relations dénominatives :

La notion de la dénomination a été conceptualisée par G. Kleiber qui l'oppose à celle de la désignation. Rappelons brièvement que la dénomination et la désignation sont deux modes de relation entre une expression linguistique x et un élément de la réalité extralinguistique. Une définition préliminaire qui ne peut être élucidée qu'à travers les quatre points fondant la différence entre les deux.

1.2.1. **Un contrat référentiel préalable spécifique :**

« Pour que l'on puisse dire d'une relation signe-chose qu'il s'agit d'une relation de dénomination, il faut au préalable qu'un lien référentielle particulier ait été instauré entre l'objet x, quel qu'il soit, et le signe X » dans (Kleiber : 1984, p 79).

La relation de la dénomination présuppose l'instauration d'un lien préalable appelé aussi un « acte de baptême » entre le signe X et la chose x. En d'autre terme, l'unité lexicale X est liée conventionnellement à l'objet x.

Définie contrastivement à la dénomination, la relation de la désignation se libère de l'acte préalable de dénomination, elle correspond à l'usage libre d'un syntagme nominal ou d'une périphrase en contexte pour référer à x sans qu'il ait eu instauration d'un lien entre x et X.

«... au niveau des réalisations linguistiques, la parenté entre désignation et dénomination se traduit par l'apparition des expression qui correspondent à la dénomination et celle qui expriment la désignation dans des phrases qui établissent la relation signe (X) ---chose (x) » dans (Kleiber : 1984, p78). La différence entre ces deux notions peut être identifiée, dans un contexte, à travers des expressions telles que s'appeler, nommer, être le nom de, désigner....

1. *Mon oncle et mon grand-père se **nomment** l'un Ramdane, l'autre Lounis mais dans le quartier, on a pris l'habitude de **les appeler** (les fils de Chabane).² Il **s'appelle** Raymond Syntès.*

2. *Comme j'étais le 1er garçon né viable dans ma famille ma grande mère décida péremptoirement de **m'appeler** Fouroulou.*

3. *Nourrice **désigne** la femme qui allaite les enfants en bas d'âge.³*

4. *La femme qui allaite les enfants en bas d'âge **s'appelle** nourrice.*

³ 5 et 6 sont les exemples théoriques de Kleiber.

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

Nous ne pouvons appeler un individu par son nom que si cette personne, dans ces exemples « Ramdane », « Lounis » et « la femme qui allaite... » sont nommés préalablement par ces noms. La relation de la dénomination est marquée essentiellement par des tournures métalinguistiques à la différence de la désignation, qui traduisent l'acte préalable de dénomination en se basant sur l'établissement d'une convention référentielle entre l'individu et son signe.

Elle « *se définit contrastivement comme le fait de créer une association occasionnelle entre une séquence linguistique et un élément de la réalité* » (P.Charaudeau et D. Maingueneau dans Kleiber : 2001, p 27).

1.2.2. L'assurance d'une association référentielle durable :

L'acte de dénomination pré requis par toute relation de dénomination consiste en l'institution entre un objet et un signe d'une « association référentielle durable ». L'association référentielle d'une relation de dénomination est une association créée pour durer. L'acte de dénomination, qu'il soit effectif, résulte d'une habitude associative (des tournures métalinguistiques) établit un lien référentiel constant qui vise « *non une désignation uniquement momentanée, transitoire et contingente de la chose* » (Kleiber : 2001, p25) mais elle a pour principal objectif une fixation référentielle permettant d'utiliser ultérieurement un nom propre et/ou un nom commun.

Le nom propre et le nom commun représente une sorte de propriété de l'individu qu'il dénomme assuré par les tournures de la dénomination. Cette réalisation a pour conséquence une compétence référentielle (la capacité d'utiliser des dénominations «X pour x »). Le fait de désigner est justement effectué à l'aide d'un « apprentissage de l'expression X » de l'objet x. Voyant par exemples, les premiers mots d'un enfant, en parlant des noms propres et des noms communs « behab pour Abdelwahab, maka pour Abdelmalek, nana pour Nora, nina pour Hanane, salama pour Abdeslam... » sont des noms abrégées pour ne pas dire déformés qui renvoient à de vrai personnes chez les enfants. Cependant, l'enfant les applique indépendamment dans des situations de communications pour référer aux membres de

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

sa famille, à son entourage... on peut dire qu'il a donc la compétence d'identifier ces personnes à l'aide de l'apprentissage des expressions X.

« Pour appliquer un nom, qu'il soit commun ou propre, à un individu autre que ceux auxquelles il a déjà été appliqué, il faut se conformer à la convention qui a établi à quelle sorte d'individu le nom est applicable » dans (Kleiber : 1996, p570).

L'apprentissage des désignations des personnes en particulier, amène le locuteur à désigner les personnes, à les bien distinguer par des expressions X qui leurs étaient attribués sans insister sur l'ensemble des mots employé ni sur leur sens. La compétence référentielle momentanément acquise permet d'indiquer la personne en question uniquement en citant son nom sans avoir besoin de justifier le lien référentiel.

« L'association dénominative entre X et x a en effet pour résultat l'acquisition d'une compétence référentielle, à savoir la capacité d'utiliser X pour x. d'où la nécessité, quelle que soit l'expression X d'un apprentissage qui, une fois effectué, permet ensuite de désigner x à l'aide de X sans que l'on ait besoin de justifier le lien référentiel. Un tel apprentissage ou mémorisation n'est guère nécessaire pour la relation de désignation » (Kleiber : 2001, p 25)

1.2.3. Les deux types de relations sémantico-référentielle :

Rappelons brièvement les deux types de dénomination quelque peu hétérogène; « la dénomination ordinaire », celle qui concerne les noms propres et la dénomination métalinguistique celle qui concerne les noms communs (ou les unités lexicales). Ces deux types dénominatifs ne se définissent pas de la même manière. Les noms propres sont évidemment attachés conventionnellement à un référent particulier, bien déterminé, alors que les Nom commun permettent la référence à un concept général « un ensemble d'occurrence » par un item lexical sans avoir besoin d'un nouveau apprentissage pour chaque occurrence. Dès que la compétence soit acquise, le lexème « commun » sera appliqué sur l'ensemble d'occurrence en tant qu'une seule unité générique par exemple : « une personne » est le nom générique de femme,

homme, père, enseignant

«...L'idée développée était que le nom propre, à la différence du nom commun, ne faisait pas véritablement partie du code linguistique, en somme qu'il n'était pas conventionnelle, ce que devait traduire la quantification existentielle 'pour un locuteur au moins' et qu'il constituait une propriété du porteur similaire à d'autres de ses attributs, comme sa forme, sa taille, son poids, etc » (G.Kleiber :1996, P580)

1.3. Le développement sémantique : des unités asémantiques aux unités sémantiques :

1.3.1. Un prédicat de dénomination :

Les expressions de la dénomination et d'autres de la désignation sont la transcription fréquente de la relation X --- x. « A la relation de la dénomination correspondent essentiellement les noms propres » (Kleiber : 1984, P77-94)

au quels sont appliqués « des prédicats de dénomination » de type(x appelé N).

Ainsi les phrases suivantes :

10. Salamono **est le nom** de mon voisin de palier.⁴
11. Mon voisin de palier **s'appelle** Salamano.
12. Une petite mouche **s'appelle** Moucheron.⁵
13. Moucheron **est le nom** d'une petite mouche.
14. Salamono **désigne** mon voisin de palier
15. Salamono **réfère/renvoie** à mon voisin de palier.
16. Moucheron **désigne/représente/dénote** une petite mouche.
17. Moucheron **réfère à/renvoie** à une petite mouche.

Dans ces circonstances, la prédication est loin de réaliser la signification des

⁴ Un exemple du roman « L'Etranger » de Albert Camus

⁵ Un exemple de l'analyse de G Kleiber dans pratiquement tous ses articles

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

Npr parce qu'il est clairement impossible de remplacer les verbes dénominatifs par « signifie, est, avoir le sens de... ». C'est le cas des verbes de l'énoncé 14) en témoigne « mon voisin du palier » ne pourra en aucun cas être le « sens » de « Salamano ». La substitution des verbes désignatifs dans le cas de l'exemple 16), quoi que possible, entraîne un changement révélateur du cadre référentielle de la phrase, ce qui permet un passage à la désignation. C'est le signifié du signe « moucheron » qui sera mis en évidence. Et effet, la relation référentielle du signe-chose sera négligée. Pas loin de là, les énoncés :

18. *Salamano est mon voisin du palier (appeler)*⁶

19. *Moucheron est une petite mouche (désigner)*

L'identité référentielle traduite par les verbes qui expriment la relation référentielle « s'appeler, désigner » seront alors synonyme mais l'inverse est apparemment irréalisable pour les tournures dénominatives. Cela dit, la désignation n'est pas synonyme de la dénomination

« ... et considérons d'une part que les deux constructions (*x s'appeler X*) et (*X désigner x*) ne sont pas « quasi-synonymes, une relation de 'dénomination ordinaire et une relation de dénomination métalinguistique » (Kleiber : 1984, p.p. 82-103).

Kleiber dans son hypothèse « *des prédicats de dénomination* » dans (Kleiber : 1984, p.p. 77-94) tente de donner un sens plus large et plus interprétatif à un nom du moment qu'il est considéré comme « dépourvu de sens » et qu'il n'a pas de place définitionnelle dans les dictionnaires de la langue. Serait-il un intrus qui peut perturber la construction sémantique de la phrase ? Cela nous conduit à une analyse ayant pour principal avantage d'éviter aussi bien « *les excès de la thèse du sens identifiant, univoque ou seulement général des Npr* » (Kleiber : 1996, 570.)

En effet, Le Npr, s'il est présent dans un énoncé c'est parce qu'il contient des

⁶ Exemple employés par G.Kleiber

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

informations qui permettent de renvoyer à une personne (concept) exprimé par « un signe ». Cela nous aide certainement à l'interpréter, à le distinguer des autres signes et enfin le reconnaître. Car il serait illogique de se trouver en présence d'un signe sans référent ou un référent non présent.

L'approche de l'asémantisme du Npr est de mise, remplacée par celle des Npr descriptifs, ayant un sens réduit à des particularités ; des traits sémantiques nous permettant ainsi d'identifier le Npr à l'aide des indices descriptifs de la personne.

« Le caractère prédicatif de l'expression *x* appelé *X* fait que, par opposition au nom propre non-modifié, le référent est saisi par un seul côté descriptif, celui de porter le nom en question » (Kleiber : 1996, p573).

Cependant, le Npr n'est nullement vide de sens, il obéit certainement à des conventions socioculturelles, traduites par la langue. Nous ne pouvons pas nier que le nom propre d'une personne a « un statut réellement sémantique » lié à des conditions strictes ce que fait la différence d'un individu à un autre (Omar, le médecin ne peut jamais être Mustapha l'enseignant).

En revanche, Kleiber poursuit son interrogation sur la sémantique du Npr par le fait de le rétrécir au prédicat de la dénomination « être appelé /N/ », en évitant la thèse des Npr descriptifs « Npr vide du sens, et du sens identifiant ». L'asémantisme des Npr n'influe pas sur la construction sémantique des énoncés ci-dessous. Théorie mise à l'écart du moment que le référent aura moins d'influence sur le sens de la phrase.

20. *Meursault a tué un arabe*⁷.

21. *Salamano a tué un arabe.*

22. *L'individu appelé/Meursault/a tué un arabe.*

⁷ Les exemples 20) et 21) sont pris du roman d'Albert Camus « L'Etranger ».

23. *L'individu appelé/Salamano/ a tué un arabe.*

Le prédicat de la dénomination n'assure pas non seulement un sens au Npr mais il permet également le passage à la catégorie des Npr du type «Les Albert » sans avoir le besoin de changer la catégorie des Npr au Nc et peuvent englober un sens et un nombre limité d'individus. Pour les nommer, il faut se référer à des conventions descriptives de peur de confondre les individus portant le même nom propre

« Autrement dit, la distinction noms propres- noms communs envisagée sous l'angle de la dénomination s'accompagnera de la mise en relief d'une partie sémantique, cette fois-ci bien descriptive, des noms propres » (G.Kleiber :1996, p574.)

Néanmoins, la théorie de Kleiber sur les Npr prédictifs semble ne pas pouvoir répondre au sens des Npr, ce ne sont que des tournures purement dénominatives, leur présence renvoie directement au nom référent (non articulé et articulé), le distinguant ainsi de l'ensemble composant un énoncé sans tenir compte du sens de ces noms propres.

« Le constat de la non coïncidence entre l'entité délimitée par le prédicat et l'entité sujet conduit à postuler pour le sujet un référent différent, celui qui est déterminé par le prédicat » (G. Kleiber : 1996, p 574.)

Un nom dépourvu de sens nous amène forcément à une séquence asémantique. Toutefois, Grammaticalement parlant, un énoncé est une suite ordonnée d'éléments sémantiques ayant un sens. Comment expliquer la présence de noms asémantiques dans une séquence grammaticalement et sémantiquement correcte ? Nous allons tout de suite abandonner cette thèse et mettre le point sur une autre hypothèse qui fait de tous les Npr des prédicats de dénomination de type x appelé X dans le but de justifier l'asémantisme d'un Npr dans un énoncé donné.

1.3.2. Le nom propre : un sens de dénomination

Nous nous intéressons par la suite à l'étude référent du Npr, un sujet central de cette conception, par rapport aux facteurs extérieurs et intérieurs (entourage, âge,

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

profession) supposés justifier l'usage de ce dernier dans des énoncés le moins que l'on puisse dire sémantique sans pour autant aboutir à un sens aussi bien approprié que définitionnel.

En effet, le Npr porte en soi des propriétés révélatrices de la personne, celle-ci transmet une partie considérablement descriptive du contenu du nom propre selon l'énoncé. Ainsi, l'exemple suivant :

24. *Fouroulou poursuit ses études à Tizi.*

25. *Fouroulou est le nom propre du personnage principal de l'œuvre « fils du pauvre » de Mouloud FERAOUN.*

Ce nom propre a des repères descriptifs légitimes qui nous permettent de le définir et de l'exploiter éventuellement dans des usages distincts. En revanche, en se basant sur des traits descriptifs générales, nous conduit à une confusion car plus la description est illimitée, moins le Npr est déterminé. Comme dans l'exemple :

26. *je cherche le nom d'un étudiant à l'université : (qui ?)Salim, Sami, Said ou Samir... (Description illimitée, difficulté d'identifier la personne⁸.*

27. *je cherche le nom d'un étudiant en 1ère année universitaire, licence de français, âgé de 22 ans, celui qui cherchait son professeur de littérature tout à l'heure=ça pourrait bien être Salim.*

Il est clair que l'exemple 27) donne plus de précisions. La personne en question est bien décrite et par conséquent bien déterminée. Ce long énoncé nous permet de le reconnaître parmi tant d'autres... autrement dit, chaque nom propre réfère à un individu bien particulier et un même nom peut être le « propre » de quelqu'un d'autres. Le Npr a ainsi un sens de dénomination.

⁸ 26) Et 27) exemples personnels

« Sans être obligé d'en faire des prédicats de dénomination, nous leur attribuons un sens instructionnel ». Un peu plus loin « le sens de la dénomination n'est plus conçu comme une propriété ou description du référent, mais comme l'instruction de chercher et de trouver dans la mémoire stable le référent qui porte le nom en question » (G. Kleiber : 1996, P567-589.)

Le sens d'un Npr ne se traduit pas par les propriétés d'un porteur du Npr, Kleiber s'éloigne complètement de son hypothèse soumis à des paraphrases descriptives, mais il garde une certaine préférence pour sa conception prédicative qui même si elle prend une certaine distance par rapport à la sémantique, elle est liée conventionnellement au Npr. Cela converge bien évidemment avec l'instruction qui prend en compte en mémoire stable l'entité dénommée, attachée aussi intrinsèquement et de façon conventionnelle au Npr, elle lui assigne un sens dénominatif d'une part et elle l'oppose aux autres entités nommée et /ou non nommées d'autres part. Le remplacement du Npr « Salim » dans 28) Par « Sami » dans 29) implique une modification sémantique de la phrase. Les deux personnes ne réfèrent pas au même porteur du nom. Le changement de sens confirme qu'il existe deux personnes auxquelles renvoient les deux noms propres et chaque personne a des propriétés qui lui appartiennent.

28. *Salim est le chef d'orchestre.*

29. *Sami est le chef d'orchestre.*

Nous concluons que « la dénomination » est exprimée par les Npr non modifié (Salim, Sami, Fouroulou...) d'un caractère instructionnel et non descriptif. Autrement dit, le sens de la dénomination fondé sur l'hypothèse prédicative et même descriptif des Npr seraient sans issue dans la mesure où Kleiber n'arrive pas à gérer sa conception dénominative liée au sens des Npr. Or, le sens de dénomination prédicatif qu'il soit, ou instructionnel peut être non seulement appliqué au nom propre mais aussi

aux noms communs.

1.3.3. Le nom commun : un sens de dénomination :

Nous avons vu auparavant que le Npr avait un sens de dénomination instructionnel, non descriptif, « *l'instruction trouve en mémoire stable le référent porteur de nom, le x désigné est en même temps porteur de ce nom* »⁹. Nous allons actuellement aborder les Nc tout en passant par une étude comparative afin de voir si les Nc obéissent aux mêmes conditions d'emploi que les Npr et si les Nc ont un sens dénominatif le même assigné au Npr.

Certes, les Nc ont eux aussi un sens de dénomination différent de celui donné au Npr. Ce n'est donc plus une affaire de « référent » mais de « concept ». La désignation joue un rôle aussi important que la dénomination dans la mesure où elle se fonde sur le mode dénominatif (X réfère à x) : Le x dénommée réfère à un porteur de ce nom. Or le x désigné par un « Nc » n'est plus le porteur d'un nom c'est à dire il ne renvoie pas à un seul porteur de nom.

30. *x s'appelle X----- Chat s'appelle chat (particulier)*¹⁰.

31. *X désigne x----- Chat désigne un chat.*

32. *x s'appelle X----- Omar ne s'appelle pas arbre (général).*

33. *X désigne x----- Arbre désigne arbre.*

La relation de la dénomination et de la désignation sont partiellement séparées. Autrement dit la dénomination s'occupe des noms d'individus bien particuliers « x s'appelle X ». Par contre la désignation s'intéresse à la catégorie des personnes à laquelle appartient « un » parmi « d'autres » porteurs de noms. En d'autres termes, la dénomination se présente sous deux formes distinctes : celle d'appeler un particulier « x » par un nom propre à lui et celle d'appeler un individu par un nom qui englobe un

⁹ Pratiquement dans tous les articles de Kleiber sur « la dénomination ».

¹⁰ Certains exemples (ne concernant pas des personnes) sont abordés pour mieux expliquer le phénomène de la dénomination

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

ensemble de personnes qui est le « nom commun », un terme ayant un rapport « direct » avec le concept général déterminé par les traits d'appartenance à cette classe : l'arbre n'est appelé « arbre » que parce qu'elle répond aux critères d'appartenance définitoire à la classe de l'arbre (olivier, palmier, sapin).

Toutefois, nous concluons que les Nc tout comme les Npr n'ont pas un sens de dénomination quoique le concept général soit interprété selon les critères d'appartenance à une classe de laquelle nous parlons (homme, femme, personne...). L'utilisation des Nc fonctionne autour des occurrences représentant un concept de la catégorie dénommée.

34. *Un magasin où l'on vend des livres s'appelle librairie*¹¹.

« Librairie » peut être l'équivalent d'une « bibliothèque » contrairement au nom propre qui exige un emploi strict du nom de l'entité dénommée : « Sami » ne peut être que le nom de « Sami ». Un dernier point peut être catégorique. « *On rappellera une manifestation sur le plan des expressions métalinguistiques* » dans Kleiber : 1996, P577. Les expressions dénominatives telles que (s'appeler, se nommer...) est particulièrement destinées à faire apparaître le Npr comme la dénomination d'une personne. Cependant, les mots ou « les termes » (personne englobe les hommes et les femmes)(homme sont les personnes du sexe masculin), ne sont employés que pour démontrer l'appartenance à la catégorie dont il est question, exprimés, dans la majorité des cas, par des Nc.

1.3.4. Une différence au niveau du sens :

Nous avons parcouru et conclu précédemment que les Npr ont un sens de dénomination instructionnel alors que les Nc ne répondent pas à la théorie du sens de la dénomination. Ils sont envisagés comme des noms des concepts génériques appartenant clairement à des classes d'occurrences bien déterminées, ce sont des mots et des termes génériques.

¹¹ Exemple de Kleiber

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

Les Npr ainsi que les Nc sont deux formes de dénomination mais Ils se diffèrent au niveau du sens. Le sens de la dénomination des Nc est envisagé comme « un sens lexical codé ». « *La relation de la dénomination métalinguistique débouche sur un sens lexical codé* » (Kleiber : 2001, p 26). Le nom employé pour dénommer un concept général doit l'interpréter de manière à expliciter les traits descriptifs de ce dernier. Comme nous venons de le mentionner, il est nécessaire de disposer des attributs définitoires et de critères d'appartenance à la classe d'occurrences à laquelle le concept appartient. L'occurrence « jumeau » est dénommée ainsi ce n'est pas parce que ce nom lui a été particulièrement attribué, mais parce que c'est un lexème –un mot dénommant- qui répond à certains critères d'appartenance à la classe des (« jumeaux » deux enfants nés d'une même grossesse).

En résumé, le Nc est un « lexème » avant d'être un nom. Il est donc une dénomination car l'item lexical (le Nc) a un sens codé préétabli selon la classe de la catégorie de laquelle il fait partie,

« Les dénominations lexicales présentent un sens descriptif, ou représentationnel ou véri-conditionnel ou encore une référence virtuelle (Milner : 1978) qui permet de décider si telle ou telle occurrence satisfait à tel ou tel concept et peut donc se voir appliquer l'item lexical qui le dénomme. » (Kleiber : 2009, p27).

En conclusion, le Npr contrairement au Nc, suppose la préexistence d'un porteur de nom. Il serait donc impossible de dire que le sens de « Sami » est « le chef d'orchestre ». Le fait qu'il y a « un chef d'orchestre » présuppose un x qui s'appelle « Sami » et non pas un x qui a le sens de « Sami ». Or, cette théorie peut être réservée au Nc du moment que l'emploi de ce dernier prend en compte les attributs descriptifs et les traits définitoires intimement attachés au concept.

1.3.5. La dénomination : forme nominale :

Il serait contradictoire de restreindre la dénomination uniquement au nom (substantif) et de considérer les verbes, les adjectifs et les adverbes –également des éléments de la réalité- comme des unités supplémentaires à délaisser dans le cas du fait dénommatif. Or, il s'avère qu'il y a un lien inévitable entre la forme nominale et

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

l'expression de la relation de dénomination. Pour qu'on puisse désigner une personne, nous nous référons non seulement à un Nom (substantif) mais également à un SN, voire « les items lexicaux » (adjectifs, adverbes, verbes). Ces formes nominales, tout comme les noms, répondent aux traditions référentielles. En effet, ils présupposent l'existence d'un référent, lui-même, traduit fonctionnellement par une forme nominale. Nous avons par conséquent, « l'impression » que le nom réfère à un individu et non à l'adjectif ou au verbe.

« Nous n'avons pas totalement échappé au danger de l'assimilation 'dénomination=substantif. Il est vrai encore que les exemples avec substantifs dominant et, surtout, que les tests, tout particulièrement ceux avec les prédicats métalinguistique de dénomination, font intervenir presque exclusivement la catégorie du substantif » (G. Kleiber : 2001, P30).

35. « *Avare* » présuppose l'existence de l'avarice

36. « *Economiser* » présuppose l'existence de l'action économisé.

Néanmoins, même si les deux mots sont un peu proches au niveau de sens, ils se séparent sémantiquement par le fait que 'avarice' et 'l'action d'économiser' « contient aussi, l'idée qu'il s'agit d'une catégorie de choses » : 'avarice' et 'l'action économiser' disposent des critères d'appartenance à une catégorie, dans ce cas à la catégorie du 1er, « le refus de dépenser de l'argent » et le second, « art de réduire ses dépenses dans la gestion de ses biens, de ses revenus ».

2. Le passage au discours :

Nous développons l'idée de la dénomination (Npr, Nc, items lexicaux....) classée dans une perspective de la sémantique référentielle « *d'une part, les dénominations auraient vocation à être, en langue, comme un stock institutionnalisé d'étiquettes ouvrant sur les classes dénotatives* » (Kleiber : 1996, p169). La dénomination est donc définie comme un ensemble de noms ou d'items lexicaux révélant des sens liés à des référents auxquels ils renvoient. Ces normes n'exigent pas la présence d'un mot dans un contexte pour reconnaître le sens de ces dénominations. La dénomination hors discours est donc le désir de la nomenclature.

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

Un obstacle à ne pas ignorer : la description sémantique (en langue) surtout lorsqu'elle veut s'écarter du discours, elle vise pour objet, l'étude de l'unité dénominative indépendamment d'autres unités dénominatives et/ou non dénominatives constituant le contexte discursif.

«En effet, si la tradition structurale a admis, depuis Saussure et la théorie de la valeur linguistique, que les langues ne sont pas des nomenclatures des listes de termes correspondant à autant de choses» (Kleiber : 1996, p 171) comme si « des idées toutes faites et prédécoupées préexistaient aux mots » dans (Kleiber : 1972, p.p. 135-162). Le paradigme dominant généralement accepté par les sciences cognitives présuppose au contraire,

Comme le constate Dubois et Mondada, *« qu'un monde autonome déjà discrétisé en objets ou en 'entités' existe indépendamment de tout sujet qui réfère à lui, et que les représentations linguistiques sont des instructions qui doivent s'ajuster adéquatement à ce monde » (Kleiber : 1996, p171).*

La dénomination en discours est transcrite par des idées préconstruites, découpées de la réalité, elle présuppose l'existence d'un porteur de nom. Par ailleurs, les dénominations sont construites et redéfinies en discours en passant par la langue.

« Une langue conditionnant en partie la manière dont ses locuteurs appréhendent le monde. Quel que soit le degré de cette correspondance et le bien fondée de cette hypothèse, il s'agit là d'une perspective théorique, qui montre ses insuffisances si l'on cherche à l'appliquer aux phénomènes de la dénomination, parce qu'il lui manque de prendre en compte le rôle essentiel du discours » (Constantin De Chanay : 2001, p.p. 169-188).

La langue est l'instrument de base de la gestion des représentations linguistiques dont le locuteur sert pour appréhender le monde. Insuffisant, car les éléments de la langue en particulier « les dénominations » ne fonctionnent qu'à l'intérieur du discours.

2.1. La dénomination dans le discours :

La problématique de la dénomination ne se limite certainement pas à une dénomination uniquement ordinaire (Npr) ou sur une dénomination vue du côté de la langue. En revanche, elle est caractérisée par l'apparition de syntagmes nominaux spécifiques et génériques, autres que les Npr, ayant également un fonctionnement important aussi bien dans la langue que dans le discours. Certes, les Npr, des occurrences ordinaires, appartiennent à la langue mais il n'est pratiquement pas facile de justifier leur existence indépendamment du discours car les langues renvoient à un univers élaboré

« Autrement dit, le monde ne préexisterait pas au discours, les entités et les choses qu'on y place n'auraient pas cette existence indépendante, objective, que leur reconnaît la présentation classique de la relation de référence » (C. De Chanay : 2001, p.p. 171.)

Les Npr apparaissent donc au fil du discours lié étroitement à d'autres lexèmes dénominatifs ou non dénominatifs. Ils font dans ce cas parti du contexte sémantique établi et interprété à travers la dynamique du sens construit par des éléments de la langue. *« Qu'elle s'effectue avec des éléments de sens stables et conventionnelles » (Kleiber : 1999, p 36).* Ils renvoient à des référents (humains surtout) autour desquelles la prédication joue un rôle (révèle son identité). Voici les exemples suivants :

37. *Il craignait pour ses biens, proie facile entre des mains de **femmes**. Il se refusait à exposer sa mémoire aux flétrisseurs **des Ait Moussa** vivants et futurs. Il ne voulait pas que d'autres s'installassent sur ses terrains fussent-ils **des gendres** ou des petits **enfants**.*
38. *Ni **les Ait Amer**, ni **mes parents**, ne songent en effet à compliquer les choses. Mais chaque **famille** pour son honneur fait croire qu'elle est intraitable¹².*

¹² Mouloud Feraoun : « le fils du pauvre », page 44

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

Bien évidemment, selon les exemples précédents, le Npr se manifeste dans le discours par deux emplois dénominatifs : le premier est celui d'un '*Npr ordinaire*'¹³, il effectue une relation de dénomination établissant « *une relation entre une expression linguistique X et un ou des éléments de la réalité x* » (Kleiber : 2001, p 23.) ayant un sens dénominatif instructionnel, il « *n'est plus conçu comme une propriété ou description du référent, mais comme l'instruction de chercher et de trouver dans la mémoire stable le référent qui porte le nom en question* » (Kleiber : 1996, p573).

En conséquence, Les propriétés dénominatifs qu'a le Npr sert non seulement à unir le référent avec l'entité dénommée mais aussi à renforcer la relation référentielle introduite souvent par des tournures dénominatives par « *avoir le nom de, s'appeler, se nommer...* » Repérées facilement dans un contexte discursive. Ainsi :

39. *comme j'étais le premier garçon né viable dans ma famille, ma grand-mère décida péremptoirement de **m'appeler** Fouroulou.*
40. *mon oncle et mon père **se nomment** l'un Ramdane, l'autre Lounis mais dans le quartier on a pris l'habitude de les **appeler** « les fils de Chabane » je ne sais trop pourquoi (...) on aurait dû les **appeler** les fils de Tassadit, ma grand-mère. Leurs oncles et leurs cousins préfèrent, sans doute, perpétuer **le nom** de Chabane pour mieux montrer aux gens que les orphelins avaient de qui tenir et qu'à deux remplaçait en fait et en droit celui qui n'était plus.*

Cependant, d'autres dénominations sont déterminées de manière relativement différente que celle des Npr dite « ordinaire » : *les Ait Moussa, les Ait Amer...* renvoient non seulement à une seule personne mais à un groupe de personnes ayant les mêmes propriétés.

¹³Un concept employé par Kleiber dans (Kleiber : 1984, p89)

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

« Au lieu de parler de concept général à propos de *x* de la dénomination lexicale, nous parlions plus volontiers de “catégorie” pour relier de façon plus explicite la problématique dénominative à celle de la catégorisation ». (Kleiber : 2001, p32)

Nous défendons l'idée des Npr habituel. Elle n'est plus efficace dans le cas des noms “les Ait Moussa, les Ait Amer...”. Nous nous trouvons donc devant « des dénominations de catégorie » et non d'un « référent particulier »

« L'expression *X* devient ainsi le Name ou dénomination d'une catégorie et le sens lexical codé ou conventionnel de *X* (...) est celui qui permet de décider de l'appartenance ou non à la catégorie » (Kleiber : 2001, p 32)

. Il s'agit en effet de démontrer que la dénomination d'une catégorie fondée essentiellement sur un référent “primaire” à partir duquel résulte un sens proprement dénominatif qui dépend aussi bien des propriétés attribués à un particulier original que de cette fraction du discours dans laquelle il se trouve momentanément. Ainsi les dénominations “lexicales” construites sur la base des Npr (les Ait Moussa...), tout comme les Nc ont un sens « représentatif » dont le contenu sémantique

« ne comportent nullement l'instruction de retrouver en mémoire stable le concept nommé ainsi » mais « invite à retrouver en mémoire stable un *x* qui a les propriétés ou traits ou attributs définitoires ou prototypes du concept ou de la catégorie nommée *X* ». (Kleiber : 2001, p34)

La dénomination lexicale n'est donc définie et reconnue qu'à travers les critères d'appartenance et les propriétés propres à la seule catégorie « les Moussa » et cela n'est fait que dans une partie bien limitée du discours. Le contenu sémantique dépend clairement des propriétés du référent porteur du Npr.

Cependant, les dénominations lexicales ainsi “les Ait Amer, les Ait Moussa” sont liés par le sens à la première catégorie “Moussa” dans le contexte où il se trouve.

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

Cette dernière ne peut avoir un contenu sémantique “autonome” parce qu’elle n’obéit pas aux règles de dénomination de Kleiber. En revanche, l’acte de la catégorisation des Npr se fonde nécessairement sur un acte de baptême, dû à une habitude associative établissant une association référentielle stable et durable sans justifier le lien référentiel reliant x et X.

Dans le 1^{er} emploi, la relation de dénomination unit un élément de la réalité à un terme catégorisant. Elle a l’avantage de préserver le même sens tout au long de son utilisation à « l’intérieur » de la situation contextuelle présentée. Dans le 2^{ème} emploi, le cas des syntagmes, il renvoie à un concept de la réalité dont ses traits définitoires communs sont extraits de la 1^{ère} catégorie à laquelle il réfère ; son emploi et par conséquent, son sens sont limités au cadre textuel (Moussa, les Ait Moussa, les petits enfants, les cousins, la famille...)

2.2. Les syntagmes dénominatifs dans le discours :

Nous défendons l’idée que les dénominations, que ce soit les Npr ou les Nc, sont des unités stables et durables en langue, repérées facilement dans un contexte. D’autres dénominations « provisoires » sont limitées à la seule situation discursive présente. Elles représentent inmanquablement « une dénomination-acte »¹⁴. Nous visons essentiellement, dans cette partie, « les catégories référentielles particulières » dont le nom peut être juste un passage ou “un identifiant momentané” dans le contexte. “Ces classes discursives”¹⁵ seront re-dénotés au fil du discours selon le besoin textuel et sémantique.

Autrement dit, deux modes de dénomination fonctionnent dans un discours: les Npr « «ordinaire » et les syntagmes modifiés au fur et à mesure de la situation de la communication, cela implique un changement de la catégorisation du même référent.

41. le fils d’un lâche ne devait pas faire reculer un Menrad ; ou encore «

¹⁴Un concept abordé par (Constantin de Chanay : 2001, p170). Nous allons voir “la dénomination dans le discours”. Nous avons abordé les syntagmes pour expliquer le passage de la langue au discours.

¹⁵Un concept employé par Gary Prieur : 1996, P79.

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

c'était le fils d'une veuve » peu courageux par définition ; ou enfin, c'était un garçon d'un çof rival- aucune retraite n'était permise devant un ennemi.

42. *Instantanément, il a imaginé la scène : ce **Boussad**, d'un çof rival, armé d'un couteau se jette sur son neveu sans défense. Il veut tuer l'enfant, supprimer le dernier des Menrad....*

Nous concluons que différents syntagmes se produisent à partir d'un même Npr, non similaires mais ils assurent la même fonction dénomminative'' d'une même classe de personnes'' (Moussa, les Ait Moussa, l'autre Moussa, les deux Moussa....) dans le but de réaliser, tout comme les Nc, une référence générique.

2.3. La sémantique de la dénomination discursive :

L'hypothèse de sens de la dénomination lexicale de Kleiber s'appuie d'une part sur l'ontologie, et de l'autre part, sur le côté descriptif. Kleiber ajoute que nous ne pouvons pas pencher du côté du sens descriptif car celui-ci ne suffit pas à mieux déterminer le contenu sémantique de la dénomination qui doit être soutenue par le sens ontologique d'une manière générale.

Certes, l'émergence de nouvelles paraphrases à fonction dénomminative donnent naissance à des éléments de sens descriptifs supplémentaires. Voici les descriptions portées sur les Ait « Moussa »

43. *...sont trop nombreux et se jalourent trop pour se conformer à la règle*
44. *Ils voulurent tous l'héritage et prirent l'engagement de s'occuper des orphelins »*
45. *Evidemment « les Ait Moussa »« choisirent l'honneur » et « ne voulurent pas que les filles les déshonorent ».*

Or, si pour une même catégorie de personnes « les Ait Moussa », le sens des noms diffère dans deux énoncés différents d'un même contexte. Cela veut dire que la description est loin de fournir un sens dénomminatif complet, ce n'est qu'une petite

Les lignes fondamentales des deux notions de dénomination et désignation

partie qui est mise en évidence 43) jaloux...44) s'occupent des orphelins...45) choisirent l'honneur...).

Les Npr ont un sens codé préalablement établi dans n'importe quelle interaction. C'est pourquoi, Il prend position dans l'espace discursif pour référer à une personne. Cependant « *ce qui réfère, c'est-à-dire permet de cibler une réalité extralinguistique déterminée, ce n'est pas le mot, mais le syntagme* » (C De Chanay : 2001, p75) Par opposition aux Npr codés, les noms construits à partir des Npr (les Ait Moussa) prennent place dans un contexte en mouvement produisant ainsi un sens dénominatif tout au long de ce discours en se référant à cette catégorie dans le réel.

Conclusion :

La dénomination, chez Kleiber, est conçu comme un acte qui nécessite l'instauration d'une association référentielle durable entre la chose x et le signe X. l'unité qui réalise cet acte de référence doit être codée, apprise et mémorisée et répond à l'obligation de la présence d'un acte référentiel préalable. Compte tenu de ces critères, l'unité dont on parle ne peut être qu'un nom propre (Npr) ou un nom commun (Nc). La désignation se définit contrastivement à la dénomination parce qu'elle n'obéit pas aux critères purement référentiels. Néanmoins, la différence entre les deux notions dénominales permet de distinguer les différentes expressions linguistiques selon leurs fonctionnements syntaxiques, lexicales mais surtout sémantique dans une situation discursive donnée.

Enfin, la dénomination et la désignation coexistent dans un discours donné. Un paradigme désignationnel se rapporte généralement à l'unité dénominale, ce qui assure une cohérence de la conceptualisation de la dénomination. Cela nous conduit à conclure qu'il faut revoir la notion de la dénomination dans la perspective d'une dynamique discursive distinguée (ou la possibilité de distinguer) entre les propriétés sémantiques des séquences dénominales et celle des syntagmes nominales.

La théorie de Gérard Petit : Dénomination et lexique.

Introduction :

Kleiber, dans ses recherches sur la dénomination s'intéresse à la fonction référentielle d'un item lexical sans pour autant prendre en considération la lexicalisation de ce dernier. Gerard Petit nous remet devant une réelle interrogation : comment interpréter un item? Il reproche d'ailleurs à Kleiber d'avoir négliger l'intérêt des lexicologues.

«La dénomination, telle que définie sur le plan sémantique, intéresse pourtant une des propriétés caractéristiques et définitoires des unités lexicales » (Gerard Petit : 2001, p93). Comme tous les lexicologues, il accorde aux noms une fonction dénominative mais aussi aux verbes et aux adjectifs.

Les lexicologues reviennent sur cette théorie, jugée restreinte dans la mesure où la référence à une personne par « un nom » est « stable et récurrente » selon Kleiber. Cette met les lexicologues devant un paradoxe sur lequel ils doivent revenir pour y trouver une résolution.

Les amateurs de cette conception repensent à la notion de la dénomination et celle de l'unité lexicale avec le nécessaire aménagement de l'une ou de l'autre. En vue de remettre en cause la conception référentielle de la dénomination, deux points importants seront à négocier. Celle de la relation entre la dénomination et la grammaire et l'hétérogénéité de la relation de dénomination.

1. Dénomination et grammaire

L'unité lexicale se caractérise par, au moins, 4 types de propriétés : phonologiques, sémantiques, syntaxiques et morphologiques.

1.1. L'Unité lexicale dans la grammaire

Une unité lexicale, dorénavant UL est un terme employé pour accomplir la fonction de la dénomination. Impossible de parler d'une UL sans faire intervenir la grammaire. Pour cela, il est préférable de réduire le taux du parasite entre UL et grammaire.

« *Si la dénomination en tant que propriété d'une UL est effectivement la possession d'une fonction référentielle stabilisée, et si réciproquement la lexicalisation de celle-ci ni que l'accession de UL au statut de dénomination - d'une unité présentant cette propriété -, alors la dénomination doit se penser en dehors de tout ancrage grammaticale* » (Gerard Petit : 2001, p95).

Une seule vérité nous permet de reconnaître une propriété d'une unité dénomante est bien évidemment la structure grammaticale d'un lexème. L'UL doit donc constituer une structure syntaxique c'est à dire disposer d'une catégorie grammaticale.

Les auteurs de cette théorie ont démontré que les UL sont non seulement de simples unités dénomantes mais peuvent être issues de différentes règles de dérivation et de composition « *base savantes, allomorphiques, supplétives* ». Leur signification doivent être mémorisée et apprises parce que ces éléments « *de base ou supplémentaires* » participent à la construction d'autres unités dénomantes. Elles possèdent ainsi un statut grammatical.

« **construc** » est une base verbale (allomorphique) qui permet de construire des noms : construction, constructeur...et des adjectifs : constructif...

« **logue** » est une base nominale (supplétive) qui sert à construire des noms : Ophtalmologue, radiologue, cardiologue...

En revanche, les bases sur lesquelles se construisent ces dénominations ne peuvent jamais être employées comme des dénominations car « *leur absence d'autonomie syntaxique implique par ailleurs un déficit de fonction syntaxique* »

référentielles » (Gerard Petit : 2001, p95). En effet, la référence ne s'établit pas autour de ces éléments de base mais c'est le produit de la construction c'est-à-dire de l'UL grammaticalisée dans cette classe.

Kleiber, dans sa théorie, n'insiste que sur « les noms » comme unité de dénomination. Or, les autres classes telles que les verbes et les adjectifs sont eux aussi, propriétaires d'une référence stable, récurrente et définissable hors contexte d'emploi et obéissent au besoin de l'identification de la dénomination.

« Le nom », en français n'est identifié que par son statut grammatical et non par ses propriétés sémantiques qui réfèrent, en langue, à un segment de la réalité, le distinguant ainsi des autres UL. C'est une nouvelle perspective présentée par la lexicologie pour mettre en évidence les autres unités référentielles que le N.

Kleiber, dans ces recherches sur la dénomination se limite au seul terme « nom » justifié par un acte de référence durable. Il s'est appuyé, dans sa conception sur des formules théoriques telle que « **être le nom de** », « **être** », « **la dénomination de** », « **dénommer** », « **s'appeler** ». Applicable dans le cas de :

46. *Ophtalmologue est le nom d'une personne qui...*

47. *Pharmacien est le nom d'une personne qui*

Cependant, Gerard Petit revient sur cette acception, plus particulièrement sur d'autres termes de nature grammaticale différente comme les verbes et les adjectifs auxquelles on peut aussi appliquer cette procédure de la reconnaissance:

48. *Mentir est le nom d'un procès qui consiste à*

49. *Sage est le nom d'un comportement qui consiste à...*

En effet, on reproche à « cette identification » d'enfermer les énonces dans «*une procédure de reconnaissance scientifique, non intuitive et coupée de l'usage courant*» (Gerard Petit : 2001, p 97). Ces formules traduisent cette identification d'un point de vue lexicale « *X est le nom de x qui est w.....* ».

A l'usage courant, la reconnaissance d'un X implique la dénomination du référent « *X est un x qui est w* » et s'éloigne de l'adéquation de la langue au monde. Les structures « *...est le nom de...* » est plus valable pour indiquer les personnes par des «noms propres». Toutefois, la reconnaissance des verbes et des adjectifs s'éloigne fortement des tests faisant appel à l'intuition. Leur interprétation est intégrée dans le lexique de la relation langue – monde.

1.2. Les déclinaisons du nom :

G. Petit, dans ses recherches sur la dénomination, met le point sur le rapport entre « les types ontologiques » et « les classes grammaticales ». Pour lui toute UL possède un statut grammatical. De ce fait, il fait lier les trois classes (N.V. adj) à des comportements dénominatifs

« Trois grands types ontologiques se partagent le champ de la référence : les objets, les procès et propriétés. Il serait tentant d'y superposer les classes grammaticales précitées et de postuler que les N dénomment des catégories d'objets, les V de procès et les adjectifs de propriétés » (Gerard Petit : 2001, p97)

Les dénominations d'objets sont, en fait, exprimées par des UL référant à des espèces naturelles (individu). Elles sont, de ce fait, catégorématiques dans la mesure où leur référent ne dépend pas ontologiquement des autres catégories. Les noms morphologiquement composés renvoient parfois à un comportement hybride, catégorématique :

50. *La sagesse est une qualité*¹⁶

51. *La réalité est difficile à admettre.*

Et syncatégorématiques dans d'autres:

52. *La sagesse de Paul m'a soulagé*

53. *La réalité de son crime est insupportable*

¹⁶ Exemple choisi

Les exemples (50 et (51 présentent « dénominations d'objets » (la sagesse en tant que qualité, la réalité par opposition au rêve, l'imaginaire, les mensonges...). Par contre, les exemples (52 et (53 ne manifestent pas leur caractère « de propriété » (le fait d'être x) mais se définissent par des paragraphes logiques incluant) qui font d'elle des dénominations de propriété car ces noms morphologiquement construits réfèrent respectivement au fait que (x me soulage) ou au fait que (x est insupportable)

54. *Paul est sage*

55. *Le crime est réel*

« Ces comportements divergents sont lexicalisées et appartiennent au mode de signification de l'UL en langue. Le type de dénomination ne coïncide pas avec la classe grammaticale et peut se réaliser sous des formes différents » (G. Petit : 2001, 81)

Les dénominations lexicalisées préservent comme toutes UL leur mode de signification dans la langue. Ajoutant que certains déverbaux peuvent avoir une double interprétation. C'est le cas des noms formés en « **-tion** » sur des bases verbales. Ainsi les exemples :

56. *La construction du bâtiment a pris six mois.*¹⁷

57. *Les murs sont en briques, c'est la construction solide.*

Deux dénominations se distinguent, selon G. Petit, la dénomination de procès paraphrasée par un verbe (*les bâtiments sont construits*) et la dénomination d'objet paraphrasée par un nom ou un groupe nominal (*la construction solide*) renvoie à l'objet constitué par son résultat.

Toute dénomination « construite » peut, dans un contexte, être interpréter différemment sur le plan sémantique et référentiel selon la situation visée. C'est vrai que les flexions dépourvues de sens participent à la construction de nouveaux lexèmes ou dénominations. Cela ne veut pas dire que la dénomination « construction » renvoie

¹⁷ Exemples de G Petit.

au même référent / le sens dépend des deux exemples comme les noms, les verbes, isolent les catégories préconstruites, non codées.

Allons un peu plus loin pour confirmer cette analyse dans les cas de « disjoncter » :

58. *Le secteur a disjoncté deux fois aujourd'hui.*

59. *Paul a disjoncté deux fois aujourd'hui.*

Dans 58), le verbe « disjoncter » garde son propre sens, il réfère à une catégorie préconstruite et codée autrement dit au vrai sens adopté par les dictionnaires. Le même verbe du 59) renvoie à un sens différent selon le contexte où il est employé. Il réfère donc à une catégorie non préconstruite, non codée, réalisée à l'intérieur d'un registre familier. Cette fonction métaphorique offert à cette catégorie un caractère non dénominatif parce qu'il a perdu sa valeur sémantique dès qu'il a changé du registre.

L'auteur de cette conception n'a pas négligé les adjectifs et la fonction dénominative qu'ils accomplissent. Ils sont susceptibles de représenter une définition processuelle surtout s'ils sont formés sur une base verbale.

La valeur dénominative d'une UL, du point de vue de la lexicologie, ne se limite pas à sa catégorie grammaticale ou à une conception référentielle et sémantique. Cette dernière s'étend à d'autres classes que le nom et prévoit qu'une même catégorie grammaticale puisse adopter différentes dénomination lexicalisées (construction, construire, constructif...). Autrement dit « *inscrites dans le programme sémantique des UL et dans leurs règles de sous-catégorisation* » (G. Petit : 2001, p101)

2. Substantif et dénomination :

Nous avons démontré précédemment que les dénominations sont des propriétés indispensables pour toutes les UL (nom, verbe et adjectif). Il est à admettre, dans ce cas, que les séquences lexicalisés s'approprié aussi des dénominations « construites ». Gérard Petit s'arrête sur ce point pour mettre en évidence ce paradoxe car il est indispensable de déterminer

« *s'il existe des UL non dénominatives, autrement dit si une unité peut réaliser ce paradoxe d'être à la fois lexicalisées et dépourvue de valeur dénominative* ». (Gerard Petit : 2001, p101)

Le discours nous impose une réponse négative dans la mesure où des alternatives de la dénomination, les désignations (des références non-codées), peuvent remplacer ces UL dans un contexte. Nous ne devons pas nous limiter à des UL indépendantes (dans la langue) mais les inclure dans une situation discursive afin de pouvoir déterminer leurs référents.

Par ailleurs, Le fait d'employer des UL telles que (truc, machin, chose), ne nous renvoie pas vers un référent bien précis, ayant des propriétés connues. Il n'est donc pas raisonnable de les ranger dans la classe des « catégories référentielles » car ces UL peuvent être appliquées à n'importe quel x ayant des propriétés distinctes « *le référent visé soit possède une dénomination et appartient à une catégorie référentielle, soit n'en possède pas* ». (Gerard Petit : 2001, p101)

60. *Une chose est un x qui est w*¹⁸

61. *Un truc/machin est un x qui est w*

C'est « *une catégorisation par défaut* » qui n'a pas de but de catégorisation ni de dénomination. C'est la conséquence d'une trivialisaiton (changement de registre). *Un machin, un truc...* peut être appliqué à des x partageant les mêmes « propriétés extrinsèques » et constituant une sorte de « *pré-catégorie* ». Néanmoins, la catégorisation se fonde sur des critères définis pour s'approprier une classe référentielle « *de fait, le N s'applique à des x par ailleurs catégorisés et dénommés ou non catégorisables et non dénommables* ». (Gerard Petit : 2001, p102)

C'est alors que ces UL ne répondent pas aux tests de la dénomination parce qu'ils n'entretiennent pas une référence durable avec des segments de la réalité. Si le

¹⁸ Les exemples 60), 61), 62) et 63) sont des exemples adoptés par Gerard Petit.

réfèrent à déjà une dénomination, c'est cette dernière qui sera interpellée. S'il n'en possède pas, on pourra s'attendre à des énoncés du type :

62. *Je ne sais pas comment s'appelle ce truc.*

63. *Ce truc / ce machin / cette chose n'a pas de nom.*

Sur le plan pragmatique, les UL tel que (*chapeau !*) « Une interjection » n'assume pas « une fonction dénominative » ni « une fonction désignative » parce qu'elle ne réfère à aucun élément de la réalité. Elle n'est qu'une manifestation de l'encouragement et de l'admiration et ne renvoie à aucune valeur dénominative codée.

« La valeur pragmatique de ce nom et prend corps dans le discours, dispose d'une récurrence et d'une stabilité qui permettent de la considérer comme lexicalisée. Raison pour laquelle est enregistrée par les dictionnaires ». (Gerard Petit : 2001, p104)

Dans un discours, les séquences rencontrées sont soit codées (ont une référence stable) soit encodées ce qui exige l'apprentissage de leur forme ainsi que leurs propriétés sémantiques. L'existence de ce nombre considérable d'UL ne permet pas de dire que toute UL à une valeur dénominative.

La valeur dénominative d'une UL ne peut être déterminée qu'à partir de l'analyse syntaxique de cette dernière. Chaque UL doit révéler sa fonction dénominative en tant qu'une unité syntaxique capable de référer.

Conclusion :

Dans sa théorie Gérard Petit donne beaucoup de valeur au « fait lexicale » tant négligé par George Kleiber. Le problème posé par la théorie classique tient à ce que des unités référant de manière analogue à des catégories homologues (celles fondées sur W vs sur Z celles qui sont codées et les autres) se voient associer à des statuts hétérogènes du seul fait de la structuration (W ou Z) desdites catégories.

La lexicologie tente donc de construire sa propre conception dénominative en tentant d'accumuler des morphèmes et d'en faire un sens. Une conception fondée sur

le fonctionnement syntaxiques, sémantique et référentielle, sur une propriété de lexique et non pas uniquement sur le monde. Ce qui nous amène à dire qu'il n'existe pas une UL non dénomminative.

Le lexique et la syntaxe font parties intégrantes de l'élaboration d'une situation contextuelle mais la composition des UL (base+flexion) n'est pas prise en considération pour évaluer la fonction dénomminative.

« *Un critère faible pour estimer la valeur dénomminatives d'une UL reste sa capacité, entant qu'atome syntaxique, à identifier une catégorie référentielle* » (Gerard Petit : 2001, page 111). Le mouvement des UL, dans un contexte, remet en cause sa structure sémantico-référentielle.

La théorie de Constantin De Chanay : La dénomination, perspective discursive et interactive.

Introduction :

Nous tentons, selon C De Chanay, de prendre la dénomination comme un phénomène discursive fondamental, ayant tendance à l'élaboration interactive. Nous abordons d'abord les grands traits théoriques de cette notion dans le discours en montrant le passage de la langue au discours. Puis nous nous arrêtons sur les aspects interactifs de la construction des dénominations dans un contexte.

1. Dénomination et référence : de la langue au discours.

La notion de la dénomination nous nous met dans une nouvelle perspective, celle de la dénomination référentielle dans un contexte. A travers cette dernière, nous essayons de discuter ce concept en vue de développer son fonctionnement dans un discours.

La dénomination est d'une part, en langue, comme un ensemble institutionnalisé d'étiquettes mettant en valeur une classe dénotative, comme « les noms de classe ». Elle est considérée également comme l'équivalent d'un statut terminologique.

« Le nom cesse alors d'attribuer des propriétés par le biais de son énonciation pour devenir exploité (entant qu'il fait étiquette) dans le cadre d'une logique de classement » (Cadiot&Némo : 1997, p130). D'autre part, “ces classes dénominatives” (C Cadiot&Némo : 1997, p 130) s'étendent à avoir d'autres fonctions que le fait d'être dénotative. « Les noms de classe » sont des extensions correspondante aux intentions qui définissent les signifiés de ces référents.

Les dénominations sont donc liées à la référence et Ils ont leur place dans le discours. Il n'existe donc pas de dénomination sans acte de dénominations : c'est à dire que tout usage suppose des emplois préalables au sein d'une situation discursive.

Or, la manière de référer à une réalité donnée ne respecte pas, en effet, la logique classificatoire de l'échange entre les entités dans un contexte. Dans ce cas, nous allons avoir besoin de reconnaître ces réalités dans le monde en faisant recours à la langue, à l'aide d'un acte préétabli favorisé par les dénominations élaboré dans le discours.

1.1. Dénomination et nomenclature : Registre de langue

Le fonctionnement des mots comme « étiquette » montre que la question de la dénomination dépend du besoin de la nomenclature. Or, cela nous met face à un obstacle épistémologique car ce n'est pas évident de négliger les différentes descriptions sémantiques du moment qu'elle laisse passer inaperçu leur rôle important dans le discours.

« Les langues ne se sont pas des nomenclatures » une théorie admise depuis Saussure, « des listes correspondantes à autant de chose », comme si « des idées toutes faites et prédécoupées préexistantes aux mots » Rastier : (a1972, p155) (b1975, p162).

Le paradigme dominant soutenu par les contacts de Dubois et Mondada présuppose *« qu'un monde autonome déjà discrétisé en objets ou « entités » existe indépendamment de tout sujet qui réfère à lui, et que les représentations linguistiques sont des instructions qui doivent s'ajouter adéquatement à ce monde »* (Dubois et Mondada : 1995, p275)

Rastier, de son côté, ajoute qu' *« il existe des espèces naturelles ou artificielle qui puisse être appréhendées indépendamment des cultures (et des langues), et que refléterait la catégorisation »*. (Rastier : 1991, p193)

Dans ce contexte, nous affirmons que la notion de la dénomination est paradoxale. Nous ne pouvons pas interpréter la sémantique référentielle en se confiant uniquement aux « étiquettes » de la langue. Les dénominations dépendent essentiellement du discours, elles doivent souvent être construites ou redéfinies dans un contexte, et soient dès lors dans leur principe même des objets négociables.

1.2. Référence et discours :

La catégorisation linguistique est relativement insuffisante à l'élaboration d'une situation de communication. Pour cette raison, il faut remettre en question le niveau « non déterminé » des langues dans un contexte et passer à celui des communications concrètes qui est « le discours ».

Entre « *découpage linguistique* » et « *découpage extralinguistique* », la langue conditionne, en partie, la manière dont les locuteurs appréhendent le monde. En effet, la substitution d'un concept par un autre n'est pas une application immédiate du mot sur la chose. Ce n'est que l'intervention du sujet cognitif (et parlant) qui en décide.

Cependant, cette opération est aussi selon Chanay « *indispensable, au décodage, pour l'identification des classes référentielles, qu'à l'encodage, pour l'indexation d'objets dans lesdites classes* » (Constantin De Chanay : 2001, p.p. 169-188)

1.3. Classes référentielles et catégorie extralinguistique :

Entre « *une catégorie extralinguistique* » et « *une classe référentielle* » une ambiguïté non élucidé encore. Il est impossible de restreindre la dénomination référentielle aux éléments concrets du monde extralinguistique car si les dénominations sont des nomenclatures, comment expliquer l'apparition continue de nouveaux mots (noms) ? Cela dépend, bien sûr, de la linguistique, des cultures, des savoirs et du fait de la mondialisation.

Les classes référentielles ne peuvent être conçues comme des ensembles « permanents » des choses. Prenant l'exemple de C de Chanay, lorsqu'on est « un citron », on le reste, en principe, à l'échelle temporelle. On pourrait rassembler en « extension » un ensemble d'objet du monde. Prenant un autre exemple « piétons ». Il nous semble évidemment que les effectifs sont extrêmement « élastique » car on s'arrête d'être des piétons dès qu'on s'arrête de marcher dans la rue, une action limitée dans le temps.

La dénomination : perspectives, discursive et interactive

« si l'on raisonne au niveau de la langue, on est obligé de le faire en terme de classes flottants, potentiellement applicables – ce que Milner appelle le référent «virtuel » sans pouvoir préjuger des objet du monde qui, à l'occasion de tel discours, vont être appeler à y figurer ». (Constantin De Chanay : 2001, p.p. 169-188)

On revient à la théorie de base pour dire que le fait de dénommer nous permet de montrer les choses en se référant à des classes. La référence qui ne doit être traitée dorénavant qu'en discours. Une manière d'essayer de ramener :

La «multi-instanciation à la mono-instanciation, en mettant en scène le terme le moins significatif développé aux extensions les plus marquées par l'introduction à la sémantique lexicale, et cognitives et la théorie de base de la référence. C'est-à-dire que « le terme dénommant » (C De Chanay : 2001, 179) varie en contexte.

Une même remarque évoquées par (Bernnan & Clark : 1996) « ... l'influence de catégories effectivement présentes dans une situation exerce sur les préférences dénominatives vis-à-vis d'un objet invariant : typicalité est ainsi fonction de la pertinence ».

2. La dénomination en acte :

Les dénominations, dans un contexte, ne répondent pas strictement « aux caractéristiques des termes ratifiés et stabilisés en langue » (Paul Siblot, Sarah Leroy : 2000, p.p. 89-104) Relevant d'une « dénominations-mot », mais comme toutes les dénominations provisoires constituent «une dénomination-acte ».

« Corrélativement, ce qui réfère, c'est-à-dire permet de cibler une réalité extralinguistique déterminée, ce n'est pas le mot, mais le syntagme». (Constantin de Chanay : 2001, p107)

Les dénominations renvoient à des catégories référentielles, instables et flottantes « Il s'agit en effet, avec ces dénominations particulières, de donner un nom à des classes référentielles non seulement flottantes mais de plus innommés jusqu'alors.

Elles répondent à un besoin communicatif et / ou stylistique la plus part du temps momentané » (Paul Siblot, Sarah Leroy : 2000, p.p. 89-104)

La problématique mise en question est celle d'une sémantique lexicale. Les syntagmes fonctionnant comme dénominations prennent des significations distinctes sur le plan morphologique (courageux/courageuse) et quasi semblables sur le plan sémantique (en parlant du "courage") partant du simple élargissement adjectivale à une paraphrase développé.

« Une telle extension paraît inévitable dès que l'on envisage le plan de la référence, que ce soit du point de vue du décodage ou de l'encodage. » (C. Chanay : 2001, p 180) sémantique discursive, selon Rastier, ne peut s'effectuer qu'en augmentant le privilège accordé au « mot » et à l'ontologie qui lui est associée : comme nous l'avons déjà mentionné, la dénomination, en discours, est perçu comme - un acte-

«L'acte dénominatif est une espèce d'acte de langage dans la mesure où il représente une instruction adressé au destinataire de construire, dans l'univers du discours, une représentation correspondante » (Lüdi : 1995 : p.p. 105-106)

Conclusion :

« Pour l'analyse du discours, la notion de la dénomination n'a pas donné lieu à une conceptualisation particulière. Contrairement à la désignation qui est à l'origine des paradigmes désignationnels »¹⁹. Le concept des paradigmes désignationnels n'est défini qu'en fonction de leurs places dans le discours.

L'analyse du discours met l'accent sur des paraphrases discursives et leurs substitutions dans un contexte donné. La notion de paraphrase discursive dépend des conditions "textuelles" liées à la production et à l'interprétation des séquences désignationnelles faisant appel aux référents. Par ailleurs, Nous pouvons repérer deux

¹⁹ Dictionnaire de l'analyse du discours.

La dénomination : perspectives, discursive et interactive

types de catégories opposées par leur statut discursive, particulièrement par des reformulations explicitées ou non : les unes proposent des reformulations définitionnelles, les autres constitueraient le paradigme désignationnel. La paraphrase définitionnelle assume des phrases à terme métalinguistique juxtaposées assurant un sens dégradé c'est-à-dire que la phrase primaire dans un contexte est porteuse d'un sens original repris ultérieurement par des segments quasi-originaux. Néanmoins, toute paraphrase désignationnelle reprise notamment par des anaphores lexicales donne lieu à des paradigmes de désignation.

Première inscrite en langue, disponible en permanence dans le lexique, quelle que soit la situation d'énonciation : La synonymie, l'antonymie, l'hyponymie, l'hyperonymie et la métonymie. Tandis que la deuxième est étroitement liée à la situation d'énonciation, particulière, non définitionnelle, au contraire, elle est caractérisée par des rapprochements ou des qualifications non enregistrés dans la langue (le lexique) : métaphore, qualification.

Il faut aussi signaler que les différents modes de reformulations désignatives, cohabitent, s'entremêlent et sont en concurrence dans une situation discursive. Certains actualisent les relations lexicales dans une langue, tandis que d'autres révèlent les propriétés, les ressemblances, les différences, les particularités, etc..., dans une énonciation donnée. Nous ne les trouvons pas habituellement dans les dictionnaires de langue. Toutefois, il est incorrect de dire que ces dernières fournissent de nouvelles informations pertinentes, convaincantes et indépendantes de celles inscrites dans le lexique ou même dans une situation discursive.

En revanche, l'analyse sémantique des paradigmes désignationnels dans un contexte donné et sa mise en relation avec d'autres procédés de ce discours assure la fonctionnalité et la continuité et/ou l'évolution sémantique de l'ensemble des énoncés.

Deuxième chapitre

La méthodologie du travail :

1. Présentation et description du corpus :

1.1. Présentation du corpus

Notre corpus porte sur un ensemble de textes triés et obtenus du journal « El Watan ». De nombreux articles sont sélectionnés relevés de deux rubriques de « sport » et « d'actualité » afin d'analyser les différentes dénominations et les structures désignationnelles qui s'y trouvent.

Ce n'est qu'à travers l'analyse du discours que nous pouvons réaliser cette étude à la fois descriptive et comparative entre la dénomination et la désignation. Un article de presse est bien évidemment un texte. Le texte est défini comme une suite d'un ensemble d'éléments ayant une structure syntaxique universelle, soutenue par une réalisation sémantique selon la communauté linguistique et sociale.

Nous avons constaté que pour dénommer une personne, un locuteur utilise des signes dénominatifs de diverses constructions équivalentes dans un même énoncé. Dans les articles de sports, les termes qui reviennent souvent sont généralement : entraîneur, joueur, supporter, Cependant, dans les articles de l'actualité, nous avons repéré : femme, homme, ambassadeur, Algérien,

Nous nous intéressons dorénavant à toutes les dénominations portant sur les noms propres possibles que nous trouvons dans ces textes variés de deux rubriques différentes. Puis nous allons étendre notre analyse afin d'examiner les autres dénominations possibles dans ces textes. Du point de vue sportif, les dénominations englobent ceux qui jouent, qui supportent, au public sportif en général. Du point de vue de l'actualité, elles se présentent sous d'autres formes et atteignent un large public : ceux qui enseignent, qui étudient, qui gouvernent et autres. En réalité, notre objet d'étude portera ainsi sur une unité et ses équivalents dans les textes sportifs et d'actualité.

Les articles sélectionnés ont été écrits pendant les cinq années 2006, 2007, 2008 et 2009 par des journalistes (locuteurs) purement algériens. Ces deux rubriques, les

plus lues, attirent un nombre considérable de lecteurs surtout les jeunes (sport) d'autres catégories d'individus (actualité). La variété des textes explique notre choix du journal et plus particulièrement les deux rubriques.

1.2. La presse algérienne « El Watan »

Parmi les journaux les plus connus en Algérie : El Khabar, Le Quotidien d'Oran, Le soir d'Algérie, La Liberté, etc.« El Watan » est un journal quotidien francophone de la presse écrite algérienne. Il est classé le 5^e au niveau mondial selon les statistiques du plus grand nombre des visiteurs sur le net

« El Watan, premier journal francophone en Afrique. Il figure aussi dans le top 5 des journaux et magazines francophones les plus visités sur « Giga presse », le guide des meilleurs journaux d'unet. »²⁰.

Le journal d'El Watan « a été fondé le 08 octobre 1990 par 20 journalistes issus du journal gouvernemental El Moudjahid devenu le journal de référence en Algérie » en particulier de notre travail grâce à sa liberté, sa diversité et « son objectivité vis-à-vis de l'information »²¹.

Comme tous les journaux, El Watan se caractérise par la variété des rubriques : politiques, économiques, culturelles, sportives....ce journal paraît pour la première fois le 8 octobre 1990. Il est fondé par un groupe d'anciens journalistes d'El Moudjahid à la suite de la promulgation d'une loi (dite loi Hamrouche) autorisant la presse privée en Algérie.

El Watan est considéré comme le journal de référence en Algérie. Son directeur, Omar Belhouchet, a eu la Plume d'or de la liberté en 1994, une récompense remise par l'Association mondiale des journaux.

²⁰ Dans El Watan 04-02-2010

²¹ Dans El Watan 03-04-2010

1.3. Les énoncés sélectionnés :

Les énoncés que nous allons étudier sont relevés des rubriques régulières de sport et d'actualité. Les noms de journalistes sont généralement mentionnés à la fin de chaque article. Nous savons que chaque article journalistique est annoncé par un titre résumant principalement son contenu. Le titre est une sorte de reformulation réduite du contenu que les lectorats apprécient ou pas. Les titres sont souvent des structures nominales, rarement des structures verbales. Signalons que certains titres sont présentés sous forme de dénominations et/ou de désignations...

La presse algérienne « el Watan »

Rubrique « sport »

Code	Titre de l'article	Sources journaliste Date d'édition
AS	Super coupe : Les lauréats récompensés	02/12/2006
AS	MC Oran : La colère des supporters	17/12/2006
AS	Les Verts remportent le championnat arabe	<u>30/04/2006</u>
AS	Le talent récompensé	01/01/2007
AS	Retour sur la consécration	20/05/2007
AS	63 supporters blessés	26/05/2007
AS	Forfait de Hadj Aïssa	31/05/2007
AS	L'EN n'a pas su s'imposer	03/06/2007
AS	Décès d'un supporter de l'USMB	24/06/2007
AS	Ali Kerboua à Marseille, c'est fait	18/08/2007
AS	La presse brésilienne commente	20/08/2007
AS	Boukensa et Zerguelaine passent	26/08/2007
AS	Un journaliste d'El Watan dans le jury international	26/09/2007
AS	Volley-ball. Les volleyeurs sollicités à l'étranger	30/09/2007

AS	L'ESS veut remettre de l'ordre à la maison	07/11/2007
AS	Les Verts remportent le tournoi de Tunis	<u>07/11/2007</u>
AS	Volley-Ball. Un Algérien en Russie	14/11/2007
AS	Forte participation algérienne aux Jeux d'été de Pékin	28/07/2008
AS	Athlétisme, boxe, judo : l'espoir de médailles	28/07/2008
AS	Pongistes, rameurs, épéistes : les autres « olympiques » algériens	28/07/2008
AS	Les nageurs algériens s'acclimatent à Séoul	28/07/2008
AS	Les boxeurs algériens débutent mal	12/08/2008
AS		07/09/2008
	Un public à discipliner	
AS	Danone nations cup de football : Les benjamins algériens à l'honneur	10/09/2008
AS	Messadi Mohamed, président du comité des supporters du MCS	27/09/2008
	« Les supporters représentent le support de l'équipe »	
AS	Canada : Des Algériens sur le tatami	01/11/2008
AS		<u>10/11/2008</u>
	Fortes primes pour trois compétitions	
AS	Les harrachis exigent une enquête	03-02-2009
AS	ASO - ES Sahel : Les anciens joueurs à l'honneur	04-04-2009
AS	CRB 1 - USMH 0 : La tête en coupe d'Algérie	<u>18/04/2009</u>
AS	Ouled El Houma honore trois Batnéens	23/04/2009
AS	Équipe nationale A' : Les Verts à pied d'œuvre à Tripoli	<u>10/06/2009</u>
AS	Coup d'envoi aujourd'hui	26/06/2009
AS	Les boxeurs Ouradi et Benchabla en finale	02/07/2009
AS	Bilan mitigé des athlètes algériens	05/07/2009
AS	Transfert : Rafik Saïfi opte pour Al Khor Club Sport (Qatar)	11/08/2009

AS	Handball : L'Algérie remporte le tournoi d'Istres (France)	25/08/2009
AS	Tout le pays se met à l'heure du match Égypte-Algérie : Le foot, la joie, l'espoir...	12/11/2009
AS	Trois supporters algériens refoulés	13/11/2009
AS	Nous sommes déterminés	14/11/2009
AS	Peu nombreux mais très bruyants	14/11/009
AS	Rabah Madjer : « Le football algérien revient en force »	25/11/2009
AS	Mise en place d'un pont aérien entre Alger et la Capitale	16/11/2009
	soudanaise : Tous à Khartoum !	
AS	Avec le soutien des fans	17/11/2009
AS	Les guichets d'Air Algérie pris d'assaut	<u>17/11/2009</u>
AS	Les responsables d'Air Algérie tentent de rassurer	<u>17/11/2009</u>
AS	Hostiles à tout ce qui est égyptien	<u>17/11/2009</u>
AS	Etre ou ne pas être en Afrique du Sud	18/11/2009
AS	Les Algériens envahissent Khartoum	18/11/2009
AS	500 supporters de l'Ouest ont pris le train pour l'aéroport international d'Alger	18/11/2009
AS	« Nous ne sommes pas des hooligans »	21 /11/2009
AS	Le pari gagné du Soudan	22/11/2009
AS	Les élucubrations des télés égyptiennes	22/11/2009
AS	Tous les supporters algériens sont rentrés de Khartoum	22/11/2009
AS	Zinedine Zidane à France Football : « L'Algérie méritait sa qualification »	23/12/2009
AS	« 3000 supporters prévus pour Luanda »	30/12/2009

Rubrique « actualité »

Code	Titre de l'article	Sources journaliste Date d'édition
------	--------------------	---------------------------------------

AA	Collectif des journalistes de Constantine	26/01/2006
AA	Nouamane Meziche arrêté à Alger	26/01/2006
AA	Grippe aviaire	26/01/2006
AA	Les intellectuels algériens solidaires	10/08/2006
AA	Soutien à Alger aux femmes palestiniennes	10/12/2006
AA	«Nécessité d'appliquer les principes de la démocratie »	10/12/2006
AA	L'Italie contaminée par le syndrome du racisme Les musulmans sommés d'avoir des «valeurs»	26/04/2007
AA	Coopération. L'ambassadeur de Cuba à Ouargla	30/10/2007
AA	Enseignants de tamazight en grève	30/10/2007
AA	Magasin Beauty Shop Univers des cosmétiques haut de gamme	30-11-2008
AA	Le SG du ministère de l'éducation à propos de l'intégration des enseignants contractuels «Il n'y aura pas de solution politique»	20-08-2008
AA	Séminaire sur la santé mentale à TiziOuzou 1% des algériens sont schizophrènes	21/03/2009
AA	Un salon pour la femme productive	21/03/2009
AA	Mort tragique d'une collégienne	21/03/2009
AA	Hommage aux martyrs de la révolution	21/03/2009

2. La description du corpus :

Nous allons étudier dans notre corpus le vocabulaire employé dans un discours de presse pour dénommer une personne. Nous ne livrons pas à une étude quantitative

mais qualitative afin de neutraliser un certain nombre de « lexème et de syntagme » apportant plus d'informations sur un individu donné dans un contexte discursive. Elle est beaucoup plus une étude descriptive que comparative dans la mesure où elle va nous permettre de détecter et de décrire toute unité ou un ensemble d'unités ayant «une référence sémantique» / «un sens dénominatif »

2.1. Le choix de corpus :

Nous avons procédé au dépouillement des deux types de presse du journal quotidien « El Watan » de deux rubriques distinctes : l'une sportive, l'autre est d'actualité dans le but d'analyser les différents moyens d'expressions utilisées dans ces articles de presse.

Une étude de deux rubriques différentes nous a semblé pouvoir nous apporter plus d'expressions linguistiques existantes dans l'une et pas dans l'autre.

Le nombre d'article analysé est mentionné dans le tableau suivant :

- Texte 1 de sport est dorénavant « AS »
- Texte 2 d'actualité est dorénavant « AA »

	2006	2007	2008	2009	Total
AS	03	04	03	03	13
AA	03	03	03	03	12

Nous remarquons que le tableau ci-dessus montre que le nombre d'articles de sport est équivalent à ceux de l'actualité. Evidemment, Ce qui nous a attiré, c'est la diversité des signes dénominatifs saisis dans ces deux articles. Il nous a semblé que des résultats intéressants pouvaient être obtenus en se basant dans notre étude sur le recensement de toutes les unités linguistiques renvoyant à un et/ou des référents connus. Il est indispensable de décrire ces expressions linguistiques repérées dans des

contextes journalistiques. C'est pourquoi, nous avons procédé par la recherche de ces unités et nous avons trouvé ceci : Président, chouchou, Femme, Enfant, Parent, Joueur, Entraîneur, Gardien, Capitaine, coach... Nous sélectionnons, dans un cadre très étroit de notre article, que quelques unités référentielles renvoyant à des personnes bien déterminées.

2.2. Analyse du corpus :

2.2.1. Les noms propres de personnes :

Bien évidemment, les noms propres de personnes (prénom et patronymes) sont les entités les plus faciles à détecter : parce qu'ils sont d'abord non-significatives, et différent d'une culture à l'autre. Les indices qui nous ont permis de les repérer sont nombreux. Mais d'abord, nous commençons par une analyse quantitative présentée sous forme du tableau suivant :

	Nombre Npr		Nombre de Nc		Total
AS	97	38.95%	152	61.04%	249
AA	40	23.12%	133	76.87%	173

Dans les articles de sport, nous remarquons la présence d'un nombre considérable de Nc d'un total de (152) noms sans compter les noms répétés, beaucoup plus que les Npr, d'un total de (97) en éliminant tous les Npr répétés dans les articles de sport. Nous comptons, en outre, dans les articles d'actualité, (40) Npr et (133) Nc. Nous avons repéré les noms de personnes suivis ou précédés d'informations. Les noms de personnes sont repérables à l'aide de :

1) D'un contexte gauche : (une civilité, une fonction, un métier)

*1/ AA. 10/12/2006 : En somme, pour connaître le vécu de ces femmes dans les territoires occupés, la secrétaire générale du PT, **Mme Louisa Hanoune**, a tenu au préalable à rendre hommage aux femmes palestiniennes qui ont été de tous les temps à l'avant-garde de toutes les luttes contre la discrimination et l'oppression. Elle a également salué la*

présence en force des syndicalistes algériens et à leur tête **Abdelmadjid Sidi Saïd** et les représentants du gouvernement.

2/ AA. 01/01/2007 : Des paroles qui ont dû faire chaud au cœur au président de laFAF, Hamid Haddadj, qui a partagé la table avec Abdelaziz Belkhadem. Dans son allocution, Hamid Haddadj a fait remarquer que « les distinctions nous réconfortent dans nos choix dans la mesure où les joueurs primés font partie des sélectionnés qui portent le maillot de l'équipe d'Algérie »,

2). Une preuve interne (un prénom) :

3/ AA. 01/01/2006 : Des paroles qui ont dû faire chaud au cœur au président de la FAF, HamidHaddadj, qui a partagé la table avec Abdelaziz Belkhadem. Dans son allocution, HamidHaddadj a fait remarquer que « les distinctions nous réconfortent dans nos choix dans la mesure où les joueurs primés font partie des sélectionnés qui portent le maillot de l'équipe d'Algérie »

4/ AA. 20/08/2007 : YazidOuahib, 54 ans, a une trentaine d'années de journalisme sportif derrière lui, a débuté au quotidien El Moudjahid dans les années 1970, avant de fonder en 1990 le journal El Watan en compagnie de 17 de ses collègues et consœurs issus du même journal

3). Une double preuve (un contexte gauche et un contexte droit) :

5/ AS.31/05/2006 : Forte de 36 membres dont 20 joueurs, la délégation algérienne effectue ce long périple africain à bord d'un avion spécial affrété par Air Algérie. Le chef de délégation est **Mohamed Khelaïfia**, membre du bureau fédéral, tandis que le président de la FAF, HamidHaddadj, rejoindra les Verts à Praïa à partir de Zurich où il

assiste aux travaux du congrès de la FIFA.

6/ AA.10/12/2006 : A titre indicatif, la rencontre en question se tient sous le haut patronage du président de la République. A cet effet, et dans une allocution prononcée en son nom par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, TayebLouh, le premier magistrat du pays a indiqué que le soutien aux femmes palestiniennes est en soi une condamnation de l'occupation israélienne, rappelant, dans ce sillage, la situation tragique qu'endure le peuple palestinien.

4). **La présence d'un verbe utilisé pour désigner une action mettant en jeu une personne :**

7/ AA. 26/04/2007 : Rome. De notre correspondante Car même si le ministre de l'Intérieur, **Giuliano Amato**, jure que ce document concerne toutes les communautés d'immigrés résidant dans la péninsule, personne n'est assez dupe pour avaler cette version des faits, car le texte qui interdit la polygamie, ... Ces derniers craignent de ne pouvoir plus exercer aucune autorité morale sur leurs chérubins. «Mon gosse pourrait invoquer la charte pour me dénoncer si je veux, par exemple, lui interdire de rentrer tard ou de s'adonner à l'alcool», nous explique, préoccupé, **Kamel**, cadre algérien, père de deux adolescents et pourtant très permissif dans l'éducation de ses enfants... Il faut dire que ces faits succèdent à une campagne d'islamophobie très accentuée durant laquelle d'influents intellectuels italiens, dont l'écrivain **Oriana Fallaci** (décédée depuis) ou l'ancien président du Sénat italien, **Marcello Pera**, affirmaient haut et fort que «les valeurs occidentales et chrétiennes sont supérieures à celles islamiques» et qualifiaient les musulmans d'individus «intolérants qui menacent les valeurs des Européens»...

5). Les noms propres issus de noms de lieu :

8/ AA. 21/03/2009 : Des études estiment à 300 000 le nombre d'Algériens qui souffrent de cette lourde maladie soit quelque 1 % de la population totale.

2.2.2. Les noms communs simples et composés :

« L'analyse morphologique fondée sur la mise en relation de la forme et du sens dégage les divers catégories du morphème lexicaux qui constituent des mots » (M. Mortureux : 1997, 22). Nous soutenons la théorie de Gérard Petit qui s'interroge sur la nature de la relation référentielle déterminée par la fonction dénomminative d'un item simple ou composé.

Cette analyse va nous permettre de distinguer dans notre corpus, des noms constitués d'un seul morphème « inanalysable » ou d'autre constitués de plusieurs morphèmes analysables. Par exemple, les noms comme « personne, personnel, personnalité » sont liées par leur formes et par leur sens en impliquant l'élément « personne » dans l'élaboration d'une nouvelle version sémantique.

Nous remarquons que sémantiquement, il est difficile de découper l'unité « personnel », il est donc un morphème simple. Nous remarquons également que le nom « personnel » est formé morphologiquement de deux éléments,

Base fixe et valeur dénomminative.

Nous constatons à travers cette analyse, deux catégories s'opposant par leur fonctionnement tant formelles que sémantiques.

a- La base :

Ce sont des morphèmes simples, nom composés comme « ami » ils forment des mots à eux seul : ils se positionnent dans les énoncés à l'aide de la syntaxe. Leur sens y est déterminé par la valeur dénomminative qui lui est propre comme celle représentées par les dictionnaires et par leur relation entre mots dans un énoncé.

b- Les affixes :

Egalement des morphèmes, qui ne fonctionnent pas seul dans un énoncé. Ils sont, au contraire, liés à une base pour former un mot dérivé : un mot dérivé est donc un syntagme constitué par l'enchaînement de plusieurs morphèmes (base + affixe). Concluons que les affixes n'accomplissent pas de valeur dénominate, mais ils ont une signification qui intervient dans la valeur dénominate des mots dérivés.

Nom commun	
Nc simples	Nc composés
✓ Ami	✓ act/eurs
✓ Arbitre	✓ art/istes
✓ Athlète	✓ But/eur
✓ cadet	✓ attaqu/ant
✓ Camarades	✓ box/eurs
✓ capitaine	✓ co/équip/iers
✓ chef	✓ coméd/iens
✓ crawlers	✓ Compagn/ons
✓ fans	✓ déléga/tion
✓ frères`	✓ demi-défens/if
✓ garçons	✓ dirige/ants
✓ gars	✓ écriv/ain
✓ invité	✓ Entraîn/eur
✓ jeune	✓ Escrim/euse
✓ judokas	✓ Football/eur
✓ junior	✓ Gard/ien
✓ Parents	✓ grand-père
✓ patients	✓ grév/istes
✓ poète	✓ Jou/eur
✓ public	✓ jur/istes
✓ sport/ifs.....	✓ le co/pilote.....

2.2.3. Les désignations des personnes :

Nous avons analysé, dans le cadre de notre corpus, les différentes expressions linguistiques qui réfèrent à « la personne » et nous avons obtenu un nombre remarquable de désignation repéré généralement sous les formes suivantes :

- ✓ D + N + expression vide
- ✓ D + N + expression définitoire
- ✓ D + N + expression descriptive
- ✓ D + N + expression explicative

Plus détaillé encore, les formes les plus fréquentes se présente dans notre corpus sous différentes formes :

1. L'indéfini : quelqu'un, personne.

*9/ AS. 12/08/2008 : Le moins que l'on puisse dire c'est que Kramou (60 kg) a échoué là où **personne** ne l'imaginait. La sortie précoce de Kramou a surpris même le staff technique.*

*10/ AA. 26/04/2007 : Rome. De notre correspondante Car même si le ministre de l'Intérieur, Giuliano Amato, jure que ce document concerne toutes les communautés d'immigrés résidant dans la péninsule, **personne** n'est assez dupe pour avaler cette version des faits, car le texte qui interdit la polygamie, la séparation entre les sexes dans les lieux publics et le port du voile qui couvre le visage s'adresse évidemment aux habitants de confession musulmane.*

2. nombre + de : (la non précision de l'individu)

*11/ AA. 30/10/2007 : une voiture de police s'arrête devant le trottoir où les contestataires ont élu domicile. Visiblement peinés par la condition des grévistes — **trois d'**entre eux dormaient d'un profond sommeil — des*

officiers de police en civil firent discrètement un signe de la main au porte-parole des enseignants. «N'occupez pas la voie en entier, veuillez laisser un passage.

3. « **autre** » sous forme : un autre

12/ AS. 12/08/2008 : Les autres engagés ont été également stoppés d'entrée de jeu. Le judo qui a procuré de la satisfaction grâce à Soraya Haddad a déçu hier avec les judokas Omar Meridja et Leila Latrous qui ont prématurément quitté le tatami.

13/ AA. 20/08/2008 : Questionné à propos de la dégradation alarmante de l'état de santé des grévistes, M. Khaldi dit ne pas souhaiter qu'«il y ait de drame». «Que les uns et les autres prennent leurs responsabilités», achève-t-il.

14/ AA. 26/01/2006 : Il est exclu aussi que les quatre autres membres de sa famille, également malades, soient atteints de cette maladie.

4. **Dét + N (simple) :**

15/ AA. 26/01/2006 : L'homme, âgé de 45 ans, décédé jeudi dernier à l'est d'Oran, ne présente pas de signes d'une personne morte de la grippe aviaire.

16/ AA. 21/03/2009 : La manifestation, «initiée sur instruction du wali après avoir constaté que la femme sans emploi est marginalisée», souligne le coordinateur de la manifestation, M. Hamadi,

5. **Dét + N (composé par affixation) :**

17/ AA. 10/12/2006 : Des jur/istes, des syndical/istes, des sociol/ogues, des représent/ants d'associations, des milit/ants dans différentes

organisations, issus de divers Etats notamment la Palestine, le Liban, l'Espagne, l'Egypte, le Maroc, l'Angola, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Iran et l'Arabie Saoudite...

18/ AS. 03/06/2007 : Les **co/équipiers** de Saïfi avaient la victoire en main devant cette solide équipe capverdienne, mais le but égalisateur survenu dans les dernières secondes de la rencontre a remis tout en cause.

6. **Dét + N+ expansion descriptive (adjectifs) :**

19/ AS. 30/04/2006 : Le football national retrouve le sourire grâce au merveilleux succès de **la sélection féminine** qui a remporté hier soir le premier championnat arabe en venant à bout de la sélection marocaine.

20/ AS. 30/04/2006 : La rencontre qui a eu lieu à Alexandrie a vu **une équipe algérienne très combative** qui a dominé presque tout le match, se créant aussi de nombreuses occasions de but. Le score à la mi-temps était de zéro partout malgré une nette domination des Verts qui ont pratiquement investi le périmètre de **l'équipe marocaine**.

21/ AS. 13/11/2009. **Trois supporters algériens refoulés.** Trois **supporters algériens** ayant fait le déplacement au Caire pour assister au match, ont été refoulés par **les autorités égyptiennes** au motif qu'ils n'étaient pas en règle.

• **Avec un adjectif ordinaire :**

22/ AA. 10/12/2006 : A cet effet, et dans une allocution prononcée en son nom par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, le **premier magistrat** du pays a indiqué que le soutien aux femmes palestiniennes est en soi une condamnation de l'occupation israélienne, rappelant, dans ce sillage, la situation tragique qu'endure le peuple

palestinien.

- **Avec un adjectif cardinal**

*23/ AS. 13/11/2009 : **Trois** supporters algériens ayant fait le déplacement au Caire pour assister au match, ont été refoulés par les autorités égyptiennes au motif qu'ils n'étaient pas en règle.*

7. Nom de la personne + expression définitoire (juxtaposition) :

*24/ AA. 20/04/2007 : A cet effet, et dans une allocution prononcée en son nom par le **ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, le premier magistrat du pays** a indiqué que le soutien aux femmes palestiniennes est en soi une condamnation de l'occupation israélienne, rappelant, dans ce sillage, la situation tragique qu'endure le peuple palestinien.*

*25/ AA. 20/04/2007 : De son côté, **l'ambassadeur de Palestine à Alger, AhmedAbderrezak El Selmane**, a relaté les événements ayant marqué l'histoire de la Palestine et ses souffrances, dénonçant, à cet égard, la discrimination et la ségrégation qui, a-t-il confirmé.*

8. Des noms empruntés d'autres langues : la langue arabe et l'anglais :

*26/ AS. 03/06/2007 : Avec une avance assez confortable au classement de son groupe dont il est le **leader, le team** national aurait pu réussir son pari de ramener une victoire de son difficile déplacement, mais au vu de la rencontre, il faut reconnaître que la manière n'y était pas du tout.*

*27/ AS. 20/05/2007 : Rym n'a, en outre, pas tort car les partenaires de Benchadi ont été, par leur exemplaire comportement, les dignes ambassadeurs du football algérien. A l'approche de la capitale, **le coach Saâdane** fait le tour, distribue verbalement le programme d'entraînement du lendemain.*

*28/ AA. 21/03/2009 : connu sous le sobriquet de Âami Ali, ou Ali Adjemoudh, qui, raconte un de ses compagnons au maquis, prononça un certain 8 mai 1955, lors d'un regroupement des **moudjahidine** à Thaboudoucht... D'autre part, le nouveau bureau de poste, sis à quelques mètres face au siège de l'APC, a été dénommé au nom des **chouhada** Tighedine Mohammed Ben Mohammed (1923-1958) et ses trois frères et neveux.*

9. des noms employés dans un autre registre :

*29/ AA. 26/04/2007 : Ces derniers craignent de ne pouvoir plus exercer aucune autorité morale sur leurs **chérubins**. «**Mon gosse** pourrait invoquer la charte pour me dénoncer si je veux, par exemple, lui interdire de rentrer tard ou de s'adonner à l'alcool», nous explique, préoccupé, Kamel...*

2.3. Les observations réalisées :

Nous remarquons que les termes les plus répandus dans ce corpus sont principalement des termes dénotatifs (det+ N) qui laissent étendue l'interprétation de l'expression référentielle : femme, de quel femme s'agit-il ? (algérienne ou Palestinienne...)

Nous remarquons également que l'emploi de différentes formes désignatives contribue à fournir plus de précision sur la personne, à l'individualiser d'avantage. En revanche, dans le cas des exemples (9) et (10) Nous nous trouvons perdus devant ces formes d'expressions indéfinies « personne » dans la mesure où elle rend difficile l'identification du référent car plusieurs sujets sont impliqués dans cet énoncé.

L'exemple (11) ne donne aucune information particulière sur « les grévistes » dont on parle, c'est n'importe lesquels. Ce sont « Trois » pris de l'ensemble « des grévistes ». Nous excluons donc l'exemple « trois d'entre eux » qui ne présente aucune précision particulière de ces personnes et ne précise pas de quelles personnes

s'agissent-elles ?

Nous nous sommes basés dans cette analyse sur une échelle élaborée allant de l'expression la moins individualisante, Une expression réduite à un seul nom «det+nom», le cas des exemples (15) et (16) qui laissent les personnes (l'homme, la femme, le coordinateur) auxquelles elles réfèrent « masquées », une expression un peu plus étendue dont le sens n'est pas évident hors contexte.

Nous avons remarqué la présence d'autres expressions surtout dans les exemples (24) et (25) sous forme de « *Det+ N+ expansion définitoire* », une expression qui tend à établir une équivalence entre le nom propre et un autre substantif (Ahmed Abdelrezak El Salmane, l'ambassadeur de la Palestine à Alger). Egalement, sous forme de « *Det+ N+ expansion descriptive* », impliquant parfois une description, une appréciation ou un jugement de l'auteur dans le contexte.

Les expressions et/ou termes sont connotatifs impliquent un jugement descriptif, appréciatif et évaluatif de l'auteur sur les personnes « joueur, femme, enfant... » dans une situation contextuelle. Nous estimons que ces jugements permettent de déterminer le référent par rapport au statut de la personne en tant que «joueur, femme, enfant... ».

Troisième chapitre

**Distinction et description des paradigmes
dénominatifs :**

1. Les noms propres et les noms communs.

L'étude faite sur le discours journalistique « la presse » a pour but de nous permettre de recenser toutes les formes de dénominations employées afin de désigner les personnes. Entre dénomination et désignation, nous distinguons les noms propres et les noms communs ». Ces derniers sont définis ainsi :

« Le nom commun est celui qui s'applique à un être ou à un objet en tant que cet être ou objet appartient à une espèce ; ce nom est « commun » à tous les individus de l'espèce : cheval, maison, douceur, pays, récompenses... » (Le bon usage : 1980, p385). Il peut se faire qu'une espèce ne comprenne qu'un seul individu. Le nom qui désigne cet individu n'est pas moins qu'un nom commun.

« Le nom propre est celui qui peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet, à une catégorie d'être ou d'objet pris en particulier, il individualise l'être, l'objet ou la catégorie qu'il désigne : Paris, Molière, Provence, anglais » (Le bon usage : 1980, p385)

Autrement dit, les noms communs se distinguent clairement des noms propres. Les premiers s'appliquent aux termes généraux, ils peuvent correspondre à un seul individu alors que les seconds conviennent aux termes singuliers qui font référence qu'à une seule personne déterminée ou à une collectivité « Algérie ».

Les définitions du nom (propre ou commun) n'ont pas manqué. Ce sont des signes linguistiques liés à une réalité (extralinguistique). Le nom propre est facilement repérable dans un contexte

« Puisqu'il a la particularité de s'écrire avec une majuscule, de ne généralement pas prendre la marque du pluriel et de s'employer sans déterminant. On peut également lire que le nom propre n'a pas de sens, et même qu'il ne relève pas de la langue »²².

²² Sarah Leroy « le nom propre en français » disponible sur <http://books.google.com/>

1.1. Les critères formels :

1.1.1. L'emploi de la majuscule :

Les Npr commencent généralement par une majuscule en français. Cependant ce facteur définitoire reste superficiellement moins linguistique. Or, un locuteur est censé reconnaître un nom propre à l'écrit. Il pourra rencontrer des exceptions telles les noms communs commençant par une majuscule, ayant ainsi les propriétés du nom propre. Nous pouvons trouver la majuscule dans les titres auxquelles elle confère une certaine majesté : Monsieur Saadane; dans les noms de nationalité : « Algérien » et par analogie, des noms ethniques « les Algériens... » Evidemment, les Nc écrits avec une majuscule se trouvent classer parmi les Npr. Toutefois, nous pouvons rencontrer aussi des Npr qui s'écrivent sans majuscule, ils deviennent ainsi des noms communs.

1.1.2. . L'absence de traduction :

Une problématique est évoquée, celle de la traduction : les noms propre produits dans la langue « source » l'arabe, dans un corpus francophone n'a pas d'équivalent dans la langue française. Les grammaires et la majorité des ouvrages de la linguistique confirment que les noms propres sont intraduisibles.

Il faut avouer tout de même que « *jusqu'à une époque récente, le nom propre est un parent pauvre de la linguistique* » (Jean Molino : 1982, p.p.5-20). Il est recruté dans une langue pour désigner des êtres, « *des substances individuelles* ». Ils réfèrent dans ce cas à « *des individus du monde physique* » (Jean Molino : 1982, p.p.5-20).

*30/AA. 21/03/2009 : Une collégienne d'à peine 14 ans répondant aux initiales H.T. est décédée, mercredi dernier, en pleine séance de sport au CEM de Taourirt, 50 km à l'est de Bouira. Cette mort subite de cette innocent enfant a mis en émoi toute la population de ce paisible village. Les faits : **Tinhinane** a pris part comme tant d'élèves de sa classe à un tournoi de handball dans le cadre du sport scolaire. En pleine action pour effectués sur **ce frêle et inerte corps** n'ont pu lui rendre le souffle. se préparer à envoyer la balle à sa coéquipière, elle s'arrêta net et devant les regards pantois des spectateurs, lâcha la balle qu'elle ne saura*

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

reprendre après. Ni l'oxygénation via le bouche-à-bouche ni encore moins d'autres mouvements de bras

« Tinhinane », est un nom propre d'une personne qui n'a pas d'équivalent identique en français, il est pour ainsi dire dépourvu de sens. Cependant, nous pouvons proposer (collégienne, enfant, élève...) comme traduction qui est loin d'être fidèle que dans ce contexte car ce Npr peut renvoyer à d'autres personnes ayant ce même nom dans un environnement différent. Bref, le nom propre d'une personne a des références particulières « distinguées » d'un individu à l'autre.

Le fait de remplacer « Tinhinane » par ses traductions permet une progression sémantique « logique » du le contexte. Certes, les Npr ont des significations culturelles et raciales qui ne peuvent, en aucun cas, révéler des connaissances référentielles ou sémantiques propres à la personne désignée.

« La sémantique adoptée est constamment référentiels ». « Mais le nom de tout objet singulier n'est pas nécessairement propre et tout nom ne désigne pas un objet singulier. D'autre part tant l'adresse que la référence caractérisent aussi les Nc dans la mesure où, plus que les Npr, ils sont éléments du discours »²³.

L'emploi du Npr « seul » est le plus courant, or lui coller un déterminant est quelquefois inévitable pour conserver la « valeur sémantique particulière » exigé par le contexte. Il est à souligner également que le Npr d'une personne n'a, pour ainsi dire, que deux utilisations possibles : il se présente fréquemment sans déterminant quoique, parfois, peut être déterminé par un article défini en fonction de son emploi dans le discours.

La dénomination « **les Salim Ilès** » désigne tous les joueurs nageurs ayant les compétences du seul « **Salim Ilès** » ou qui ce sont bien préparés au championnat des Jeux Olympique. Ou « **les Lamouchia, Tajar, et les autres Meftah** » réfèrent à toute une équipe qui a l'espoir de gagner et d'apporter la victoire comme la sélection qui l'a précédée.

²³ Disponible sur <http://www.onomstique.asso.fr/>

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

*31/ AS. 28/07/2008 : Devant les champions du monde de la discipline, la tâche des algériens sera difficile, mais quelques espoirs de médailles ne sont pas à écarter. En natation, même si les chances de médailles pour les algériens sont extrêmement « minces » devant les géants américains et australiens, les **Salim Ilès** et **autres Mahdi Hammama** peuvent aller très loin, avec au moins des records d'Afrique. Les nageurs algériens se sont bien préparés, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France pour ce grand rendez-vous sportif qui devrait confirmer la supériorité des « phénomènes » américains dans la discipline.*

*31/ AS. 10/06/2009 : L'Algérie s'est fait lamentablement éliminer pour la première édition en 2008 après avoir été écartée par les Lions de l'Atlas. Tenus en échec à Koléa (1-1), les Verts ont réussi à réaliser le même résultat à Fès avant de céder le billet qualificatif aux Marocains dans la fatidique série des tirs au but. Les **Lemmouchia**, **Tedjar** et **autres Meftah** refusent, cette fois-ci, de subir le même sort. Ils veulent s'inscrire dans la même dynamique de succès que l'équipe première.*

En revanche, les Nc sont plus souvent identifiés non seulement par un article défini, mais aussi, indéfinis, possessifs, démonstratifs... Les Nc s'étendent à des usages sémantiques plus importants et plus riches que le Npr, selon sa position dans le texte journalistique. Ces derniers varient en se substituant sans perturber l'ordre syntaxique et sémantique du contexte (**Madjer, la star, le joueur**). Ces Nc interchangeables n'ont pas la même signification hors contexte. Or ils réfèrent à la même personne désignée. Pareillement pour (**équipe, ambassadeur, joueurs**).

*32/ AS. 25/11/2009 : **Madjer** a souligné, dans une interview au quotidien madrilène El País, que « nous sommes **la seule équipe** arabe qualifiée et nous allons être **l'ambassadeur** du football arabe en Afrique du Sud ». « Le football algérien revient avec plus de force après une absence de 24 ans au Mondial », ajoute **l'ancienne star** du football algérien. **Madjer**, qui a rendu hommage à la grande génération de joueurs comme*

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

Belloumi, Assad, Bensaoula et autres qui ont permis à l'Algérie d'être « très présente » dans le football international lors des coupes du monde en Espagne (1982) et au Mexique (1986), affirme que l'équipe actuelle renferme de « bons joueurs, qui le seront plus dans les prochaines années ». L'ancien joueur de Valence (Espagne) et du FC Porto (Portugal) avec lequel il a gagné la Coupe d'Europe en 1987....

En plus, sur le plan syntaxique, un Npr sans déterminant, fonctionnant comme syntagme nominal, est textuellement l'équivalent du Nc (Det+N). La détermination du nom (propre / commun) entraîne des effets sémantiques sur lesquels nous allons revenir plus tard. Nous allons, à présent, s'intéresser à une nouvelle exception, celle du nombre et de la fréquence du Npr.

1.1.3. L'absence de flexion :

Sur le plan morphologique, le Npr est défini comme indifférent aux critères de la flexion: « les marques flexionnelles » du genre et du nombre le caractérisant sont s invariables. Le Npr est supposé exprimer le « singulier » ; la marque du féminin et du pluriel est naturellement écartée du fonctionnement fréquent. Cependant, l'usage rencontre des cas particuliers qui peuvent ainsi bouleverser la définition classique « de la flexion ».

Revenant sur l'analyse des anthroponymes où le genre des Npr particulièrement les prénoms est facile à identifier. Il existe effectivement, en arabe algérien, des Npr masculin et des Npr féminin, reconnaissable sans les soumettre aux règles morphologiques du genre.

D'autres Npr marqués par des déterminants, issus essentiellement des noms d'un lieu et indiquant l'appartenance de la personne nommée, répondent explicitement aux normes de flexions. tel est l'exemple ci-dessous:

Un Algérien —————> une Algérien/ne. (« ne » est la marque du féminin)

33/ AS. 12/08/2008 : *Moins grave par rapport aux autres, la jeune escrimeuse Anissa Khalfaoui a échoué logiquement au fleuret devant*

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

(l'Américain/e) Thomson, largement victorieuse. Aujourd'hui, c'est encore la boxe, la natation, le judo et l'aviron qui feront leur entrée en lice. Le boxeur Abdelhamid Ouradi (54kg) sera opposé à (l'Irlandais) Marcon Bezina dans un combat où l'Algérien est contraint de faire mieux.

34/ AA. 21/11/2009 : « ...pour ce qui (des Soudanais), je dirais que ce sont des gens très généreux qui nous rappellent nos traditions d'accueil au pays (l'Algérie) Nous étions accueillis comme des rois. » évoquant la présence du public égyptien sur les gradins d'en face, notre interlocuteur dira que « (les Egyptien/s) n'ont pas osé nous attaquer ou nous harceler comme ils ont fait au Caire.

Une autre observation logique et peu importante sur la pluralité des Npr. Généralement, la singularité d'un Npr est déterminée par l'individualité du référent qui se traduit donc par la singularité du verbe accompagnant. En revanche, le pluriel est, décidément, démarqué par la multiplicité des référents (**Abdelhamid Mehri/ Brahim El-Milli/ ZhorOunissi/ LouizaHanoun/ la poète Rabéa Djalti... ont tenu**), c'est le cas des noms de personnes où les Npr, les désignant, ne profitent pas de la marque du pluriel.

*35/ AA. 10/08/2006 : Plusieurs personnalités étaient présentes à ce regroupement. Entre autres, **Abdelhamid Mehri, Brahim El-Milli, ZhorOunissi, LouizaHanoun, la poète Rabéa Djalti** et de nombreux journalistes qui ont tenu à marquer leur présence à cet évènement. L'ambassadeur de la Palestine était aussi parmi les invités. D'emblée, **Abdelhamid Mehri**, ancien SG du FLN, devait préciser que cette rencontre est «un message des aventuriers de la Révolution algérienne aux aventuriers de la résistance du Liban», ajoutant que «la nation arabe est plus que jamais interpellée pour réagir face à l'oppression d'Israël». Une autre observation logique et peu importante sur la pluralité des Npr*

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

La marque du pluriel se manifeste généralement par l'emploi d'un « S » à la fin d'un nom. Or, certains usages particuliers ne le permettent pas, le cas de l'antonomase, la métonymie....

*36/ AS. 10/06/2009 : L'Algérie s'est fait lamentablement éliminer pour la première édition en 2008 après avoir été écartée par les Lions de l'Atlas. Tenus en échec à Koléa (1-1), les Verts ont réussi à réaliser le même résultat à Fès avant de céder le billet qualificatif aux Marocains dans la fatidique série des tirs au but. **Les Lemmouchia, Tedjar** et autres **Meftah** refusent, cette fois-ci, de subir le même sort. Ils veulent s'inscrire dans la même dynamique de succès que l'équipe première.*

Nous la récapitulons, selon Kestin Jonson, « Pour le nombre, on constate que les Npr de personnes désignant plusieurs individus prennent un déterminant au pluriels ou font accorder le verbe attribut ou épithète au pluriel mais ne prennent à peut près jamais l'S »²⁴.

L'analyse flexionnelle des Npr, en particulier « avec déterminant », nécessite effectivement une étude approfondie, qui ne sera pas entreprise ici. Des anomalies morphosyntaxiques sont à démontrer; les emplois fonctionnels « irréguliers » du Npr sont relativement admis dans un contexte dans la mesure où, loin de son fonctionnement naturel dans la langue, il s'adapte aux arrangements stylistiques imposés justement par le discours.

Et c'est ainsi, pour dire que le Npr mis au pluriel, s'il ne répond pas aux fonctionnements syntaxique adoptés par un Nc, il assure l'esthétique du texte (les figures de style) : « lorsque un Npr fait l'objet d'une figure de style, ses caractéristiques (la majuscule, genre et nombre) peuvent être modifiées »²⁵.

²⁴Kestin Jonson « Le nom propre : construction et interprétation » disponible sur <http://books.google.com/>

²⁵ http://fr.wikipedia.org/wiki/Nom-propre-et_nombre

1.2. Les critères sémantiques et pragmatiques :

Nous abordons, à présent, les critères sémantiques et pragmatiques, celle permettant une distinction du Npr/Nc. A l'inverse du Nc, le Npr est vide de sens et apporte une désignation distincte. Le Nc a un sens mais il est mieux exploité dans un contexte.

Les théories classiques mettent en évidence la non signification du Npr animée par l'usage. Un Npr est dépourvu de sens. Il se raccroche à ce qu'il désigne par un bien « conventionnel », mais non sémantique. Du point de vue de la linguistique saussurienne, le Npr, un signifiant sans signifié, est éloigné du système de la langue parce qu'il ne permet pas de l'analyser et par conséquent de l'interpréter.

La convention caractéristique du Npr fait de celui-ci un arbitraire qui semble être négligé par la sémantique lexicale. Certainement pas comme le Nc, le Npr est loin de satisfaire la nature descriptive et définitoire imposée essentiellement par la structure du lexique. Le Npr, un élément vide du sens mais il contribue à la l'élaboration des relations sémantiques en se référant à des individus.

*37/AS. 28/07/2008 : En natation, même si les chances de médailles pour les algériens sont extrêmement « minces » devant les géants américains et australiens, les **Salim Ilès et autres Mahdi Hammama** peuvent aller très loin³³¹², avec au moins des records d'Afrique. Les nageurs algériens se sont bien préparés, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France pour ce grand rendez-vous sportif qui devrait confirmer la supériorité des « phénomènes » américains dans la discipline... Les cinq nageurs algériens qualifiés aux J.O s'envoleront aujourd'hui à destination de Séoul (Corée du Sud) pour un stage de préparation et d'acclimatation. **Salim Ilès, Nabil Kebba, Mehdi Hamama, Sofiane Daid et MahrezMebarek**.... Les athlètes algériens seront conduits par le chevronné Salim Ilès qui s'est préparé aux Etats-Unis, après avoir repris la compétition en janvier dernier, suite à une opération chirurgicale...*

Un Npr dépourvu de sens, est la théorie classique sur laquelle s'appuient

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

certain auteurs lorsqu'ils tendent à le définir. Cependant, il existe de nombreux cas équivoques dont certains dépendent d'un contexte donné. Mais, il faut souligner que le Npr dans le contexte n'échappe pas également à la préoccupation de la linguistique dans cette situation. Il est temps de se poser la question sur la catégorie à laquelle le nom appartient, Nom propre ou nom commun ?

«**Salim Ilès**» représente un Npr qui réfère à une seule personne. Dans le même exemple, Il cesse de désigner son référent initial. Nous ne parlons plus de la personne qui s'appelle «**Salim Ilès**» mais à un ensemble de personnes qui dispose des compétences de «**Salim Ilès**». Or, la dénomination «**les Salim Ilès**» ne désigne pas un individu particulier, il ne répond pas donc à la définition traditionnelle du Npr. Dans ce contexte, le locuteur construit « une classe » de terme «**les Salim Ilès**». Il est ainsi envisagé comme « un nom commun » désignant des personnes ayant de telle qualité, de telle propriété (expérimenté, être compétent...). Ou inversement, un Nc peut être utilisé pour signifier un Npr. C'est le cas de l'antonomase. Dans l'énoncé ci-dessous le Nc «**ambassadeur**» n'est que la signification du Npr cité dans le même énoncé «**Abderrezak El Selmane**»

*38/ AA.10/12/2006 : De son côté, l'ambassadeur de Palestine à Alger, Ahmed **Abderrezak El Selmane**, a relaté les événements ayant marqué l'histoire de la Palestine et ses souffrances, dénonçant, à cet égard, la discrimination et la ségrégation....*

Nous nous sommes limités, jusqu'à présent, aux seuls noms propres désignant purement des personnes. Et nous avons négligé la notion de la diversité de la classe des noms de personnes. Pourtant, il existe de nombreux autres individus représentant, les parties politiques, les clubs sportifs, les noms de lieux...

Bien que formels, les critères (la majuscule, l'absence du déterminant et les marques de flexion) servent généralement à distinguer les Npr, des Nc, mais ils ne sont pas applicables dans n'importe quelle langue. Pour le français, la langue de notre corpus, l'absence du déterminant n'est pas satisfaisant ; on trouve, en effet, des Npr qui nécessitent un déterminant « l'Algérie ».

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

En plus, la majuscule ignorée dans la langue arabe est beaucoup plus fonctionnelle dans le système d'écriture français. Les noms propres « les Algériens » obéissent aux instructions de la langue du locuteur. Ici, le français, exige que le Npr soit écrit inévitablement avec une majuscule.

Aussi, les signes utilisés en tant que Npr «**Salim Ilès**» peuvent être réemployés en tant que nom commun «**Les Salim Ilès**». C'est essentiellement le contexte qui détermine la catégorie du nom (propre ou commun) qui doit se soumettre au fonctionnement morpho-syntaxique afin d'assurer une hiérarchie sémantique convenable à l'ensemble du texte.

2. La description des paradigmes désignatifs

2.1. Analyse syntagmatique :

2.1.1. L'adjectif :

La substance se distingue de l'adjectif par les déterminants. L'adjectif construit avec la substance une expansion « Adj + N / N + Adj ». elle prend sa place dans un syntagme afin de fournir plus de précision sur la personne à désigner. Les adjectifs sont soit « postposés » et sauvegarde un sens propre dans une tournure syntaxique, soit « antéposés » et là, elle donne naissance à un autre sens « figuré »

AVANT LE NOM	
Nombre numéro et ordinaux	Adjectifs courts et d'usage fréquent
50 000 personnes	Cet innocent enfant (simple)
Cinq nageurs algériens	Les anciens membres de l'équipe nationale (mémorial)
Le premier ministre	Les meilleurs footballeurs (talentueux)
5 nageurs qualifiés	Meilleur gardien

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

APRES LE NOM		
Participes passés et adjectifs verbaux	adjectifs évoquant une relation	Adjectifs dérivés d'un nom propre
Les joueurs primés	Le joueur international	Le peuple soudanais
D'athlètes participants	Une équipe nationale	Le président vénézuélien
Le personnel navigant	L'équipe olympique	femmes palestiniennes

Les adjectifs « relationnels » englobent à la fois les adjectifs « simples » et les adjectifs ethniques souvent repérés dans notre corpus. « *algérien, tunisien, marocain, irlandais, européen, musulman, arabe ...* » Appartiennent à la catégorie des adjectifs ethniques. Les adjectifs ethniques établissent une relation avec la substance, il ne peut, en aucun cas, être placé avant le nom (toujours placé après le nom). Leur origine est soit des substantifs (noms) ou des noms propres d'un être, de religion, d'un pays, Ils dévoilent le caractère particulier, en rapport avec une personne, d'une situation géographique ou d'une communauté. La distinction est évidente entre les deux sous-catégories d'adjectifs qualificatifs et ethniques.

*39/ AA. 10/08/2006 : La Bibliothèque nationale d'El-Hamma à Alger a abrité hier une journée de solidarité avec les peuples **libanais** et **palestinien**.*

*40/AA. 10/08/2006 : De son côté, Louiza Hanoun, secrétaire générale du PT, s'est dite choquée que la résistance libanaise soit assimilée «par certaines parties officielles **arabes**» au terrorisme. Elle n'omettra pas de saluer le président **vénézuélien**, Hugo Chavez, d'avoir pris la courageuse décision de rappeler son ambassadeur à Tel-Aviv, et d'appeler à recourir à l'arme du pétrole. La manifestation a été inaugurée par une allocution du directeur de la Bibliothèque nationale,*

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

Lamine Zaoui. Ce dernier a appelé les pays **arabes**, ayant des relations avec Israël, à rompre immédiatement toute relation avec les «sionistes», remerciant dans la foulée les journalistes **algériens** pour «l'excellent travail» qu'ils sont en train de faire.

Nous allons étaler notre analyse sur le plan morphologique, syntaxique et sémantique.

2.1.1.1. Sur le plan morphologique :

La population de l'Algérie ———> S₀

La population Algérienne ———> S₁

Il est nécessaire de faire des opérations syntaxiques simples pour justifier l'équivalence entre les deux syntagmes (l'adjectif dans S₁ et le complément de nom dans S₀).

Nous avons :

S₁ = [dét + N] + adjectif

Nous avons abouti à une relation entre le complément de nom et la préposition (de l'Algérie) et l'adjectif construites à partir de ce N avec l'ajout d'un suffixe.

La transformation (T) se fait ainsi :

T₀ = [dét + N] + prép + [dét + N]

T = prép + [dét + N]

T ———> de + la + Algérie

T ———> N + affixe

T ———> Alger + ien (ien est un suffixe)

T ———> Algérien.

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

L'adjectif ethnique est, en effet, construit à partir de l'effacement du déterminant (placé avant le nom et l'adjonction d'un affixe (à la fin du nom). L'adjectivation des noms géographiques (pays, ville, région) est réalisée simplement par l'adjonction des suffixes comme : **ain-aïne, ais-aïse, an-ane, ien-iene, in-ine, ois-oïse**

41/ AA. 26/04/2007 : Les musulmans (d') Italie, qu'ils soient pratiquants ou laïcs, se sentent fortement offensés par cette démarche injustifiée, à leurs yeux, et que les autorités italiennes ont menée unilatéralement, sans demander leur avis aux premiers concernés.

Signalons que « Italien » est un adjectif employé pour qualifier ce qui se rapporte à l'Italie, pour désigner « le peuple de l'Italie », « les musulmans de l'Italie ». C'est aussi le cas des autres adjectifs ethniques. Cette transformation est nécessaire pour garnir un texte de différentes formes désignatives et d'éviter les reproductions répétées des expressions dénominatives.

2.1.1.2. Sur le plan syntaxique :

Les qualifications (épithètes) sont soit antéposés, soit postposés au nom avec lequel elle construit un syntagme. Les adjectifs relationnels, quant à eux, sont obligatoirement post posés au nom. Nous avons le syntagme suivant :

*42/AA. 30/04/2006 : Le football national retrouve le sourire grâce au merveilleux succès de la **sélection féminine** qui a remporté hier soir le premier championnat arabe en venant à bout de **la sélection marocaine**....Le score à la mi-temps était de zéro partout malgré une nette domination des Verts qui ont pratiquement investi le périmètre de l'équipe marocaine. En seconde période de jeu, même scénario qui verra **une formation algérienne** faire le jeu et **la sélection marocaine** le subir.*

SN₂ La sélection marocaine, la formation algérienne

La première étape : la nominalisation du verbe

SN₃ ———> la formation des algériens

SN₃ = SN₀ + SN₁



[D + N]

La deuxième étape : La suppression du déterminant.

SN₄ ———> La formation algérienne

SN₄ = SN + adj.

La transformation adjectivale est marquée par l'effacement de la préposition du complément du SN₃ issu de la nominalisation d'un verbe. Cette règle n'est pas applicable dans tous les cas : il existe des syntagmes (N) qui ne dépendent pas de la nominalisation d'un verbe. Faire recours au verbe « être » ou « avoir » est parfois le seul issu (sans prendre en compte le déterminant de ce nom.)

*43/AA. 28/07/2008 : Les athlètes algériens seront mis à rude épreuve lors de ces jeux, les plus importants du point de vue nombre d'athlètes **participants (qui participent)** et les plus relevés, selon les spécialistes. « Nous avons des chances de monter sur le podium, celles-ci sont certes minimales quand on voit la qualité et le niveau des athlètes **présents** (les athlètes **sont** présents) à ces jeux, mais on garde espoir de figurer parmi les meilleurs dans certaines spécialités », déclare-t-on à la fédération d'athlétisme.... « La mission des athlètes **algériens** (l'Algérie a des athlètes), comme celle des nageurs des autres pays, ne sera pas aisée », a estimé Mme Benmaghsoula.*

Ce SN (des athlètes algériens) comme tant d'autres résulte d'une séquence à base (L'Algérie a (des) athlètes). Ces adjectifs sont liés implicitement par

l'intermédiaire d'un verbe.

Nous obtenons :

S en nom ———> Les athlètes de l'Algérie

S en adj ———> Les athlètes algériens.

Selon des événements véridiques, des options idéologiques du locuteur et le besoin intellectuel, culturel et émotionnel du récepteur, l'énonciateur doit varier dans la production des syntagmes désignationnelles et ne pas se limiter uniquement à des SN de la forme (N+det+N). Employer des adjectifs simples ou ethniques peut satisfaire au besoin dénominatif objectif, c'est surtout le cas des adjectifs ethniques et même au besoin dénominatif subjectif péjoratif ou mélioratif, c'est le cas des adjectifs simples.

2.1.1.3. Les relations syntaxiques entre deux ou plusieurs adjectifs :

Deux ou plusieurs adjectifs se joignent au nom pour le définir dans un énoncé. Ces adjectifs peuvent être antéposés ou postposés à un N, ils peuvent répondre à trois types de relations syntaxiques :

1/- l'apposition : des adjectifs séparés du nom qu'il complète par une virgule

*44/AA. 26/01/2006 : Il est exclu aussi que les quatre autres membres de sa famille (,) **trouvés** également, soient atteints de cette maladie.*

*45/AA. 10/08/2006 : De son côté, l'ambassadeur de la Palestine n'a pas tari d'éloges sur la position officielle algérienne, estimant que celle-ci répond parfaitement aux attentes des deux peuples (,) **palestinien** et libanais.*

2/- la coordination : deux adjectifs liés par une conjonction de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car)

46/AA. 26/01/2006 : Son état de santé ne cesse de se dégrader au moment où il entame le quatrième jour de grève de la faim. Bachir

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

*Larabi a été **condamné** pour ses écrits **et empêché** ainsi de poursuivre sa mission de témoignage sur les ravages de la corruption dans ces contrées éloignées.*

*47/AA. 10/08/2006 : De son côté, l'ambassadeur de la Palestine n'a pas tari d'éloges sur la position officielle algérienne, estimant que celle-ci répond parfaitement aux attentes des deux peuples, **palestinien et libanais**.*

*48/AA. 26/04/2007 : Les musulmans d'Italie, qu'ils soient **pratiquants ou laïcs**, se sentent fortement offensés par cette démarche injustifiée, à leurs yeux...*

3/- la subordination : relation de dépendance entre l'adjectif et le nom qu'il qualifié et qu'il lui sert de support syntaxique et sémantique.

*49/AA. 26/01/2006 :L'homme, **âgé de 45 ans (qui est âgé de 45 ans)**, décédé jeudi dernier à l'est d'Oran, ne présente pas de signes d'une personne morte de la grippe aviaire.*

*50/AA. 26/04/2007 : Rome. De notre correspondante Car même si le ministre de l'Intérieur, Giuliano Amato, jure que ce document concerne toutes les communautés d'immigrés **résidant (qui résident)** dans la péninsule,*

*51/AA. 21/03/2009 : Le chemin communal a été inauguré au nom de cet enfant de la Révolution, originaire d'Iadjemat, (au nord de Timizart), **connu (qui est connu)** sous le sobriquet de Âami Ali, ou Ali Adjemoudh, qui, raconte un de ses compagnons au maquis.*

L'adjectif qualificatif est déplaçable, elle se place soit avant, soit directement après nom avec lequel il constitue un syntagme. En effet, l'adjectif qualificatif se place avant ou après le nom suivi d'un adjectif ethnique. Mais les adjectifs ethniques que ce soit une, deux ou plusieurs se place successivement après le nom qu'il détermine.

2.1.1.4. Les adjectives et ses équivalents :

1- Le syntagme prépositionnel :

Nous arrivons à conclure que les emplois d'un syntagme nominal (SN) ne se limitent pas à être des SN formés des noms et des adjectifs. Un texte journalistique, en particulier, est riche de différentes structures internes participant à l'élaboration d'un énoncé cohérent.

$$SN_1 = SN_0 + \text{adj}$$

Il se présente également sous la forme :

$$SN_2 = SN_0 + SP$$

Dans

$$SN_1 = L' \text{équipe algérienne}$$

$$SN_1 = SN_0 + \text{adj}$$

$$SN_2 = l' \text{équipe de l'Algérie}$$

$$SN_2 = SN_0 + SP (\text{de} + SN)$$

Sémantiquement le SN₂ est acceptable. L'adjectif ethnique permet de passer du SP constitué de la suite (de + SN) à un SN formé de (N+adj) sans modifier le sens établi que le locuteur veut nous transmettre.

1- La proposition relative :

La proposition relative est une expansion construite d'un ensemble d'unités, dotée d'un verbe et précédée généralement par un pronom relatif.

52/ AA. 26/01/2006 : L'homme, âgé de 45 ans (qui « est » âgé de 45 ans), décédé jeudi dernier à l'est d'Oran, ne présente pas de signes d'une personne morte de la grippe aviaire.

*53/ AA. 26/04/2007 : Rome. De notre correspondante Car même si le ministre de l'Intérieur, Giuliano Amato, jure que ce document concerne toutes les communautés d'immigrés **résidant** (qui résident) dans la péninsule,*

54/ AA. 21/03/2009 : Le chemin communal a été inauguré au nom de cet

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

*enfant de la Révolution, originaire d'Iadjemat, **connu** (qui « est » connu) sous le sobriquet de Âami Ali, ou Ali Adjemoudh, qui, raconte un de ses compagnons au maquis.*

Le pronom relatif ainsi que la copule « est » n'apparaît pas dans ces exemples, la proposition relative, appositive est réduite à un simple adjectif suivi de ces compléments. L'adjectif permet d'abrégé la proposition relative à son attribut en effaçant (le relatif et la copule) tout en respectant son implication dans l'identification des personnes en mettant en valeur son rôle de qualification de la personne concernée. Nous pouvons ajouter d'autres types d'expansion relative :

a. La Relative déterminative :

Une relative déterminative est une expansion du SN, permettant d'identifier (partiellement ou totalement) le référent désigné. Elle Permet de spécifier une sous-classe dans un ensemble donné. Une relative déterminative est donc indispensable et ne peut être supprimée : Sa suppression, possible d'un point de vue purement syntaxique, ne permettrait pas l'actualisation du référent, celui-ci ne pourrait donc plus être identifié.

b. Une relative explicative (non déterminative) :

Une relative explicative est une expansion du SN, n'ayant aucun rôle dans l'identification du référent : L'expansion relative explicative tente d'insérer des informations complémentaires non indispensables à l'identification du référent. Elle et son antécédent sont souvent séparés d'une pause syntaxique (des virgules à l'écrit). Sa suppression consiste donc en une simple perturbation sémantique, cela n'atteint pas l'actualisation du référent. Souvent porteuse de valeurs significatives et logiques, elle a la valeur d'une épithète détachée. La relative, en fait, tout comme les adjectifs sert à ajouter une information supplémentaire et à expliquer le contenu de la principale. La proposition relative ethnique peut être l'objet d'autres substitutions (adjectif possessif, démonstratif, ...)

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

Les procédés que nous venons de présenter : l'adjectivation, la nominalisation et la substitution (effacement) sont des méthodes de transformation qu'un locuteur utilise pour dénommer ou désigner une personne donnée.

Les syntagmes employés sans adjectifs, particulièrement ethniques (femme, équipe...) sont sans doute ambiguës dans un contexte. La réduction de ces syntagmes par l'effacement d'un identifiant supplémentaire (adjectif, SP ou la relative) nous amène à une interprétation « polysémique » du référent : il nous est, dans ce cas, difficile de déterminer l'appartenance de cette femme (travailleuse, au foyer, qui lutte contre l'oppression sioniste) ou (une équipe algérienne, de football, qui a réalisé de nombreuses victoires).

2.1.2. De l'adjectif au substantif :

2.1.2.1. Les substantifs :

Quelques adjectifs peuvent être employés comme des substantifs. Les substantifs sont distingués, des adjectifs par un déterminant (défini ou indéfini).

Nous avons remarqué qu'il existe, dans notre corpus, des termes à double rôle. Ils peuvent, à la fois, fonctionner comme des adjectifs (algérien, passionné, blessé...) ou des substantifs (un Algérien, un passionné, un blessé)

*55/ AA. 21/03/2009 : D'autres **intervenants** ont relevé la saturation des services de psychiatrie, le manque de personnel spécialisé et la mauvaise prise en charge du malade.*

*56/AA. 26/04/2007/ Les musulmans d'Italie, qu'ils soient **pratiquants ou laïcs**, se sentent fortement offensés par cette démarche injustifiée, à leurs yeux, et que les autorités italiennes ont menée unilatéralement, sans demander leur avis aux premiers **concernés**.*

Partant de l'exemple :

Seq = Les musulmans sont des **pratiquants**

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

« Praticquant » est un attribut séparé du sujet par une (copule « est »)

Cette séquence est construite de trois éléments

Seq = SN + copule + adjectif

Attribut du

Cette séquence peut s'étendre en plaçant un substantif du type [individu, homme, personne, ...] avant l'adjectif. Ce qui nous amène à une séquence du genre :

Seq = Les musulmans sont des **hommes praticquants**

Seq = SN + copule + SN

dét N adj

La réduction syntagmatique de la séquence SN_0 ($N \longrightarrow \text{dét} + \text{adj}$)

$SN_0 \longrightarrow \text{dét} + N$ par l'effacement de l'unité « adj » implique clairement une réduction *sémantique* de la séquence. Néanmoins, les données apportées par ce syntagme (SN_0) sont donc limitées et ne nous aide pas à bien identifier une personne :

Cependant, la réduction de la séquence

$SN_0 \longrightarrow \text{dét} + N + \text{adj}$ à

$SN \longrightarrow \text{adj}$ (avec la suppression du N) ne se répercute pas sur le sens global de la structure de base SN_0 ($\text{dét} + N + \text{adj}$)

Les adjectifs ethniques provenant de la suffixation de certains pays peuvent fonctionner comme des substantifs « un algérien » précédés de « dét » est plus identifiants que le SN simple « un homme ». Nous pouvons les employer comme des adjectifs servants à des dénommer des personnes de ces régions. Par ailleurs, d'autres adjectifs qualifiants sous forme de « participes » fournis aussi un peu plus de précision

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

sur la personne à désigner.

Nom de pays	Adjectif	Substantifs
Alger	algérien	Un Algérien
Irlande	irlandais	Un Irlandais
Egypte	égyptien	Un égyptien
Tunisie	tunisien	Un tunisien
Italie	italien	Un Italien

Si les adjectifs (algérien, blessé...) acquiert respectivement les syntaxiques propres aux noms notamment les déterminations, ils deviennent des substantifs et auront un rôle plus révélateur de la valeur dénominative qu'un substantif simple (un homme). Nous nous trouvons donc devant une référence plus individualisante de l'individu dont on parle. C'est-à-dire, nous pouvons reconnaître de quelle personne il s'agit (un blessé).

2.1.2.2. Les déterminants :

Contrairement aux adjectifs, les noms comme joueur, homme, entraîneur ...etc. Sont, dans leurs totalités, précédées par des déterminants.

Articles	Définis	le, la, les	Les Algériens
	Indéfini	un, une, des	Une palestinienne
	Partitif	du, (de + les)	/
Adjectifs démonstratifs		ce, cette, cet, ces, ...	Cet homme
Adjectifs possessifs		mon, tes, son,	Mon fils

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

		notre, vos, leurs	Leurs fils
Adjectifs indéfini		aucun, toutes, certain, les même, tous, chaque...	Certain algériens
Adjectifs interrogatifs		Quelle Quel	Quel joueur !
Adjectifs numéraux	Cardinaux	Quatre Deux	Les quatre grévistes.
	Ordinaux	la première la cinquième	Le premier ministre.

Nous avons repéré dans notre corpus des dénominations issues de l'ajout des déterminants à des adjectifs tels que (algérien « adj » – un Algérien, l'Algérien, des Algériens, ces Algériens, quel Algérien ...). Chaque élément employé est choisi pour accomplir une fonction syntaxique et sémantique dans un contexte. Tout comme les adjectifs, Les déterminants participent clairement à l'identification d'une personne.

2.1.3. Les substituts :

Nous ne pouvons pas restreindre notre étude à un même nom répété pour désigner une personne tout au long du contexte. La richesse du lexique français et de la culture médiatique algérienne nous offrent tout un ensemble de substituts de nature grammaticale différente (nom, prénom, adjectif, syntagme ...) appartenant au même domaine sémantique.

2.1.3.1. Les substituts grammaticaux :

Dans notre corpus apparaissent des relations de dépendance reliant un nom avec les autres éléments du texte auxquelles ils appartiennent : les noms font, de ce fait, appel aux substituts pronominaux et/ou déterminants anaphoriques (adjectifs

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

démonstratifs et possessifs). C'est-à-dire, un SN peut être substitué par des pronoms personnels, possessifs ou relatifs ... selon leur position syntaxique (fonction) dans un énoncé.

*57/AS. 21-11-2009 : Samir, l'un des supporters surexcités par l'exploit des verts en terre soudanaise, **qui** a vécu l'aventure de Khartoum, raconte : « Dès **notre** arrivé, **nous** étions logés dans des camps bien équipés, tout a été bien organisé à ce niveau-là. Pour ce **qui** est des soudanais, « **je** dirai que ce sont des gens très généreux **qui nous** rappellent **nos** traditions d'accueillis comme des rois » évoquant la présence du public égyptien sur les gradins d'en face, **notre** interlocuteur dira que « les égyptien n'ont pas osé **nous** attaqué ou **nous** harceler, comme ils ont fait au Caire»».*

SN	Les substituts	La fonction
Samir	Qui	Pronominalisation (relative)
	Je	Pronominalisation (personnel)
Samir et les supporters	Nos / notre	Déterminant anaphorique
	Nous	Pronominalisation

Les mots qui figurent ici, les substituts du SN « **Samir** », sont le pronom personnel « **je** » et le relatif « **qui** ». Le « **je** » désigne le locuteur « **Samir** » alors que le pronom relatif « **qui** » introduit une relation entre deux propositions ; il met en relation le nom substitué avec la proposition qui le définit. En plus de ces substituts, apparaissent d'autres, remplaçant le syntagme « **Samir et les supporters** ». Ils représentent les adjectifs possessifs et le pronom personnel « **nous** ». Le « **nous** » désigne un ensemble de personnes tandis que l'**anaphorisant** (**nos, notre**) détermine

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

l'appartenance du nom qu'il accompagne. Autrement dit, ils indiquent qu'il a une relation avec le syntagme nominal.

Dans l'énoncé :« Une première étape de la prospection [...] a été menée par ses collaborateurs (Djelloul, Kebir et Belhadj). Ces derniers ont vu à l'œuvre certains éléments dont, notamment, Guedioura et Chakouri. »

L'élément anaphorique « ces » (masculin, pluriel) réalise une forme de reprise car il reprend un sujet cité dans la phrase précédente par un démonstratif. Le syntagme « djelloul, kebir et belhadj, ses collaborateurs » symbolise des personnes, il est employé pour les désigner sans rapporter le même syntagme « leurs noms ».

L'opération de la substitution pronominale ou anaphorique prend part dans la construction des syntagmes afin de soigner les structures dénominatives et d'éviter les reproductions des même structures pour permettre une évolution hiérarchique d'un texte journalistique.

2.1.3.2. Les substituts lexicaux :

Dans notre corpus, un grand nombre de variantes dénominatives fait dévoiler deux catégories différentes de substantifs

1- Celle des Noms propres (Npr) : ces derniers se distinguent des autres substantifs par la majuscule. Nous avons opéré deux types de Npr.

a- Les Nom propre des « personnes » : Karim Ziani, Madjer, Tinhinane...

b- Les Noms propres « ethnique » : Algérien, Egyptien, Irlandais...

2- Celle des Noms communs :

a- Les reprises : Un substantif assure une reprise sémantique d'un antécédent, précédé généralement par des déterminants démonstratifs ou des articles définis. C'est une représentation anaphorique.

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

b- Les substituts : « La métamorphose », « la comparaison », « la métonymie » et « la synecdoque » participe à la structure fondamentale du discours journalistique. Ils permettent de désigner principalement un aspect d'une personne en effectuant un changement complet de la structure de la désignation. Il nous offre ainsi de nouvelles formes dénominatives, ne respectant pas les constructions syntaxiques adoptées mais visant surtout le statut référentielle d'une personne ou d'un ensemble désigné. Le lecteur est, de ce fait, soumis à l'intellection; notamment au style du locuteur (le journaliste), il est ainsi amené à comprendre l'explicite et l'implicite de l'énoncée (ce qui dit sans être explicité).

- a. **La métaphore :** Fondée sur la substitution analogique, « la métaphore » est une sorte de « comparaison ». Elle a l'avantage d'associer une dénomination à une autre ou à une désignation appartenant à « un champ lexical différent ». Elle a un sens apparent allié au second "caché" qui prend toute sa force dans le contexte.
- b. **La comparaison :** est une figure de style qui consiste à mettre en relation, à l'aide d'un mot « comparatif », deux réalités appartenant à deux champs sémantiques différents mais s'appropriant des points de similitudes.

*58/AA. 26/04/2007 : Il faut rappeler que ce projet avait été évoqué en pleine attaque israélienne contre le Liban, lorsque l'Union des communautés islamiques d'Italie (Ucoii) avait acheté un espace publicitaire dans certains journaux italiens pour exprimer sa solidarité aux victimes civiles libanaises et avait accusé, dans le texte publié, l'armée israélienne de se comporter **comme** le firent «les Nazis allemands durant la Seconde Guerre mondiale».*

*59/AS. 21/11/2009 : pour ce qui est des soudanais, je dirais que ce sont des gens très généreux qui nous rappellent nos traditions d'accueil au pays (l'Algérie). Nous étions accueillis **comme des rois**.*

60/AA. 21/03/2009 : Cette mort subite de cette innocent enfant a mis en

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

émoi toute la population de ce paisible village. Les faits : **Tinhinane** a pris part **comme tant d'élèves** de sa classe à un tournoi de handball dans le cadre du sport scolaire.

- c. **La métaphore** : « est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'on vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit " Selon DUMARSAIS

61/AS. 28/07/2008 : En natations, même si les chances de médailles pour les **algériens** sont extrêmement mince devant « **les géants américains et australiens** », les Salim Ilès et autres Mahdi Hammama peuvent aller très loin, avec au moins des records d'Afrique. Les nageurs algériens se sont bien préparés, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France pour ce grand rendez-vous sportif qui devrait confirmer la supériorité des « **phénomènes** » **américains** dans la discipline.

62/AS. 28/07/2008 : A Pékin, les athlètes algériens devront donner le **meilleur d'eux-mêmes** devant les **meilleurs « performers » mondiaux**. Glaner des médailles olympiques à ce stade de la compétition, ne serait « que du bonus, que du bonheur » pour les athlètes et leurs staffs, souligne-t-on dans l'entourage des équipes nationales engagées dans ces jeux d'été 2008.

- d. **La métonymie** : « terme de rhétorique. Figure par laquelle on met un mot à la place d'un autre dont il fait entendre la signification »²⁶. Dictionnaire de Littré

63/AS. 10/06/2009 : C'est pourquoi le sélectionneur Abdelhak Benchikha va opter pour l'attaque à outrance. Le technicien en question l'a déclaré lors de sa dernière rencontre avec **les gens de plume** (les journalistes) à Alger : « Nous partons avec l'avantage d'un but, mais

²⁶ Dictionnaire de Littré.

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

cela ne veut pas dire pour autant que nous nous contenterons de nous défendre à Tripoli. L'équipe possède des atouts offensifs, nous allons les faire valoir. »

64/AS. 01/01/2007 : *Rappelons que le ballon d'or, organisé par El Heddaf et Le Buteur, récompense annuellement le footballeur algérien de la saison jouant aussi bien dans le championnat national qu'à l'étranger et ce, au terme d'un sondage organisé auprès des capitaines, entraîneurs et présidents de clubs ainsi que **des organes de presse** (les journalistes).*

65/AS. 20/05/2007 : *Les yeux des héros qui n'avaient pas fermé l'œil. L'œil brillait de bonheur. Raho and co répondaient avec un large sourire aux différentes sollicitations. Une fois les formalités douanières*

La métonymie consiste à remplacer le référent d'une "personne" par un autre proche et qui entretient avec lui une relation logique. Elle met en jeu des unités voisines car elle s'appuie sur un rapport logique et conventionnel entre les termes substitués.

L'unité lexicale d'une réalité est inséparablement substituée, dans notre corpus, par des unités lexicales désignant d'autres réalités en raison d'un rapport d'appartenance et de voisinage qui rapproche le référent de ses substituants.

*e. **Synecdoque** :* Nous entendons par synecdoque, toujours selon DUMARSAIS « *la synecdoque est donc une espèce de métonymie pour laquelle on donne une signification particulière à un mot, qui, dans le sens propre, à une signification générale à un mot qui, dans le sens propre, n'a qu'une signification particulière.* »

Autrement dit, la synecdoque est une figure qui consiste à donner un sens plus étendu ou plus restreint que le sens habituel. Il est exprimé de différentes manières : la partie pour le tout, Le contenant pour le contenu, L'ensemble pour un ensemble...

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

*66/AS. 10/06/2009 : Benchikha a exprimé également son profond souhait d'être derrière la première qualification de **L'Algérie** à cette compétition continentale, dont la prochaine édition sera organisée par le Soudan. **L'Algérie** s'est fait lamentablement éliminer pour la première édition en 2008 après avoir été écartée par les Lions de l'Atlas.*

*67/AS. 20/05/2007 : Le sentiment du devoir accompli a pris le dessus sur la fatigue générée par une terrible bataille, revenue au plus méritant, qui prend vendredi 18 mai à 7h, le chemin de l'aéroport de la Reine Alia. **Les yeux des héros** qui n'avaient pas fermé l'œil brillaient de bonheur...*

Nous devons toutefois signaler que l'interprétation de « synecdoque » n'est faite qu'à travers le contexte. Quand le tout indique la partie comme dans l'exemple (66). Le sens propre du mot « l'Algérie » n'est pas visé, ce qui rend confus la signification du concept « Algérie » indépendamment du contexte. Le sens visé est une partie « l'équipe » d'un tout « l'Algérie ». La synecdoque est ainsi « généralisante ». Notre attention est immédiatement portée sur l'exemple (67) sur un détail important "les yeux" pour le référent « joueurs ». La synecdoque est cette fois-ci « particularisante ».

Nous devons savoir que la sélection "des mots" d'un discours est faite en faisant intervenir la subjectivité du locuteur d'une manière très étudiée, sur l'axe paradigmatique. Le locuteur cherche à soigner son style: il use d'une masse de sèmes sans s'apercevoir de son implication dans cette opération esthétique.

2.2. L'analyse paradigmatique : les relations sémantiques :

2.2.1. La sémantique « référentielle » :

Nous abordons, ici, d'autres relations de signification pour essayer de décrire l'entourage référentiel d'un terme au fur et à mesure de notre analyse du corpus. La sémantique référentielle, théorisée par G Kleiber, considère que « *des mots isolables*

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

sont reliés à des référents isolables »²⁷ (Benoit Louyest : 2007, p.p. 8-6).

Nous partons de l'idée qu'il ne faut pas mettre, sur le même plan, le sens d'une dénomination avec son référent « *la nécessité de séparer sens et référence est évidente dès que l'on est en face d'expression non synonyme qui renvoie pourtant à un même référent* » (G Kleiber : 1997, p.p. 31-127)

. C'est pourquoi les usagers d'une langue ne font pas recours aux dictionnaires pour alimenter leur insuffisance sémantique, ils se réfèrent plutôt à leurs habitudes idéologiques établies dans un univers social, historique, politique donnée.

Nous pouvons dire, dès lors, que la dénomination d'une personne n'est pas aléatoire. En d'autres termes, une même dénomination peut être choisie par différents locuteurs et inversement, un même locuteur peut choisir différentes dénominations (**attaquant, joueur, vainqueur, talent..** pour une seule personne Karim Ziani) dans l'exemple (67). D'un autre côté, le contexte est constitué d'un ensemble d'unités lexicales, bien structurés d'une langue donnée.

La langue est « *un système* » « *dans lequel les mots ne sont définissables que par les relations d'équivalence ou d'opposition qu'ils entretiennent avec les autres* »²⁸. Les unités lexicales servent de base à une analyse aussi bien syntaxique que sémantique selon notre position en tant que locuteur ou interlocuteur.

67/AS. 01/01/2007 : L'attaquant algérien, Karim Ziani, qui porte les couleurs de Sochaux s'est déclaré « heureux de recevoir cette distinction et remercie tous ceux qui ont contribué ». Le jeune international algérien était accompagné par son grand-père qui a souligné : « j'ai dit à Rabah, le père de Karim, que je ne raterai pour rien au monde cet instant (la remise du trophée), même s'il faut que j'y aille à quatre

²⁷dans : <http://www.fabula.org/revue/document2590.php>.

²⁸Françoise Gayral. Sémantique lexicale dans :

<http://lipn.fr/~gayral/Cours Master/semLexicaleCours1.pdf>.

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

pattes. » Les (nombreux) invités ont fait une standing-ovation au vainqueur du ballon d'or, ému. Un photographe français a immortalisé tous les instants de bonheur de ce fabuleux joueur à qui, d'aucuns prédisent un grand avenir. Le chef

a. La première position : La phase de la production du discours.

C'est la prise en compte des relations sémantiques telle la polysémie, l'homonymie.... En effet l'intérêt principal du locuteur est de réaliser l'enchaînement des unités lexicales d'une langue en s'appuyant sur des structures syntaxiques appropriées et d'accorder un signifié au signifiant employé dépendamment du contexte.

b. La deuxième position : La phase de l'interprétation textuelle.

C'est également la prise en compte des relations sémantiques comme la synonymie, l'hyponymie. C'est une démarche qui s'appuie sur l'interprétation du signe linguistique : chercher le signifié du signifiant.

Nous sommes loin de répondre à la problématiques du sens « ignoré » jusqu'au là. Nous allons donc proposer de nouveaux procédés d'analyse pour définir l'univers référentielle de la classe étudié.

Les usagers de la langue font recours d'une part aux unités lexicales (signifiants) rangés dans les dictionnaires pour chercher leurs significations. D'autre part, aux valeurs notionnelles relatifs aux réalités (sociales, polyptique, sport...) que désigne ces unités. Autrement dit, le référent et le signifiant ont des valeurs complètement différent l'une de l'autre.

Les dénominations choisies par le locuteur sont évidemment dues à une idéologie formée dans contexte auxquelles elles appartiennent. Son choix implique des dénominations similaires ou différentes.

Nous n'allons pas évoquer la notion de l'antonymie parce qu'elle ne répond pas au besoin de notre corpus. Par ailleurs, la synonymie et la polysémie seront abordées sous le même titre de sa polysémie.

2.2.1.1. La synonymie :

Contrairement à la monosémie, la synonymie est une fonction relationnelle entre deux ou plusieurs unités lexicales, deux ou plusieurs séquences qui ont un sens analogue ou très voisin. Et de similitude entre deux signifiants ou plus renvoyant au même référent et, par-là à un même signifié.

Le concept de la signification n'est pas parfait dans la mesure où les unités synonymes se différencient l'un de l'autre par des traits sémantiques distinctifs même s'ils renvoient au même référent. Ils sont, en conséquence, considérés comme partiellement non identiques mais juste équivalents. Or le locuteur, en position de production langagière, considère incontestablement les mots ou les suites de mots comme étant identiques.

Cependant, il est incontestable que la présence de la synonymie dans un discours est intimement liée à la relation de référence, cette dernière contribue largement au développement et à l'interprétation d'un énoncé donné.

Nous avons vu qu'il n'est pas indispensable de faire une étude approfondie sur la distinction identique tant que nous aurons affaire à ce qu'on appelle la coréférence «*cooccurrence* » qui «*désigne le même objet sémantique* »²⁹.

La synonymie est essentiellement synchronique, car elle est liée aux choix des mots X et véhiculée par le champ de la connotation en fonction du contexte dans lequel le mot «*référent* » est utilisé. En effet, selon les thèmes de l'actualité abordés dans une situation discursive, il convient qu'un certains lexèmes soit le synonyme de certains d'autres. Une fois la vision de la réalité change, La synonymie sera

²⁹ [Hhttp://fr.wikipedia.org/wiki/](http://fr.wikipedia.org/wiki/)

abandonnée pour laisser la place à d'autres représentations naissantes conformément à ce même énoncé.

*68/ AA. 21/03/2009 : La schizophrénie est une psychose délirante chronique qui se manifeste par la désintégration de la personnalité et par la perte du contact avec la réalité. Elle touche surtout **les jeunes**. Des études estiment à 300 000 le nombre d'**Algériens** qui souffrent de cette lourde maladie(...). Près de 60% des lits d'hôpitaux sont occupés par **des patients** présentant cette pathologie mentale. Une enquête épidémiologique menée à l'hôpital Drid Hocine d'Alger en 2008 fait ressortir que sur 572 **malades** hospitalisés, 267 sont **schizophrènes** soit un taux de 47 %. 90% **des cas examinés** ont entre 20 et 49 ans, dont 1/3 sont des **femmes**(...) La plupart **des sujets sondés** par cette étude rétrospective vivent dans des situations sociales exécrables Boumerdès (...) ce psychiatre déplore le fait que beaucoup de **malades** notamment **les femmes** sont «cachés» par leur famille*

Dans cet exemple (68), nous observons que «*les jeunes, Algériens, des patients, malades, schizophrènes, les femmes...* » selon la position de ces dénominations dans ces énoncés, renvoient au même référent «*schizophrènes* » pour dire que ce raisonnement correspond à la relation de la synonymie référentielle.

La relation de la signification est, encore une fois, remise en question : la sémantique, dans le cadre de l'analyse du corpus, tend toujours à devenir idéologique. Elle a donc une autre façon de définir le terme de la sémantique, relatif à l'idéologie qui est un ensemble cohérent de représentations et d'explications du monde réel, celle du locuteur. Elle peut être l'ordre d'une actualité quotidienne, sportive ou autre.

Par ailleurs, la diversité des conditions et des faits d'actualité ainsi que de sport justifie la non stabilité des synonymes. A partir de ce point, nous concluons que deux termes (référents) identiques, dans un énoncé, peuvent avoir des significations différentes. Ajoutons également que la diversité des significations d'un même référent dans un contexte, dépend de la place du mot dans un énoncé. Dans certains cas, le

locuteur se sert des exemples coréférentiels, tantôt synonymes et substituables, tantôt partiellement ou complètement distincts.

Outre, la subjectivité apparente amène le lecteur de se mettre à la place de l'énonciateur, pour comprendre parfaitement, du moins relativement, le message qu'il lui a été transmis. Quoique dans d'autres cas l'intuition sera la seule issue.

2.2.1.2. La polysémie:

Beaucoup de définitions ont été données au phénomène de la polysémie. « *On définit généralement la polysémie comme la propriété pour une unité linguistique de posséder sens différents mais apparentes* »³⁰.

Elle est, tout simplement, la contribution d'acceptations nouvelles au sens initial. Cette variation de sens amène, sur le plan synchronique, à la coexistence d'un bon nombre de significations pour un même signe selon les environnements.

La polysémie appartient au phénomène de l'ambiguïté qui participe, à son tour, à la construction du langage. En fait, les emplois d'un même mot « polysémique » entraînent différentes significations.

Les lexicologues s'intéressent à un autre phénomène qui est l'homonymie. Pour eux, un dictionnaire comprend autant de signifiants que de signifiés. Dans ce cas, l'homonymie prend part dans les dictionnaires : chercher les différentes significations d'un mot dans un dictionnaire nécessite des critères évidents qui permettent d'assurer ou bien la ressemblance ou la différence de sens. En conséquence, chaque signification devra avoir une entrée distincte (adjectif, adverbe, nom...)

Algérien. n. m —————> arabe, maghrébin, nord-africain.

Algérien. adj —————> de l'Algérie

³⁰ Bernard Victorri « la polysémie, un artefact de la linguistique »

disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs>

Algérien (n.m) et Algérien (adj) sont « homonymie »

Dans le discours de « l'actualité », nous ne parlons pas de polysémie car les termes employés « actualisés » bien évidemment, pourvu de sens réel sont soit explicité soit implicite, tout dépend du contexte. Le locuteur n'a alors pas d'intérêt d'investir des termes ambigus sinon son message sera mal compris. C'est le locuteur qui décide selon ses objectives « tracés » lors de la production du discours.

Le type du discours ainsi que les buts visés par le locuteur « indiquent » si un même mot peut être polysémique ou pas. Par ailleurs, l'ensemble de l'énoncé intervient, en grande partie, dans la production du sens global des séquences ambiguës et par la suite, de la signification des mots employés. Les mots sont polysémiques lorsque un même signifiant correspondant naturellement à un signifie « connu » et pourra avoir d'autres signifiés interprétés selon le contexte.

2.3. L'analyse sémique :

Les adjectifs comme les noms ethniques indiquent l'appartenance à un groupe de personne bien déterminée par sa langue, son patrimoine, ses limites géographiques.... Ces dénominations durables et objectives réfèrent à des personnes bien déterminées, confirmées par des unités lexicales sémantiquement constantes.

Cependant, les circonstances de désaccord et du conflit entre les peuples, nous met devant une dénomination ethnique explicitement « subjective » véhiculées par des UL sémantiquement « constantes ». Elles reflètent, en réalité, « l'idéologie du locuteur ».

Dans les dénominations qui suivent nous allons analyser la signification des substantifs ou « adjectifs ethniques », supposés être « objectifs » portées par le contexte discursif. Nous avons repérés.

69/AA. 10/12/2006 : En somme, pour connaître le vécu de ces femmes dans les territoires occupés, la secrétaire générale du PT, Mme Louisa Hanoune, a tenu au préalable à rendre hommage aux femmes

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

palestiniennes qui ont été de tous les temps à l'avant-garde de toutes les luttes contre la discrimination et l'oppression. Elle a également salué la présence en force des syndicalistes **algériens** et à leur tête Abdelmadjid Sidi Saïd et les représentants du gouvernement. A titre indicatif, la rencontre en question se tient sous le haut patronage du président de la République. A cet effet, et dans une allocution prononcée en son nom par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, le premier magistrat du pays a indiqué que le soutien aux femmes **palestiniennes** est en soi une condamnation de l'occupation **israélienne**, rappelant, dans ce sillage, la situation tragique qu'endure le peuple **palestinien**. Bouteflika a salué, dans la foulée, le rôle militant des femmes **palestiniennes** dans les territoires occupés, tout en exprimant son admiration pour leur résistance et leur abnégation face à la barbarie **sioniste**. Le président de la République a insisté sur le rôle central et complexe de la femme **palestinienne** face à une barbarie criminelle **sioniste** qui fait partie, selon lui, d'un plan global visant l'extermination du peuple **palestinien**, tout en saluant les femmes **palestiniennes** qui contribuent efficacement, en sacrifiant leur vie, parfois, à la lutte contre l'occupation **israélienne**...

70/AA. 26/04/2007 : *Les musulmans d'Italie*, qu'ils soient pratiquants ou laïcs, se sentent fortement offensés par cette démarche injustifiée, à leurs yeux, et que les autorités italiennes ont menée unilatéralement, sans demander leur avis aux premiers concernés(...) Les parents **musulmans** estiment que c'est une ingérence dans leur liberté d'éduquer leurs enfants selon les traditions et les principes qu'ils jugent convenables(...) préoccupé, Kamel, cadre **algérien**, père de deux adolescents et pourtant très permissif dans l'éducation de ses enfants (...) La communauté **juive** et les lobbies **pro-israéliens** avaient réagi violemment à ces propos et avaient demandé aux autorités **italiennes** d'interdire l'Ucoii et de promulguer des lois «plus sévères qui interdisent

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

l'antisémitisme». Il faut dire que ces faits succèdent à une campagne d'islamophobie très accentuée durant laquelle d'influents intellectuels italiens, dont l'écrivain Oriana Fallaci (décédée depuis) ou l'ancien président du Sénat italien, Marcello Pera, affirmaient haut et fort que «les valeurs occidentales et chrétiennes sont supérieures à celles islamiques» et qualifiaient les musulmans d'individus «intolérants qui menacent les valeurs des Européens». C'était aussi l'époque où l'ancien titulaire du ministère de l'Intérieur, Giuseppe Pisanu, (de droite) qui a laissé le souvenir du ministre qui a expulsé le plus d'immigrés musulmans parfaitement en règle, accusés trop sommairement de terrorisme(...)

Les dénominations	Connotation Mélioratif	Algériens (appartenance géographique) Musulmans (appartenance religieuse) Palestinien (originaire de Palestine)
	Connotation péjoratif	Italiens (appartenance géographique) sioniste (qualification remplaçant le mot « israélien » ou « juif ») juive (appartenance religieuse)

Ces dénominations qui sont objectifs dans l'ensemble peuvent être l'objet d'une connotation méliorative ou péjorative conformément à l'idéologie du locuteur. Elles ajoutent une valorisation facultative à la propriété exprimée par le nom ou l'adjectif utilisé.

Il est clair que Ces termes ethniques **Algériens, Musulmans, Palestinien** ont une connotation méliorative révélatrice de l'idéologie de l'énonciateur étant donné que celui-ci est **un algérien, musulman...** qui exprime son soutien au peuple palestinien assujettit.

Italiens, Sioniste, juive obtiennent une connotation péjorative car ils sont considérés comme des ennemis. Pour ces étrangers *«les valeurs occidentales et*

Distinction et description de paradigmes dénominatifs

chrétiennes sont supérieures à celles islamiques» et ils qualifiaient les musulmans d'individus «intolérants qui menacent les valeurs des Européens» et juives en particulier. « Italiens, Sioniste, juive » sont idéologiquement synonymes.

Conclusion générale:

La dénomination fait partie intégrante de notre quotidien public et médiatique qui renvoie nécessairement à une question d'identité. La dénomination (généralement des dénominations codées et des désignations) prend différentes formes dans une situation discursive. Les lecteurs sont censés les distinguer. Ils sont affrontés à un usage des Noms propres (nom, prénom, surnoms), des Noms communs (nom de catégorie, profession, sexe, classe sociale, biologique et conceptuelle.....) ainsi qu'à des séquences désignatives actualisées dans un contexte.

Nous avons pu démontrer, dans la partie théorique, le fonctionnement du fait dénominatif vu par trois grands auteurs, fondateurs de la dénomination. Pour George Kleiber, l'appellation par «un nom propre » correspond uniquement à une dénomination référentielle bien déterminée. Il suppose un contrat référentiel préalable (Npr/ Nc). Il considère qu'il y a utilisation du nom propre dès le moment où il y a référence à une personne bien particulière. Gerard Petit, contredit cette conception. Il intègre, dans ses analyses, la dissociation entre la fonction appellative des unités et leur statut grammaticale. Constantin De Chanay, quant à lui, envisage la dénomination comme un acte discursive et interactive.

Dans le cadre d'une réflexion sur la coexistence de deux notions ayant la même fonction dans la presse algérienne, nous avons tenté, en faisant appel à la sélection de différentes dénominations dans deux textes journalistiques afin de déterminer certaines particularités de la signifiante nominale servant à dénommer une personne.

La dénomination se réalise alors par l'emploi des Npr et des Nc renvoyant à une même personne mais cela paraît insuffisant du moment que la production successive et répétée du même « nom » rend le contexte moins informatif. Dans ce cas, l'intervention des « désignations » est nécessaire. Les désignations employées dans un contexte révèlent l'importance des séquences définitives et descriptives dans l'interprétation du nom propre tout au long d'un discours journalistique.

En effet, les unités référentielles et descriptives sont indispensables non

seulement à la reconnaissance d'un individu mais aussi au développement et la compréhension de chaque partie de l'énoncé. Les linguistes affirment, à leur tour, qu'un nom propre dépend du contexte dans lequel il est employé. En effet, ce désignateur rigide ne renvoie à aucune référence conceptuelle hors contexte surtout si la personne n'est pas connue, et c'est dans cette mesure que « *son interprétation est entièrement régie par le contexte* » (Gary-Prieur : 1994, p26). Un nom propre figurant dans un énoncé comporte « *un ensemble de connaissances partagées par les interlocuteurs.* » (Gary-Prieur : 1994, p26).

En effet, ce n'est qu'en rapport avec un contexte énonciatif qu'il sera probable de faire l'association entre tel être désigné et tel nom propre. Hors de ce schéma, la compréhension d'un nom propre n'est réalisable que par rapport à un nom commun, insuffisant car il porte en lui toujours un minimum d'informations extérieures. Seule la méthode de désignation détermine les être comme étant unique (grâce à un nom propre) ou comme appartenant à un ensemble (un nom commun).

Un nom propre sert, fondamentalement, à identifier une personne particulière à condition que celui-ci ait reçu, à un temps donné, l'acte de « *baptême linguistique* » (Riegel & al : 2009, p336)

. Cela n'exclut pas la possibilité que plusieurs personnes aient le même nom propre. L'acte de baptême est donc issu d'un choix d'occurrences qui conviennent à chaque personne à identifier.

Autrement dit, toutes désignations et/ou dénominations (Nc) dépendent d'un nom propre dans une situation donnée. En effet, un nom propre, fonctionnant comme un syntagme nominal, est textuellement l'équivalent d'un nom commun. En passant d'une structure discursive à une autre, les noms communs changent de sens sans influencer le contenu sémantique d'un texte journalistique.

Les unités dénominatives (Npr et Nc) doivent se soumettre au fonctionnement morphosyntaxique d'un contexte dans le but de préserver la valeur sémantico-référentielle des catégories dénominatives. Ces unités dépendent effectivement de la

sémantique référentielle.

En plus, un nom propre précédé d'un déterminant est envisagé comme un nom commun désignant un ensemble de personnes. Ces noms communs (det+N) sont des termes dénotatifs. Leurs interprétations est ainsi vague c'est-à-dire il est difficile d'individualiser.

Par ailleurs, il existe d'autres unités lexicales et référentielles (adj...) qui contribuent à la construction syntaxique et sémantique des séquences désignationnelles permettant ainsi d'individualiser une personne. Un nom propre peut être substitué par autres formes que les noms communs : les formes rhétoriques telles que la métonymie, la métaphore, la comparaison....

Nous concluons que la désignation dépend bien évidemment de la construction sémantique dans le discours journalistique mais aussi de l'idéologie du locuteur pour identifier un individu. La désignation n'est donc reconnue que relativement à la dénomination.

En fin de cette étude, nous considérons que la dénomination fait partie de la langue et la désignation du discours. la première envisage le fait d'utiliser une des occurrences linguistiques consacrées à référer à une réalité à travers le contexte, alors que la seconde est destinée d'appliquer une ou d'un ensemble d'occurrences successives à une réalité pour désigner un certain aspect contingent à l'individu.

Dénomination et désignation, deux concepts semblables sur le plan sémantique mais différente sur plan syntaxique. La dénomination se limite à un seul item lexical tandis que la désignation s'étend à être une expansion ou une suite d'unités renvoyant au même personne. La première est envisagée comme le fait d'utiliser une unité linguistique imposée par l'usage pour référer à une réalité alors que la seconde est une tentative d'appliquer une unité ou une suite d'unités linguistiques référant à une réalité pour n'en désigner « qu'un aspect contingent ».

Et quand, une même dénomination « génériques » est appliquée sur un large public (homme₁, homme₂, homme₃ ...) leur valeur sémantico-référentielle se différent selon la personne « dénommée » ou inversement.

Evidemment, un locuteur se permet un découpage de la réalité imposée par le discours en faisant appel à des désignations objectives, mélioratrices et même péjoratrices pour nous transmettre le plus d'informations possibles exigées par le contexte journalistique.

Notre vision sur la notion de la dénomination est très restreinte vu qu'elle fait décrire et distinguer entre les formes dénominatives (codée, encodée) présente dans le discours journalistique.

Cette étude nous met devant une nouvelle réflexion sur ce concept : la dénomination renvoie à des réalités extralinguistiques c'est-à-dire, elle met en relation « mot-monde ». Le monde est composé de personnes distinguées, la langue nous offre donc des mots gérés par les usagers qui apparaissent ou disparaissent au fil du temps.

Une nouvelle perspective s'ouvre à partir de ces résultats obtenus. Pourquoi ne pas faire une étude comparative de la dénomination « des algériens » avant, après la colonisation (falagua...)? Il est même très intéressant d'étudier la dénomination « des étrangers » dans la presse algérienne. Et si les dénominations font référence à des réalités, qu'en est-il pour les textes fictifs ou les personnages sont fictifs ?

Nous espérons continuer ou voir d'autres recherches plus développées qui peuvent nourrir notre simple maîtrise de cette conception récemment traitée.

La liste des abréviations :

▪ Nom propre	→	Npr
▪ Nom commun	→	Nc
▪ Nom	→	N
▪ Verbe	→	V
▪ Adjectif	→	adj
▪ Déterminant	→	dét
▪ Unité lexicale	→	UL
▪ Séquence	→	Seq
▪ Syntagme	→	S
▪ Syntagme nominal	→	SN
▪ Syntagme prépositionnel	→	SP
▪ Article de sport	→	AS
▪ Article d'actualité	→	AA

La bibliographie :

- Constantin de Chanay H, 1996, *la dénomination : perspective discursive et interactive*, cahier des praxématiques, 36, p.p. 169-188.
- Gary-Pieur M-N, 1994, *Grammaire du Nom Propre*, Paris, PUF
- Granger G, 1998, *A quoi servent les noms propre?*, Langage, 66, p.p. 21-36
- Groshowski M, 1998, *les conventions sémantiques, les conventions référentielles et les explications des noms d'artefact*, langage, 89, p.p. 39-50.
- Guen M, 1973, *sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris.
- Jonasson K, 1994, les Noms propre : *Constructions et interprétations*, Louvain-Neuve.Duculot.
- Lerroy S, 2004, *De l'identification à la catégorisation : l'antonomase du nom en français*, paris, Ed peeters Louvain.
- Leroy S, 2004, *le nom propre en français*.
- Marcellesi Chr, 1976, *l'expression linguistique du référent : la dénomination*, langue française, 32, p.p. 40-62.
- Molino J, 1982, *le nom propre dans la langue*, langage, 66, p.p. 5-20.
- Mounin G, **Dictionnaire de la linguistique**, PUF.
- Siblot S, 1998, *Algérien dans l'imbroglio des dénominations : Mots*, les langages politiques, 1, p.p. 7-27.
- Siblot S, Leroy S, 2000, *Antonomase entre nom propre et catégorisations: Mots*, les langages politiques, 1, p.p. 89-104.
- Siblot P, 1997, *Nomination et production du sens : praxème*, langage, 127, p.p. 38-55.

Kleiber G, 1984, *Dénomination et Relation Dénominales*. Langage, 76, p.p. 77-94.

Kleiber G, 1984, *Du nom propre modifié au nom propre non modifié le cas de la détermination du non propre par l'adjectif*, 92, p.p. 82-103.

Kleiber G, 1996, *La sémantique du prototype, Catégorie et sens lexical*, PUF, Coll « linguistique nouvelle ».

Kleiber G, 1994, *Nomination de sémantique référentielle*, paris, Armand Colin.

Kleiber G, 1996, *Nom propre et nom commun*. Problème de dénomination, presse de l'université de Montréal, 4, p.p. 567-589.

Kleiber G, 2004, *Peut-On sauver un Sens de Dénomination pour le Nom Propre ?* Fonction of langage. 1, p.p 567-145.

Kleiber G, 1981, *Problème de référence : Descriptions Définies et Noms Propre*, Paris, Klincksieck.

Kleiber G, 2001, *Remarques sur la Dénomination*, Cahiers de praxématiques, 36, p.p. 21-41.

Marie-Françoise MORTUREUX, 2004 : **La lexicologie entre langue et discours**, Paris, ARMAND COLIN.

Les sites disponibles :

<http://www.onomastique.asso.fr/spip.php?article72/>

<http://www.revue-texto.net/Parutions/LeGuen/Semantique-de-la-metaphore1.pdf>

<http://www.univ->

[orleans.fr/lifo/Membres/Isabelle.Tellier/poly_info_ling/linguistique007.html](http://www.univ-orleans.fr/lifo/Membres/Isabelle.Tellier/poly_info_ling/linguistique007.html)

http://books.google.com/books?id=prvVn51ny5w4C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_slider_thumb#vonepage&q&f=false

<http://www.universatis.fr/encyclopedie/noms-vernaculaires-français/>

<http://www.synonimes.com/synonime.ph?mot-fr%E9quence>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Nom_propre_et_nombre

Annexe

AS

Les Verts remportent le championnat arabe

30/04/2006.... /Le football national retrouve le sourire grâce au merveilleux succès de **la sélection féminine qui a remporté hier soir le premier championnat arabe** en venant à bout de **la sélection marocaine**.

La rencontre qui a eu lieu à Alexandrie a vu **une équipe algérienne très combative qui a dominé presque tout le match**, se créant aussi de nombreuses occasions de but. Le score à la mi-temps était de zéro partout malgré une nette domination **des Verts qui ont pratiquement investi le périmètre de l'équipe marocaine**. En seconde période de jeu, même scénario qui verra **une formation algérienne** faire le jeu et **la sélection marocaine** le subir. Alors que l'on s'acheminait vers un score de parité, voilà que **la joueuse algérienne Leïla Boumerrar** surgit pour mettre le ballon au fond des filets de **l'équipe marocaine**. C'était suffisant pour permettre aux **Algériennes** de remporter la première coupe de ce championnat arabe. Une victoire qui restera dans les annales tant **les Algériennes** ont fait preuve de beaucoup de volonté dans ce championnat. Pour rappel, **la sélection féminine** s'était qualifiée à la demi-finale après sa victoire, 12 buts à 0, **sur l'équipe libanaise** et un nul à blanc face à **l'équipe marocaine**. Elle s'est imposée par 3 buts à 0 dans la demi-finale face à la Tunisie. En match de classement, **l'équipe tunisienne** a battu, vendredi à Alexandrie, **son homologue égyptienne** par 2 buts à 1, remportant ainsi la médaille de bronze.

Supercoupe : Les lauréats récompensés

02/12/2006..../Les lauréats de la Supercoupe d'Algérie entre la JSK et le MCA ont été récompensés jeudi soir dans une cérémonie grandiose, organisée à l'hôtel Sheraton par le sponsor majeur, l'opérateur de la téléphonie mobile Ring. Ainsi, **les joueurs Sofiane Younès (meilleur joueur du match), Farouk Belkaïd (auteur du but de la victoire) et Fahem Ouslati (joueur exceptionnel)** ont reçu des portables Nokia haut de gamme. Ring a également offert des Omra aux **parents des trois joueurs**. Lors de la même soirée, **le même opérateur** a également honoré **des personnalités du sport national**, à savoir **Abdelkader Aouissi** (ancien arbitre), **Abdelhamid Salhi** (ancien joueur de l'ESS) et **Abdelkader Drif** (ancien président du MCA).

Par **S. M**

MC Oran : La colère des supporters

17/12/2006. .../C'est la première fois, depuis le début de la saison, que les supporters du MCO sortent de leurs gonds et crient leur colère envers leurs président, entraîneur et capitaine d'équipe.

Djebbari, Lekak et Acimi ont essuyé un chapelet d'insultes juste après le second but du MCA signé **Bouguèche**. **Djebbari** eut droit à des obscénités, **Lekak** pris à partie par une partie des **supporters** bien avant l'égalisation du MCA (**Coulibaly**) et **Acimitraîné dans la boue** par ceux-là mêmes qui l'avaient adulé avant cette rencontre. La colère des **supporters** était telle que ceux de la deuxième tribune ont arrosé la main courante de tous les objets. Ceux de la **tribune centrale** ont décollé les sièges en plastique pour les jeter sur le banc de touche **des Hamraoua**. Avant que ne s'en mêle le **service d'ordre** qui réussit à calmer un tant soit peu l'ardeur des **supporters** dont certains, une fois le match terminé, s'en sont pris aux poteaux extérieurs tout en arrosant l'extérieur du stade de pierres. **Lekak**, au cours des interviews données sur la pelouse (ENTV oblige), s'est vu agressé verbalement par **quelques jeunes supporters**. Le MCO est désormais en crise parce que **Acimi** et **Moumen** ont décidé d'arrêter. Quant à **Djebbari**, il a tenté de minimiser l'incident. **Djebbari** a l'habitude d'être insulté lors des faux pas du MCO chez lui, mais pas cette saison au début de laquelle **il était adulé**, comme étant **le sauveur des Hamraoua**. Certains pensent que la LNF va sévir et que le prochain derby avec l'ASMO aura lieu à huis clos.

Par **ChafiKadda**

.....

Le talent récompensé

01/01/2007..../Karim Ziani a reçu le Ballon d'or 2006 des mains de **Bilal Dziri**, **lauréat du trophée 2005**, jeudi dernier lors d'une cérémonie organisée au Hilton et marquée par la présence **du chef du gouvernement**, Abdelaziz Belkhadem.

L'attaquant algérien qui porte les couleurs de Sochaux s'est déclaré « **heureux** de recevoir cette distinction et remercie tous ceux qui ont contribué ». **Le jeune international algérien** était **accompagné** par son grand-père **qui a souligné** : « j'ai dit à **Rabah, le père de Karim**, que je ne raterai pour rien au monde cet instant (la remise du trophée), même s'il faut que j'y aille à quatre pattes. » **Les (nombreux) invités** ont fait une standing-ovation au **vainqueur du ballon d'or**, ému. Un **photographe français** a immortalisé tous les instants de bonheur de **ce fabuleux joueur** à qui, d'**aucuns prédisent** un grand avenir. **Le chef du gouvernement** a saisi cette opportunité pour annoncer que « **les pouvoirs publics** ne ménageront aucun effort pour accompagner le football algérien dans son redressement ». Des paroles qui ont dû faire chaud au cœur au **président de la FAF, Hamid Haddadj, qui a partagé la table** avec **Abdelaziz Belkhadem**. Dans son allocution, Hamid Haddadj a fait

remarquer que « les distinctions nous réconfortent dans nos choix dans la mesure où **les joueurs primés** font partie **des sélectionnés qui portent le maillot de l'équipe d'Algérie** », omettant de préciser, à l'endroit du **chef du gouvernement**, que la FAF n'a pas reçu, à la date du 28 décembre dernier, un dinar de la subvention 2006. Rappelons que le ballon d'or, organisé par El Heddaf et Le Buteur, récompense annuellement **le footballeur algérien de la saison** jouant aussi bien dans le championnat national qu'à l'étranger et ce, au terme d'un sondage organisé auprès **des capitaines, entraîneurs et présidents de clubs** ainsi que **des organes de presse**. Pour cette édition (la 6e) remportée par **Karim Ziani** devant **Nouredine Deham** (Kaiserlautern-Allemagne), **Hamza Yacef** (JS Kabylie), **Lazhar Hadj Aïssa** (ES Sétif), **Haddou Moulay** (USM Alger), il y a lieu de noter les distinctions de **Merouane Abdouni** (MC Alger), **meilleur gardien de but**, **Mokhtar Benmoussa** (Paradou AC), **meilleur espoir**, **Hamid Berguiga** (JSM Béjaïa), **meilleur buteur**, **Sofiane Younès** (MC Alger), révélation de la saison, **Lazhar Hadj Aïssa** (ES Sétif), prix de l'estime du public. **Une joueuse de l'équipe nationale**, championne arabe des nations, un cadet du MC Alger et un junior du MC Oran ont été **sacrés meilleurs joueurs de leur catégorie** respective. **L'arbitre international, Mohamed Zekrini**, a décroché le (premier) sifflet d'or attribué cette saison par El Heddaf et Le Buteur. **Les organisateurs** ont décerné, à titre posthume, un prix spécial à Embarek « **Sadek** » **Attia, président de l'OMR**, décédé en septembre dernier dans un accident de la circulation.

Par **Y.**

Retour sur la consécration

20/05/2007..../Une fois **les champions du Amman stadium éteints**, d'autres, à des milliers de kilomètres du royaume hachémite qui ne s'attendait pas à un tel scénario, se sont illuminés à Mechria, Saïda, Tamanrasset, Béchar, Annaba et partout ailleurs, célébrant la victoire **des Sétifiens qui se sont hissés à la hauteur de l'événement**.

La fête qui va durer sept jours et sept nuits comme le veut la tradition sétifienne a débuté au Regency Palace où les **Ententistes** ont passé une nuit blanche. La « coupe », (la neuvième toutes compétitions confondues) qui a été remplie hier de l'eau bénite de Aïn El Fouara, changeait de mains. Le sentiment du devoir accompli a pris le dessus sur la fatigue générée par une terrible bataille, revenue au plus **méritant, qui prend vendredi 18 mai à 7h** (5h heure algérienne), le chemin de l'aéroport de la Reine Alia. **Les yeux des héros qui n'avaient pas fermé l'œil brillaient de bonheur. Raho** and co répondaient avec un large sourire aux différentes sollicitations. Une fois les formalités douanières achevées, **les 63 membres de la délégation** s'engouffrent dans le Air Bus 320 qui s'envole vers le Caire où l'on retrouve, une heure après, le staff de l'ambassade. Ce dernier était aux petits soins avec **les Ententistes qui n'ont pas trop**

souffert d'une escale de cinq heures, pourtant. Le déplacement de **l'ambassadeur Abdelkader Hadjar**, ayant offert le déjeuner **aux protégés de Saâdane** nous pousse à dire que **nos diplomates à l'étranger**, que ce soit à **Djeddah** ou à **Amman**, ont été d'un grand soutien pour **les représentants du football algérien**. **Le diplomate précité qui a longuement conversé avec les acteurs, journalistes et dirigeantssétifiens**, a accompagné les joueurs jusqu'à la passerelle du Boeing d'Air Algérie. La disponibilité et la diligence du personnel du 737/300 ont fait oublier à **Hadj Aïssa and co**, les quatre heures du voyage et la fatigue qui commençait à faire son effet. Possédant d'inépuisables réserves et ressources, **le collectif** tenait bon. **Benchadi, Maïza et Benchaira, le trio de choc**, ne cessait de taquiner **Keita, un féru de Playstation**. **Belhani, le blagueur de l'équipe**, titillait **Hadj Aïssa, Lamouadaâ et Ziaya, qui s'adonnaient** à une partie de cartes. Certains, pour ne pas dire **de nombreux voyageurs**, ont fait le plein en autographes et photos avec **les vainqueurs** de la 4e édition. **Le personnel navigant** ainsi que **le co-pilote**, ont fait autant. **Les dirigeants, Hassous, Abid et Arab** venaient de temps à autre prendre des nouvelles de **leurs joueurs**, filmés par **Raho**, qui immortalise ces instants. **Mohamed Cheurfi dit Dada**, le représentant de la FAF, n'étant autre que **le président de ligue de Sétif**, était aux anges : « **Les garçons ont fait honneur à l'Algérie qui mérite bien ce beau cadeau** », dira, les larmes aux yeux, **le doyen des dirigeants du football national**. **Rym Ghazali, notre vedette de la Star Académie de la précédente édition**, ayant fait l'aller et le retour avec **la délégation**, était du même avis : « **Cette équipe de Sétif qui a fait plaisir à l'Algérie mérite tous les honneurs** », dira la star dont l'agenda est plein. **Rym** n'a, en outre, pas tort car **les partenaires de Benchadi** ont été, par leur exemplaire comportement, **les dignes ambassadeurs du football algérien**. A l'approche de la capitale, le coach **Saâdane** fait le tour, distribue verbalement le programme d'entraînement du lendemain. 18h 45, l'avion pose pied sur le tarmac Houari Boumediene où la foule attendait **les tombeurs de l'Aigle bleu jordanien**. Les formalités douanières sont vite réglées et **les privilégiés qui ont pu investir la salle** d'arrivée congratulaient et posaient avec le onze, reçu quelques instants après par **la foule en délire** : « **Inchallahya Rabi Fouarachampionné** », c'est le tube récurrent **des fans qui se sont massés devant le bus**, ayant trouvé moult difficultés pour se frayer un chemin et rejoindre le Mercure où se sont retranchés **les guerriers**. Entre-temps, **Sétif, la cité** qui ne vit que pour ce grand parti (l'ESS s'entend), se parait. La rumeur sur l'arrivée **des champions** battait son plein. L'aéroport, où **une marée humaine** s'est massée hier, dès les premières heures de la journée, accueille aux environs de 17h **les enfants de l'Algérie qui renoue avec les succès sportifs** d'un certain niveau. **Noureddine Bedoui, le wali ayant accompagné Serrar et son groupe**, était à l'accueil **des Bourahli** et consorts **qui se sont dirigés au chaudron** où s'entassaient plus de 50 000 personnes, et ont par la suite donné le coup d'envoi des sept jours et sept nuits d'une fête attendue depuis presque 20 ans...

Par **Kamel Beniaiche**

L'EN n'a pas su s'imposer

03/06/2007..../L'équipe nationale n'a pas pu décrocher le billet de la qualification pour la prochaine coupe d'Afrique des nations, alors qu'il était largement à sa portée.

Les coéquipiers de Saïfi avaient la victoire en main devant **cette solide équipe capverdienne**, mais le but égalisateur survenu dans les dernières secondes de la rencontre a remis tout en cause. Une victoire, hier à Praia, aurait permis à **notre sélection** d'entrevoir avec aisance ses deux prochaines rencontres, dont l'une aura lieu à Alger, mais il était dit que cette qualification doit se faire, une fois de plus, dans la douleur. Avec une avance assez confortable au classement de **son groupement il est le leader, le team national** aurait pu réussir son pari de ramener une victoire de son difficile déplacement, mais au vu de la rencontre, il faut reconnaître que la manière n'y était pas du tout. De ce fait, l'on doit se contenter de ce point ramené en dehors de nos bases et attendre le match d'aujourd'hui entre **la Guinée et la Gambie** pour avoir une idée précise de l'importance de ce point. Ceci concernant **les arithmétiques**. Sur le terrain de l'action, il faut reconnaître que la prestation d'hier n'est pas ce que l'on attendait de **notre équipe nationale**. Sans vouloir jouer **les empêcheurs de tourner en rond**, il faut admettre que **notre sélection** n'a pas été **convaincante**. Elle fut même **fébrile** au point de se poser la question, déjà diront certains, de savoir quel est l'avenir de **cette composante** ? Hier, face au Cap-Vert, **les poulains de Cavalli** n'ont pas montré cette hargne ou cette motivation qui entourent **une sélection qui se doit d'imposer le respect face à des adversaires pas du tout des foudres de guerre**. Les **joueurs algériens** ont passé le plus clair de leur temps à défendre, alors que **l'adversaire** n'a pas du tout fermé le jeu. Pourtant, c'est dans ces moments qu'**une équipe** doit montrer sa force. Il n'en fut rien. Ce n'est pas nouveau, puisqu'à chacune de ses sorties, **l'équipe nationale** donne cette impression de faire le dos rond à **ses adversaires**. A ce jeu-là, la qualification à la prochaine coupe d'Afrique des nations ne serait pas suffisante, car nous avons largement dépassé le slogan d'une participation pour participer. Si **les responsables de la fédération** se sont fixé comme objectif la qualification **des Verts** pour le prochain rendez-vous africain, il est évident que cela ne doit pas être une fin en soi, car le plus gros de **la représentation nationale** est à démontrer lors de la phase finale afin de ne pas réussir une qualification humiliante pour se dire qu'il aurait mieux fallu rester à la maison. **Les gars de la fédé** doivent réfléchir plus sérieusement à l'avenir de **cette équipe nationale** qui est loin de représenter tous les moyens qui lui sont consentis et surtout les aspirations **des Algériens** qui ne restent jamais indifférents au parcours **des Verts**.

Par A. Hammou

.....

Un journaliste d'El Watan dans le jury international

26/09/2007.../Le **journaliste Yazid Ouahib, chef de la rédaction sportive d'El Watan**, a été désigné dans le **jury international de France-Football** (bihebdomadaire français à grand tirage spécialisé en football) pour la nomination du **Ballon d'or**, distinction annuelle récompensant par le passé le **meilleur joueur européen** évoluant dans un championnat européen.

Après plus de cinquante ans de ballon d'or plutôt « restrictif », puisqu'il ne concernait que la vieille Europe et **les footballeurs pourvus de la nationalité de ce continent** (**Pelé** et **Maradona** n'ont jamais pu connaître cette distinction) à cause de moyens de communication peu développés à l'époque (il était rare de suivre un cycle compétitif des championnats nationaux sud-américains par exemple), **les promoteurs de France-Football** s'ouvrent enfin sur la mondialisation, mettant dans la course tous **les talents de la planète**. Le **Ballon d'or**, devenu après cinquante ans d'existence un trophée référence incontesté dans le football mondial, opère donc sa mue et viendra désormais récompenser « **le meilleur joueur du monde**, sans distinction de championnat ni de nationalité », et le **jury** ne sera plus seulement **européen**, comme c'était le cas avant, mais **mondial**, passant de **53 journalistes** à **96, représentatifs** de tous les continents. C'est pour cela et pour le mérite qui l'a toujours caractérisé que **notre collaborateur** a été choisi dans ce collège **des électeurs** pour donner son appréciation, et partant celle **des lecteurs algériens** sur le plus méritant **des footballeurs internationaux** ayant marqué de son empreinte la saison 2007. **Yazid Ouahib**, 54 ans, a une trentaine d'années de journalisme sportif derrière lui, a débuté au quotidien **El Moudjahid** dans les années 1970, avant de fonder en 1990 le journal **El Watan** en compagnie de **17 de ses collègues** et **consœursissus du même journal**. **Membre de la commission des médias de la Confédération africaine de football (CAF)** depuis 2004, il est également **le correspondant pour l'Algérie** du prestigieux journal français **L'Equipe** depuis une dizaine d'années. **Le chef du service sportif d'El Watan** prendra connaissance à la date du 23 octobre d'une liste de **50 joueurs nominés** par France-Football et il est attendu de lui de désigner **les cinq meilleurs footballeurs susceptibles d'intégrer le classement final avec un barème de notation variant de 5 points pour le premier jusqu'à**, selon un ordre décroissant, 1 point pour le cinquième. **Le lauréat du Ballon d'or** sera ainsi **octroyé au bienheureux** qui aura totalisé le plus grand score à l'issue du décompte du vote des **96 journalistes** composant le **jury** et **qui sera connu officiellement** le 2 décembre. Plusieurs critères d'attribution inscrits dans le règlement de la compétition et laissés à l'appréciation des **électeurs** auront préalablement **présidé** à cette désignation. Il s'agira pour le **vainqueur** d'avoir joui d'un palmarès contenant l'ensemble de **ses performances individuelles et collectives** pendant l'année considérée, de la classe **du joueur en talent et en fair-play**, de **sa carrière préalable**, de **sa personnalité** et de son rayonnement civil et sportif. **Notre ami électeur** aura donc, durant les prochaines semaines, beaucoup à se documenter sur les principaux postulants à ce **Ballon d'or** que **les meilleurs footballeurs du monde** suivent avec intérêt pour jeter son dévolu sur **celui qui a fait donner de l'émotion au public algérien** via les télévisions satellitaires. Pour notre part, nous nous ferons fort de lui accorder un petit ballon d'or local s'il parvenait

à donner le quinté dans l'ordre à l'issue des résultats finaux qui seront dévoilés en exclusivité mondiale le 2 décembre lors de l'émission Téléfoot de TF1, partenaire de France-Football pour l'ensemble de l'opération 2007.

Par Omar Kharoum

.....

Forte participation algérienne aux Jeux d'été de Pékin

28/07/2008 .../La délégation algérienne, qui participera aux Jeux olympiques 2008 de Pékin, est composée de 61 athlètes dans 12 disciplines, les sélections d'athlétisme, de judo et de boxe sont les plus importantes et peuvent apporter des médailles à l'Algérie.

L'athlétisme, une des disciplines qui a toujours été la fierté du sport algérien, sera représenté aux J.O de Pékin par **14 athlètes**, notamment **Nabil Madi** (800 m), **Boukenza** et **Boulehane** (1500 m), **Sid Ali Sief** (5000 m) ou **Baya Rahouli** (triple saut). **Les athlètes algériens** seront mis à rude épreuve lors de ces jeux, les plus importants du point de vue nombre **d'athlètes participants et les plus relevés**, selon **les spécialistes**. « Nous avons des chances de monter sur le podium, celles-ci sont certes minimales quand on voit la qualité et le niveau **des athlètes présents à ces jeux**, mais on garde espoir de figurer parmi **les meilleurs dans certaines spécialités** », déclare-t-on à la **fédération d'athlétisme**.

Athlétisme, boxe, judo : l'espoir de médailles

Dans le 1500 m, la « **triplette** » algérienne (**Boulehane, Boukenza, Zergueulaine**) aura en face **des athlètes autrement plus aguerris**, mais pourra quand même « réaliser de bonnes choses durant ces jeux », estime-t-on par ailleurs, dans les milieux de l'athlétisme algérien où l'on note les chances de succès de **Sid Ali Sief**, même s'il est loin de **sa forme habituelle** et manque de compétitions. D'autre part, **l'Algérie sera présente** à Pékin en boxe et en judo, deux disciplines qui ont toujours rapporté des médailles olympiques. En boxe (7 athlètes), il y a surtout **Nabil Kassel** (75 kg) et **Touilbini Abdelaziz** (91 kg) **qui sont susceptibles de rafler des médailles**. Avec **7 athlètes**, la boxe algérienne devra s'illustrer à Pékin. En judo (10 athlètes), l'intérêt sera porté sur les prestations de **Amar Meridja** (-73 kg) et **Soraya Haddad** (-52 kg), **deux éléments qui sont crédités d'un niveau mondial par les spécialistes**. **Les judokas algériens se sont préparés**, avant de rallier Pékin, au Japon, après avoir participé à plusieurs tournois internationaux. Devant **les champions du monde de la discipline**, la tâche des algériens sera difficile, mais quelques espoirs de médailles ne sont pas à écarter. En natation, même si les chances de médailles pour **les algériens** sont extrêmement « minces » devant **les géants américains et australiens, les Salim Ilset autres Mahdi Hammama** peuvent aller très loin, avec au moins des records d'Afrique. **Les nageurs algériens** se sont bien préparés, aussi bien aux Etats-Unis

qu'en France pour ce grand rendez-vous sportif qui devrait confirmer la supériorité des « phénomènes » américains dans la discipline.

Pongistes, rameurs, épéistes : les autres « olympiques » algériens

L'Algérie sera, par ailleurs, présente aux J.O 2008 de Pékin en tennis de table, avirons, badminton, volley-ball (dames), escrime, haltérophilie, boxe, judo, athlétisme, lutte, cyclisme et natation. L'Algérie pourrait, en outre, compter une autre discipline (canoë-kayak), si la kayakiste algérienne Sarah Sonia Dupiré arrive à régler son problème de coaching, son entraîneur (français) l'ayant abandonné à quelques semaines des J.O. Les chances de voir, d'autre part, le nombre d'athlètes algériens augmenter dépend de la prestation de Benida Nouria Merah à réaliser une bonne performance au meeting de Monaco (29 juillet), après la dérogation demandée auprès de l'IAAF et du CIO par son coach. A Pékin, les athlètes algériens devront donner le meilleur d'eux mêmes devant les meilleurs « performers » mondiaux. Glaner des médailles olympiques à ce stade de la compétition, ne serait « que du bonus, que du bonheur » pour les athlètes et leurs staffs, souligne-t-on dans l'entourage des équipes nationales engagées dans ces jeux d'été 2008.

Les nageurs algériens s'acclimatent à Séoul

Les cinq nageurs algériens qualifiés aux J.O s'envoleront aujourd'hui à destination de Séoul (Corée du Sud) pour un stage de préparation et d'acclimatation. Salim Ilès, Nabil Kebba, Mehdi Hamama, Sofiane Daid et Mahrez Mebarek séjourneront dans la capitale sud-coréenne jusqu'au 6 août, date à laquelle ils rejoindront le village olympique à Pékin. Les athlètes algériens seront conduits par le chevronné Salim Ilès qui s'est préparé aux Etats-Unis, après avoir repris la compétition en janvier dernier, suite à une opération chirurgicale. « Le fait qu'il soit revenu à sa forme est un bon signe », a indiqué à l'APS la directrice des équipes nationales, Mme Samia Benmeghsoula. Nabil Kebbab, un des crawlers de la sélection algérienne, s'est entraîné à Marseille aux côtés des sprinteurs de l'équipe de France.

Il a été rejoint ensuite, dans la cité phocéenne, par son coéquipier Mehdi Hamama (spécialiste des 4 nages). Le spécialiste de la brasse, Sofiane Daid, a effectué, lui, une longue préparation en Afrique du Sud, en compagnie des membres de l'équipe olympique sud-africaine. Quant à Mahrez Mebarek, crawler lui aussi, il a pris la destination de la Hongrie pour effectuer sa préparation olympique. Deux des cinq nageurs algériens ont réalisé les minimas A de qualification pour les jeux de Pékin. « Une performance non-négligeable », a tenu à souligner la directrice technique. « La mission des athlètes algériens, comme celle des nageurs des autres pays, ne sera pas aisée », a estimé Mme Benmaghsoula. Plus de 1000 nageurs des deux sexes concourront pour les 120 médailles, tous métaux confondus, mises en jeu à Pékin. « Etre parmi les 16 meilleurs serait déjà, à mon avis, une performance », a-t-

elle ajouté. « En 2 mois, 32 records du monde dans les deux bassins (25m et 50 m) ont été battus », a-t-elle rappelé, histoire de montrer le haut niveau atteint actuellement par la natation dans le monde et particulièrement par **les phénomènes américains de la discipline**

Par **R. S**

.....

Les boxeurs algériens débutent mal

12/08/2008.../Au bout du compte, la médaille de bronze remportée par **la courageuse Soraya Haddad** n'a pas secoué **les représentants des élites nationales**.

La journée d'hier a été marquée par une autre série de déceptions, puisque **aucun athlète** n'était en mesure de passer le cap des éliminatoires. A défaut d'un podium qui n'est pas le point fort de tous **les présents à Pékin, notre élite** aurait pu se surpasser. N'est-ce pas Kramou ? En effet, **le boxeur algérien Kramou** dans la catégorie -60 kg, sur lequel reposait l'espoir d'une médaille, est passé à côté de son sujet. Il a été complètement dominé par **le cubain UgaYordenis** (21-3). Le moins que l'on puisse dire c'est que **Kramou** (60 kg) a échoué là où **personne** ne l'imaginait. La sortie précoce de **Kramou** a surpris même le staff technique. **Les autres engagés** ont été également stoppés d'entrée de jeu. Le judo qui a procuré de la satisfaction grâce à Soraya Haddad a déçu hier avec **les judokas Omar Meridja et Leila Latrousqui ont prématurément** quitté le tatami.

Moins grave par rapport aux autres, **la jeune escrimeuse Anissa Khalfaoui** (16 ans) a échoué logiquement au fleuret devant **l'Américaine Thomson, largement victorieuse** (11-2). Aujourd'hui, c'est encore la boxe, la natation, le judo et l'aviron qui feront leur entrée en lice. **Le boxeur Abdelhamid Ouradi** (54kg) sera opposé à **l'irlandais MarconBezinadans** un combat où **l'algérien est contraint** de faire mieux. **Les nageurs Nabil Kebab** (100Nl), **Sofiane Daid** (200 m brasse) n'auront pas la tâche aisée, néanmoins **Kebab** peut passer ce cap. **La judokate Kahina Saïdi** (63 kg) a peu de chance de jouer les premiers rôles. Idem pour **l'haltérophile Lila Lassouani**. Cette dernière est à Pékin grâce au COA qui lui a procuré la Wild Card auprès de l'instance internationale.

Par **Abdelatif C**

.....

Canada : Des Algériens sur le tatami

01/11/2008.../D'anciens athlètes de l'équipe nationale de karaté-koshiki ont participé, samedi à Montréal, à une exhibition dans leur discipline.

C'est à l'occasion d'un gala de boxe, tenu au centre de boxe et d'arts martiaux Knock Out Gym, auquel ont participé **la jeune algérienne championne du Québec Sarah Kali, Redouane Malek, 23 ans, vice-champion du monde 2007 de karaté-koshiki** et **Anouar Athmane meilleur athlète au monde dans la même discipline 2007, tous deux anciens membres de l'équipe nationale algérienne** qui ont pu ainsi montrer leur maîtrise de cet art martial. **Mourad Zidelmal, ancien élément de l'équipe nationale de police ASSN**, marquant son retour après huit années d'absence, affirme compter « lancer une équipe d'élite de karaté-koshiki. Elle sera formée principalement d'une majorité d'athlètes d'origine algérienne ». Le Knock Out Gym, appartenant au promoteur John Kostarelis-club est, voit aussi évoluer sur son ring le boxeur d'origine algérienne, **Benyamine Besmi dit Eraâda. Supervisé et entraîné par son père Brahim, ce jeune boxeur de 25 ans, qui évolue dans le groupe Yvon Michel l'organisation de boxe professionnelle la plus importante au Canada**, aligne 10 victoires sur 10 combats dont 5 par KO.

Par S. B

Équipe nationale A' : Les Verts à pied d'œuvre à Tripoli

10/06/2009.../La sélection algérienne A' de football entame la dernière ligne droite avant le très attendu rendez-vous face à la Libye demain à 19h30 pour le compte du match retour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2011).

Au match aller à Koléa, **les Verts** avaient gagné par la plus petite des marges grâce à une réalisation de Ghazali. Pour bien préparer cette échéance, **les hommes de Abdelhak Benchikha** sont d'ores et déjà à pied d'œuvre à Tripoli, qu'ils ont ralliée hier après-midi. Deux séances d'entraînement sont au programme **des Algériens**, dont la première devait avoir lieu hier en début de soirée. Malgré leur maigre avantage au score, **les coéquipiers de Khaled Lemmouchia** sont optimistes. Ils ont cette conviction de pouvoir ramener la première qualification algérienne au CHAN (compétition réservée **aux joueurs locaux**) du sol libyen même. C'est pourquoi **le sélectionneur Abdelhak Benchikha** va opter pour l'attaque à outrance. **Le technicien en question** l'a déclaré lors de sa dernière rencontre avec **les gens de plume à Alger** : « Nous partons avec l'avantage d'un but, mais cela ne veut pas dire pour autant que nous nous contenterons de nous défendre à Tripoli. **L'équipe** possède des atouts offensifs, nous allons les faire valoir. »

Benchikha a exprimé également son profond souhait d'être derrière la première qualification de l'Algérie à cette compétition continentale, dont la prochaine édition sera organisée par le Soudan. **L'Algérie** s'est faite lamentablement éliminer pour la première édition en 2008 après avoir été écartée par **les Lions de l'Atlas**. Tenus en échec à Koléa (1-1), les Verts ont réussi à réaliser le même résultat à Fès avant de céder le billet qualificatif aux Marocains dans la fatidique série des tirs au but. **Les Lemmouchia, Tedjaret autres Meftah** refusent, cette fois-ci, de subir le même sort. Ils veulent s'inscrire dans la même dynamique de succès que **l'équipe première**. A noter enfin que **le sélectionneur national de l'équipe première, M. Rabah Saâdane**, ralliera la capitale libyenne aujourd'hui où il assistera à la rencontre de demain après-midi.

Par **Kamel Yamine**

.....

Rabah Madjer : « Le football algérien revient en force »

25/11/2009.../L'ancien international algérien **Rabah Madjer**, a affirmé que le football algérien « revient en force dans le gotha mondial », après sa qualification à la phase finale de la Coupe du monde 2010.

Madjer a souligné, dans une interview au quotidien madrilène El País, que « nous sommes **la seule équipe arabe qualifiée** et nous allons être **l'ambassadeur du football arabe en Afrique du Sud** ». « Le football algérien revient avec plus de force après une absence de 24 ans au Mondial », ajoute **l'ancienne star du football algérien. Madjer, qui a rendu hommage à la grande génération de joueurs** comme **Belloumi, Assad, Bensaoula et autres qui ont permis à l'Algérie d'être** « très présente » dans le football international lors des coupes du monde en Espagne (1982) et au Mexique (1986), affirme que **l'équipe actuelle** renferme de « **bons joueurs, qui le seront plus dans les prochaines années** ». L'ancien joueur de Valence (Espagne) et du FC Porto (Portugal) **avec lequel** il a gagné la Coupe d'Europe en 1987, a enfin salué la **présence en force de l'Afrique** au prochain mondial, représentée par quatre autres « bonnes sélections », à savoir le Nigéria, le Ghana, la Côte-d'Ivoire et le Cameroun, outre **la sélection du pays organisateur**, l'Afrique du Sud.

Par **APS**

.....

« Nous ne sommes pas des hooligans »

21 /11/2009 .../ Les premiers vols venant du Soudan vers l'Algérie sont arrivés mercredi dernier.

Les Bouiris, à l'instar **des autres supporters de l'équipe nationale**, étaient parmi les premiers à rejoindre le territoire national pour partager cette joie procurée par la victoire des **Verts qualifiés en Coupe du monde**, en juin prochain au pays de Nelson Mandela. **Les supporters rencontrés** témoignent pour la majorité de la bonté **du peuple soudanais**, mais n'oublent pas ces moments de frustration où ils sont restés face à **un public égyptien hostile**. **Samir**, l'un de ces **supporters surexcités** par l'exploit des **Verts** en terre soudanaise, **qui a vécu** l'aventure de Khartoum, raconte : « Dès notre arrivée, **nous étions logés** dans des camps bien équipés, tout a été bien organisé à ce niveau-là. Pour ce qui est **des Soudanais**, je dirais que ce sont **des gens très généreux qui nous rappellent nos traditions d'accueil au pays (l'Algérie)**. **Nous étions accueillis comme des rois**. » Evoquant la présence du **public égyptien** sur les gradins d'en face, **notre interlocuteur** dira que « les Egyptiens n'ont pas osé nous attaquer ou nous harceler, comme ils l'ont fait au Caire.

D'ailleurs, parmi eux, il y avait beaucoup plus **des comédiens et des artistes égyptiens**. **L'armée soudanaise** a pris la mesure de nous séparer de plusieurs mètres, lors du match, à l'intérieur du stade ». **Notre interlocuteur** dira aussi qu'il y avait beaucoup de **supporters algériens qui n'ont pas pu avoir de place** à l'intérieur du stade. « Nous étions plus de **9000 supporters** à ne pas accéder aux gradins, mais ça ne nous a pas pour autant **dérangés** car notre objectif était la victoire et nous l'avons eue. Moi personnellement j'étais en dehors du stade », dit-il. Après le match, la capitale soudanaise a connu des moments de tension entre supporters des deux équipes, témoigne notre interlocuteur : « Nous avons vécu des moments de colère lorsque les Egyptiens se mettaient à nous provoquer. Je crois qu'il y avait même des blessés lors d'escarmouches ayant éclaté à la sortie du stade. Pour se défendre, certains supporters ont acquis des armes blanches. » Il ajoute : « Dieu merci, il n'y a pas eu de dégâts, car nous étions sensibilisés quant au fait que les Egyptiens pouvaient profiter d'une éventuelle agression de leurs supporters pour demander l'annulation de la rencontre et de son résultat. Nous étions conscients et nous avons juré de ne pas tomber dans l'erreur provoquée par la partie adverse. Nous les avons battus sur le terrain, et c'était cela notre objectif. Nous ne sommes pas des hooligans. »

Par *Ghania Mokdad*

ANNEXE

AA

Collectif des journalistes de Constantine

26/01/2006 .../Le correspondant d'El Khabar à El Bayadh croupit depuis dimanche dans **les geôles de l'Etat** sous le coup d'une peine d'une année de prison ferme.

Son état de santé ne cesse de se dégrader au moment où il entame le quatrième jour de grève de la faim. **Bachir Larabi** a été condamné pour ses écrits et empêché ainsi de poursuivre sa mission de témoignage sur les ravages de la corruption dans ces contrées éloignées. **Notre confrère** paye les frais d'une politique liberticide et d'une guerre qui ne dit pas son nom déclarée dans le code pénal **d'Ouyahia** et confirmée par l'assassinat du Matin et la mise sous les verrous de **son directeur Mohamed Benchicou**. Contrairement aux déclarations officielles sur le caractère formel des lois qui pénalisent l'acte journalistique, notre profession ne cesse d'encaisser les coups les plus durs donnés par un pouvoir décidé à en finir avec la liberté de la presse. **Le collectif des journalistes de Constantine** se joint à toute la corporation pour dénoncer cette escalade et exiger la libération immédiate de **Bachir Larabi** et que cessent toutes les formes de harcèlement. Soyons vigilants et soyons mobilisés pour notre dignité et notre liberté.

.....

NouamaneMeziche arrêté à Alger

26/01/2006 .../Le Franco-Algérien, NouamaneMeziche, risque d'être torturé.

Arrêté, le 5 janvier dernier à l'aéroport Houari Boumediène, **sa famille** est sans nouvelles de lui jusqu'à aujourd'hui. C'est ce qu'a indiqué **l'ONG Amnesty International** dans une déclaration rendue publique, hier. **Nouamane Meziche**, a indiqué le communiqué, avait pris le vol Francfort- Alger et il a été appréhendé dès son arrivée à l'aéroport par **la Police des frontières**. Selon l'organisation, **les autorités** refusent, depuis son arrestation, de révéler son lieu de détention à **sa famille**. «Il a téléphoné à **sa mère**, le 7 janvier, pour l'informer de son arrestation, précisant qu'il se trouvait dans un centre de détention de **la police à Ben Aknoun**, sur les hauteurs d'Alger. Mais une fois sur place, **les membres de sa famille** étaient informés qu'il avait été remis au **Département du renseignement** et de la sécurité **qui souhaitait l'interroger au sujet d'activités "terroristes" présumées à l'étranger**», lit-on dans la déclaration. Amnesty International s'est montrée préoccupée et demande à ce que **les autorités** respectent l'article 51 du code de procédure pénale algérien Ledit article stipule qu'**une personne** peut être maintenue en garde à vue pour une durée pouvant aller jusqu'à 12 jours. Mais **les proches et l'avocat de cette personne** doivent être immédiatement **autorisés** à communiquer avec elle et à lui rendre visite.

Grippe aviaire

26/01/2006/L'homme, âgé de 45 ans, décédé jeudi dernier à l'est d'Oran, ne présente pas de signes d'une **personne morte** de la grippe aviaire.

Il est exclu aussi que **les quatre autres membres de sa famille, trouvés également malades**, soient **atteints** de cette maladie. **Le ministre de la Santé, de la Population** et de la Réforme hospitalière, **Amar Tou**, a apporté, hier, un démenti, en marge de la clôture de la session d'automne de l'APN, à Alger. Les prélèvements effectués sur les volailles que possède **cette famille** n'avaient révélé aucune présence du virus de la grippe aviaire. **Cette personne** est morte probablement d'une grippe aiguë. Les analyses se font au niveau de l'Institut Pasteur pour déterminer de quoi exactement est décédée **cette personne** et le cas **des quatre autres malades**. Dans quelques jours, nous aurons les résultats. En tous cas, il ne s'agit nullement de cas de grippe aviaire», a-t-il déclaré. **Le démenti du ministre** a été appuyé par son **conseiller de presse, Slim Belkessam, qui est intervenu sur les ondes de la Radio algérienne**, pour préciser qu'«il n'y a aucun cas de virus H5N1, aussi bien dans le règne animal que chez **l'être humain en Algérie**». Selon lui, «les cas rapportés par la presse **de trois personnes hospitalisées** au CHU d'Oran sont des cas de grippe ordinaires, saisonniers, avec quelques complications, bronchites, etc. Mais ils n'ont rien à voir avec le virus H5N1. **La personne décédée** était **atteinte** depuis longtemps d'une tuberculose», a-t-il souligné. **Le ministre de la Santé a indiqué**, en outre, que le plan de prévention contre cette maladie est «prêt». «Nous avons déjà reçu un lot de 10.000 cures de Tamiflu qui sont actuellement au niveau de la Pharmacie centrale. Nous allons recevoir encore 100.000 cures en avril et 1 million avant la fin de l'année. Le reste arrivera l'année prochaine», a-t-il indiqué. **Le ministère de la Santé**, faut-il le préciser, a signé un contrat pour l'achat de 6,5 millions cures de Tamiflu. Soit de quoi couvrir **25% de la population**. **M. Tou** explique qu'il s'agit d'un pourcentage recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

M. A. O.

Les intellectuels algériens solidaires

10/08/2006..../ La Bibliothèque nationale d'El-Hamma à Alger a abrité hier une journée de solidarité avec **les peuples libanais et palestinien**.

Plusieurs personnalités étaient présentes à ce regroupement. Entre autres, **Abdelhamid Mehri, Brahim El-Milli, ZhorOunissi, Louiza Hanoun, la poète Rabéa Djalti** et de nombreux journalistes qui ont tenu à marquer leur présence à cet événement. L'ambassadeur de la Palestine était aussi parmi les invités. D'emblée, **Abdelhamid Mehri, ancien SG du FLN**, devait préciser que cette rencontre est «un message **des aventuriers de la Révolution algérienne aux aventuriers de la résistance du Liban**», ajoutant que «**la nation arabe** est plus que jamais interpellée pour réagir face à l'oppression **d'Israël**». Fortement applaudi, il a martelé que «la résistance libanaise vaincra». De son côté, **l'ambassadeur de la Palestine** n'a pas tari d'éloges sur la position officielle algérienne, estimant que celle-ci répond parfaitement aux attentes **des deux peuples, palestinien et libanais**. Prenant la parole, «au nom du peuple libanais», **le journaliste libanais, M. Haider** a brièvement rappelé les raisons qui ont poussé **le Hezbollah** à passer à l'action. «Elle était inévitable du moment où **l'armée ennemie** était résolue à tuer **des civils** et à détruire les infrastructures du pays», a-t-il indiqué. De son côté, **Louiza Hanoun, secrétaire générale du PT**, s'est dite choquée que la résistance libanaise soit assimilée «par certaines **parties officielles arabes**» au terrorisme. Elle n'omettra pas de saluer **le président vénézuélien, Hugo Chavez**, d'avoir pris la courageuse décision de rappeler **son ambassadeur à Tel-Aviv**, et d'appeler à recourir à l'arme du pétrole. La manifestation a été inaugurée par une allocution du **directeur de la Bibliothèque nationale, Lamine Zaoui**. **Ce dernier** a appelé **les pays arabes**, ayant des relations avec **Israël**, à rompre immédiatement toute relation avec **les «sionistes»**, remerciant dans **la foulée les journalistes algériens** pour «l'excellent travail» qu'ils sont en train de faire.

Halim. Z

.....

Soutien à Alger aux femmes palestiniennes

10/12/2006 /Près de **46 représentants de pays étrangers** ont répondu favorablement à l'appel lancé par **le Parti des travailleurs (PT)** pour la participation à la conférence internationale en soutien aux **femmes palestiniennes**. Une rencontre qui s'étalera sur trois jours et dont les travaux ont débuté hier au siège de l'APN.

Des juristes, des syndicalistes, des sociologues, des représentants d'associations, des militants dans différentes organisations, issus de divers Etats notamment la Palestine, le Liban, l'Espagne, l'Egypte, le Maroc, l'Angola, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Iran et l'Arabie Saoudite... ont fait le déplacement jusqu'à Alger pour écouter les témoignages **des femmes travailleuses palestiniennes**. En somme, pour

connaître le vécu de **ces femmes** dans les territoires occupés, **la secrétaire générale du PT, Mme Louisa Hanoune**, a tenu au préalable à rendre hommage aux **femmes palestiniennes qui ont été de tous les temps à l'avant-garde de toutes les luttes contre la discrimination et l'oppression**. Elle a également salué la présence en force **des syndicalistes algériens** et à leur tête **Abdelmadjid Sidi Saïd** et **les représentants du gouvernement**. A titre indicatif, la rencontre en question se tient sous **le haut patronage du président de la République**. A cet effet, et dans une allocution prononcée en son nom par **le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh**, **le premier magistrat du pays** a indiqué que le soutien aux **femmes palestiniennes** est en soi une condamnation de l'occupation israélienne, rappelant, dans ce sillage, la situation tragique qu'endure **le peuple palestinien**. **Bouteflika** a salué, dans **la foulée**, le rôle militant **des femmes palestiniennes** dans les territoires occupés, tout en exprimant son admiration pour leur résistance et leur abnégation face à la barbarie sioniste. **Le président de la République** a insisté sur le rôle central et complexe de **la femme palestinienne** face à une barbarie criminelle sioniste qui fait partie, selon lui, d'un plan global visant l'extermination **du peuple palestinien**, tout en saluant **les femmes palestiniennes qui contribuent efficacement**, en sacrifiant leur vie, parfois, à la lutte contre l'occupation israélienne, «un héroïsme dont elles font preuve quotidiennement à travers les efforts qu'elles déploient pour garantir une vie décente et une éducation saine à **leurs enfants**, mais aussi à travers leur apport à la préservation de la dignité et de la détermination du **peuple palestinien** tout entier», a soutenu **le chef de l'Etat**.

.....

«Nécessité d'appliquer les principes de la démocratie »

M. Saâdani, président de l'Assemblée populaire nationale, a quant à lui, indiqué que l'organisation de cet événement de portée internationale est un sujet aussi important pour la paix sur terre, «l'institution législative algérienne n'a pour seule ambition que de contribuer à mobiliser davantage **l'opinion publique mondiale** et la sensibiliser à la question palestinienne, en rappelant à la conscience du monde, le drame en Palestine et l'injuste sort **des populations qui y vivent sous l'occupation et l'oppression**, tout particulièrement le sort **des femmes palestiniennes**». Il a rappelé que la lutte des **femmes palestiniennes** aux côtés **des hommes** contre l'occupation israélienne et pour l'établissement d'un **Etat palestinien** indépendant ayant El Qods Echarif comme capitale, à l'instar de **leurs sœurs aînées algériennes** durant la guerre de Libération nationale, suscite l'admiration. **Le président de l'APN** a saisi cette opportunité pour souligner que «**l'Algérie** continuera à apporter son soutien à tous **les pays arabes frères engagés** dans la négociation d'une paix juste fondée sur la

restitution des terres arabes encore occupées». Emboitant le pas à M. **Saâdani, la secrétaire générale du PT** a précisé que l'expérience de l'Algérie en matière de souffrances et de discriminations coloniales fait d'elle un Etat «en permanente solidarité» avec **le peuple palestinien qui vit, de son avis, dans «des conditions défavorables marquées** par la misère, la discrimination et la ségrégation causées par Israël». **Mme Hanoune** a tenté d'illustrer ses propos par quelques chiffres, elle dira dans ce contexte que **46% des familles palestiniennes** vivent en dessous du seuil de pauvreté contre **15% de familles israéliennes**, seulement **17% des femmes palestiniennes** ont un emploi fixe contre **53% de femmes israéliennes**. Cet état de fait des plus critiques, amènera **Mme Hanoune** à souligner la nécessité d'appliquer les principes de la démocratie à l'égard **du peuple palestinien travailleur, notamment les femmes**. Elle a indiqué que cela leur permettra de «défendre leurs droits dans un cadre syndical et d'améliorer leurs conditions de vie». De son côté, **l'ambassadeur de Palestine à Alger, Ahmed Abderrezak El Selmane**, a relaté les événements ayant marqué l'histoire de la Palestine et ses souffrances, dénonçant, à cet égard, la discrimination et la ségrégation qui, a-t-il confirmé, caractérisent le quotidien des

.....

L' Italie contaminée par le syndrome du racisme

Les musulmans sommés d'avoir des «valeurs»

26/04/2007 .../Les musulmans d'Italie, qu'ils soient **pratiquants ou laïcs**, se sentent fortement **offensés** par cette démarche injustifiée, **à leurs yeux**, et que **les autorités italiennes** ont menée unilatéralement, sans demander leur avis **aux premiers concernés**.

Rome. De notre **correspondante** Car même si **le ministre de l'Intérieur, Giuliano Amato, jure** que ce document concerne **toutes les communautés d'immigrés résidant dans la péninsule**, **personne** n'est assez dupe pour avaler cette version des faits, car le texte qui interdit la polygamie, la séparation entre **les sexes** dans les lieux publics et le port du voile qui couvre le visage s'adresse évidemment **aux habitants de confession musulmane**. Parmi les points contestés par **les concernés**, **celui qui stipule** que l'Etat garantit **aux enfants des immigrés** leur protection «dans la fréquentation de **leurs camarades du même âge** et la pratique des activités sociales nécessaires à leur épanouissement». **Les parents musulmans** estiment que c'est une ingérence dans leur liberté d'éduquer **leurs enfants** selon les traditions et les principes qu'ils jugent convenables. **Ces derniers** craignent de ne pouvoir plus exercer aucune autorité morale sur **leurs chérubins**. «**Mon gosse** pourrait invoquer la charte pour me dénoncer si je veux, par exemple, lui interdire de rentrer tard ou de s'adonner à

l'alcool», nous **explique, préoccupé, Kamel, cadre algérien, père de deux adolescents** et pourtant **très permissif dans l'éducation de ses enfants**. Il faut rappeler que ce projet avait été évoqué en pleine attaque israélienne contre le Liban, lorsque **l'Union des communautés islamiques d'Italie (Ucoii)** avait acheté un espace publicitaire dans certains journaux italiens pour exprimer sa solidarité **aux victimes civiles libanaises** et avait accusé, dans le texte publié, **l'armée israélienne** de se comporter comme le firent **«les Nazis allemands** durant la Seconde Guerre mondiale». **La communauté juive et les lobbies pro-israéliens** avaient réagi violemment à ces propos et avaient demandé **aux autorités italiennes** d'interdire l'Ucoii et de promulguer des lois «plus sévères qui interdisent l'antisémitisme». Il faut dire que ces faits succèdent à une campagne d'islamophobie très accentuée durant laquelle **d'influents intellectuels italiens, dont l'écrivain Oriana Fallaci (décédée depuis) ou l'ancien président du Sénat italien, Marcello Pera,** affirmaient haut et fort que **«les valeurs occidentales et chrétiennes sont supérieures à celles islamiques»** et qualifiaient **les musulmans d'individus «intolérants qui menacent** les valeurs des Européens». C'était aussi l'époque où **l'ancien titulaire du ministère de l'Intérieur, Giuseppe Pisanu, (de droite) qui a laissé le souvenir du ministre qui a expulsé le plus d'immigrés** musulmans parfaitement en règle, accusés trop sommairement de terrorisme, nourrissait lui aussi l'idée d'obliger **les musulmans** à adhérer à un texte qui les dissuaderait de «pratiquer la polygamie et de battre **leur femme et enfants**».

Boureaux et victimes

Coopération. L'ambassadeur de Cuba à Ouargla

30/10/2007 .../Son Excellence l'ambassadeur de Cuba a effectué hier une visite sur site dans la nouvelle zone d'équipement de la ville de Ouargla où est implantée la clinique ophtalmologique dont les travaux de réalisation sont arrivés à un taux de 58% tandis que les logements devant abriter **les personnels médical et paramédical** ont atteint les 80% et seront probablement réceptionnés à la fin de l'exercice 2007, selon les explications données hier en présence **des autorités locales** par **l'entreprise de réalisation** et le **bureau d'études** chargé du projet. Malgré le retard cumulé durant la longue période des grandes chaleurs dans le Sud ainsi que le Ramadhan, le **wali de Ouargla** a déclaré hier que les délais contractuels de 18 mois annoncés dès la signature du contrat de réalisation seront respectés. **M. Melfouf a expliqué** que la prise en charge des problèmes d'aménagement externe d'aménées d'eau, d'électricité et de gaz était effective et que la structure hospitalière sera achevée à la mi-mars.

Enseignants de tamazight en grève

30/10/2007 .../Les enseignants et les enseignantes contractuels de tamazight, qui mènent depuis samedi une grève de la faim à Alger, seront reçus ce matin au ministère de l'Education nationale, selon le porte-parole des grévistes.

«Nous espérons que cette rencontre aboutira à un dénouement heureux de cette triste affaire», nous a déclaré une **femme enseignante, blottie** sous une couverture de fortune. **Les grévistes, qui s'élèvent** contre la non-reconduction de leurs contrats, sont **originaires de la wilaya de Bouira**. Ayant choisi le seuil d'entrée de la maison de la presse Tahar Djaout, ils estiment que le site est «mieux indiqué pour faire entendre (leur) voix». «Nous attendons **des autorités centrales** une décision courageuse. Nous espérons être **réintégrés** après cinq années de loyaux services sur insistance de l'Etat. Il est déplorable de nous licencier alors que nous avons eu à assumer les premières classes de tamazight», regrettent **les grévistes**, en majorité **chefs de famille. Très affaiblis, les enseignants** se sont encore **abstenus hier de se nourrir**. Pas de nourriture, sauf de l'eau et quelques morceaux de sucre étaient entreposés sur des couvertures noircies par les gaz dégagés par les automobiles. **Quatre grévistes, dont une femme enceinte**, ont été évacués vers l'hôpital Mustapha. Après une consultation au pavillon des urgences, **les malades** ont rejoint **le groupe**, toujours adossé au mur d'enceinte de la maison de la presse. A 13h, une voiture de police s'arrête devant le trottoir où **les contestataires** ont élu domicile. Visiblement **peinés** par la condition **des grévistes** — **trois d'entre eux** dormaient d'un profond sommeil — **des officiers de police** en civil firent discrètement un signe de la main au **porte-parole des enseignants**. «N'occupez pas la voie en entier, veuillez laisser un passage aux **piétons**», a lancé **un des policiers** au **responsable du groupe**. **Des syndicalistes, des députés et des militants des droits de l'homme** ont exprimé sur place leur solidarité avec **les grévistes**. Même le **Haut Commissariat à l'amazighité (HCA)** a délégué **un représentant** auprès **des grévistes**. La venue d'un responsable «influent» du HCA est perçue comme étant un point positif d'autant plus que l'institution en question est rattachée à la **présidence de la République**. **Les enseignants vacataires**, au nombre de 32, ont exercé durant cinq ans dans différents établissements de la wilaya de Bouira. En septembre 2007, **le ministère de l'Education nationale** a mis fin à la relation de travail au motif que **ces enseignants** n'ont pas de licence en tamazight. Il faut savoir cependant qu'une bonne partie **des concernés** possède un diplôme de graduation universitaire de même qu'elle a subi des cursus de courte durée afin d'avoir la qualité **d'enseignant de tamazight**.

Djamel Zerrouk

Magasin Beauty Shop

Univers des cosmétiques haut de gamme

30-11-2008.../Beauty shop est un espace qui sera consacré à l'univers des cosmétiques haut de gamme. D'une superficie de 2400 m², cet espace sera dédié au rêve et à la beauté, c'est du moins ce qu'a tenu à affirmer **M. Pierre Alexandre Stark, consultant et responsable de la stratégie du développement de Beauty Shop sur l'Algérie et ancien acheteur en parfumerie sélective des galeries Lafayette.**

140 m² seront consacrés aux parfums, maquillage, soins, accessoires, idées cadeaux et les 80 restants seront réservés à la relaxation et à la détente dans des espaces de beauté VIP. «Un fort investissement a été nécessaire pour la rénovation de la structure. Nous avons fait appel à deux **architectes professionnels français**. Plus de huit mois de travaux ont été nécessaires pour obtenir ce résultat à la hauteur des attentes de **la clientèle**», dira-t-il. Le concept de ce nouveau point de vente a été mûri de telle façon qu'il soit en parfaite osmose avec les grandes marques de parfumerie. Façon singulière de faire de Beauty shop une vraie marque à part entière, consacrée au luxe et à la beauté. A titre d'information, la célèbre marque Clarins sera présente avec sa gamme entière de soin visage, corps et maquillage. **Les initiateurs de ce futur espace** comptent offrir à **la clientèle** l'univers de la parfumerie de prestige, un service, un accueil et des conseils donnés par **des équipes de spécialistes**. Cette philosophie est exprimée à travers un concept architectural qui propose deux espaces VIP : l'espace vente et conseils, et l'espace soins et relaxation. Le plan de marketing annuel prévoit six opérations conçues pour l'enseigne qui rythmera l'actualité des marques et de Beauty shop assurant ainsi une activité soutenue pendant toute l'année, de même que de grands lancements de parfums seront à l'honneur. **Pierre Alexandre Stark** précise que «Beauty shop est plus qu'un simple point de vente de cosmétiques. C'est non seulement un espace à vivre où l'on offre un véritable service de qualité à **notre clientèle**, mais aussi une vitrine pour **les grands noms de la beauté qui peuvent** exprimer largement **leurs personnalités** et développer des offres spécifiques». Et d'ajouter : «**Notre enseigne** a pour vocation d'être **le porte-parole** des maisons de luxe, une stratégie totalement innovante sur un marché atomisé tel que l'Algérie.» Convaincue de la réussite prochaine du premier point de vente, la direction de Beauty shop à Oran a décidé de tripler la surface de vente au cœur de la ville. **Notre interlocuteur** avouera que c'est **le potentiel d'Oran** et de **ses habitants qui a persuadé la direction** à faire un tel pari. La seconde phase d'expansion de Beauty shop, est prévue en 2009 à Alger et en 2010 à Annaba. Ces magasins, adopteront le même concept de distribution sélective. Il est à noter, par ailleurs, qu'un premier

magazin a été inauguré en 2001 à Oran. Les produits Beauty Shop sont distribués par **des acheteurs agréés** sur 12 points de vente à travers l'Algérie.

Le SG du ministère de l'éducation à propos de l'intégration des enseignants contractuels

«Il n'y aura pas de solution politique»

20-08-2008 .../Le ton est haut, dur et intransigeant. BoubekourKhaldi, secrétaire général du ministère de l'Education nationale, a réitéré hier, d'une manière solennelle et expéditive, le refus de la **tutelle** de procéder à l'intégration **des enseignants contractuels et suppléants** dans leurs postes.

Lors d'un point de presse tenu au siège du ministère, **M. Khaldi, éminence grise du département Benbouzid**, s'est voulu plus **qu'intraitable, impitoyable. Les grévistes de la faim, une trentaine d'enseignants «contractuels»**, bouclent aujourd'hui leur 39^e jour de jeûne de protestation. «Ce n'est pas parce qu'**une poignée d'enseignants** fait une grève de la faim qu'ont doit fouler aux pieds les lois de la République», a-t-il dit. Le recrutement dans un emploi de la Fonction publique s'effectue, d'après **ce haut responsable**, soit par voie de concours sur épreuves, sur titres ou après un test professionnel. **Le secteur de l'Education nationale**, précise-t-il, ne recrute que par voie de concours. «Et c'est seulement à titre exceptionnel que nous sommes autorisés à recruter **des contractuels et des suppléants**», enchaîne **l'homme de main de Benbouzid**. Selon **les syndicats autonomes**, la catégorie **des contractuels et suppléants** compterait plus de **40 000 enseignants** à travers tout le pays (26 000, selon **le ministère**, ndlr). Et autant d'exceptions. De quel droit se prévalent donc les **enseignants protestataires** ? D'aucun, selon le fonctionnaire. **Des «citoyens»... pas des enseignants ! M. Khaldi** récite l'article 22, alinéa 2, de l'ordonnance portant statut général de la Fonction publique de juillet 2006, qui stipule que les emplois occupés par **les contractuels et les suppléants** ne leur confèrent «ni la qualité de fonctionnaires ni le droit à une intégration à un grade de la Fonction publique». Et de commenter : «Ce ne sont pas les lois du ministère, mais celles de **la République algérienne**. Il s'agit, je le rappelle, d'une ordonnance qui a été signée par **le président de la République**, que nous nous devons de faire respecter.» **Khaldi** dénierait à **cette frange d'éducateurs précaires** «la qualité de fonctionnaire du secteur de l'éducation». «**Ceux qui sont en train de faire la grève de la faim**, ce sont **des citoyens** et non **des enseignants**. Ils ont été engagés pour l'année scolaire, celle-ci est clôturée ; en juillet, leurs contrats deviennent ipso facto caducs.» **Les grévistes** n'ont donc pas à se présenter en «fonctionnaires à part entière de l'éducation». Du légalisme de circonstance au déni

manifeste de la réalité, une bonne dose de cynisme et quelques mots assassins. Cela étant, pour les «crève-la-faim» au siège du Snapap, à El Harrach, en grève depuis le 14 juillet dernier, tout n'est pas vraiment perdu. Du moins selon **Khalidi**. De l'«espoir», il y en aura pour tous. Y compris pour les «citoyens». **M. Khalidi, qui écarte toute «solution politique»** au conflit, invite les **protestataires** à «suivre l'exemple des **29 000 enseignants (qui ont) subi le 29 juillet dernier les épreuves du concours lancé par la Fonction publique**». 26 000 nouveaux postes budgétaires ont été octroyés cette année au secteur de l'éducation et annoncés récemment par le **ministre de l'Education**. «Il y en aura autant dans les années à venir», a-t-il ajouté. Les besoins sont énormes en matière d'encadrement pédagogique, selon lui, et l'éducation aura toujours besoin de leurs «services». «Je dis à **ces grévistes** de ne pas se laisser entraîner dans des entreprises **qui desservent leurs intérêts**. Il ne faut pas perdre espoir : le secteur de l'éducation a encore besoin de vous.» Questionné à propos de la dégradation alarmante de l'état de santé des grévistes, M. Khalidi dit ne pas souhaiter qu'«il y ait de drame». «Que **les uns et les autres** prennent leurs responsabilités», achève-t-il.

.....

Séminaire sur la santé mentale à TiziOuzou

1% des algériens sont schizophrènes

21/03/2009.../La schizophrénie est une psychose délirante chronique qui se manifeste par la désintégration de la personnalité et par la perte du contact avec la réalité. Elle touche surtout les jeunes.

Des études estiment à 300 000 le nombre **d'Algériens qui souffrent de cette lourde maladie** soit quelque **1 % de la population totale**. Près de 60% des lits d'hôpitaux sont occupés par **des patients présentant cette pathologie mentale**. Une enquête épidémiologique menée à l'hôpital Drid Hocine d'Alger en 2008 fait ressortir que sur **572 malades hospitalisés**, 267 sont **schizophrènes** soit un taux de 47 %. 90% **des cas examinés** ont entre 20 et 49 ans, dont 1/3 sont **des femmes**. Les résultats de cette expertise ont été communiqués par le **Dr Adja** lors de la 9e Journée internationale de psychiatrie ayant pour thème «L'actualité sur la schizophrénie», qui s'est déroulée jeudi dernier à l'hôpital psychiatrique de OuedAïssi (TiziOuzou). La plupart **des sujet sondés par cette étude** rétrospective vivent dans des situations sociales exécrables (chômage, déperdition scolaire, problème de logement..) et **52 %** disent avoir des problèmes familiaux. De multiples facteurs psychosociaux et biologiques sont à l'origine de cette maladie mentale qui touche toutes les régions et que d'aucuns qualifient de criminogène. A TiziOuzou, le **nombre de malades** ne cesse

d'augmenter. Selon le **Dr Ziri**, président du comité d'organisation de ces journées, **80 % des cas consultés au service des urgences de l'Etablissement hospitalier spécialisé en psychiatrie (EHS) Fernène Hanafi de Oued Aïssi sont schizophrènes**. Ils viennent de Bouira, Béjaïa, Boumerdès, Alger ainsi que de TiziOuzou. Sur un autre chapitre, ce **psychiatre** déplore le fait que **beaucoup de malades notamment les femmes** sont «cachés» par **leur famille** pendant des années, par tabou ou par ignorance, croyant sans doute que la maladie est incurable. **L'orateur** relève d'autre part l'inexistence **d'un véritable service de psychiatrie** et de **centres de santé mentale**. En outre, il est fait état de «l'absence quasi-totale d'une politique de prévention du suicide, des tentatives de suicide et de la toxicomanie». **D'autres intervenants** ont relevé la saturation des services de psychiatrie, le manque de **personnel spécialisé** et à la mauvaise prise en charge du malade. En effet, il est difficile de nos jours de «décrocher» un lit d'hôpital pour **un malade**. Une grande wilaya comme TiziOuzou ne dispose que de **22 psychiatres privés** pour **une population de 1,3 million** d'habitants. La rareté dans les officines du pays de **certaines psychotropes** vitaux pose également problème. Le «générique» est inefficace et les médicaments d'importation sont onéreux.

.....

Un salon pour la femme productive

21/03/2009.../Les directions de la PME et de l'artisanat, de la formation professionnelle et de l'agriculture de la wilaya de Boumerdès ont organisé, jeudi dernier à la maison de la culture Rachid Mimouni, le premier salon des produits de **la femme productive**.

La manifestation, «initiée sur instruction du wali après avoir constaté que **la femme sans emploi est marginalisée**», souligne le **coordinateur de la manifestation, M. Hamadi**, a été inaugurée par le **premier responsable de la wilaya**, qui s'est **longuement entretenu avec les femmes présentes** dans les différents stands. **Les femmes** ont pu exposer des produits d'artisanat, des habits traditionnels, des gâteaux et des produits agricoles et autres. Certaines ont exposé à titre individuel et d'autres dans le cadre associatif. Beaucoup sont issues des centres de formation professionnelle de la wilaya, à l'instar **des diplômées des sections de l'art culinaire de Taourga, la couture du Figuier et l'apiculture de Béni Amrane. Yamina et Rabia de l'association Afak de Si Mustapha, spécialisées dans l'apiculture**, nous ont déclaré qu'elles rencontrent cependant d'énormes problèmes liés aux moyens matériels qui leur font grandement défaut. «Nos ruchers sont installés sur des terrains privés et **les propriétaires** nous demandent de les déplacer. Il nous faut un terrain accessible et pas très loin des habitations, vu que la situation est difficile», nous disent-elles. **Un artisan**

spécialisé dans la production d'articles fabriqués avec du rotin, basé à Naciria, se plaint, lui, de difficultés liées à la cherté de la matière première, importée d'Espagne. «Il est possible de produire du rotin dans certaines régions, ici en Algérie. J'ai fait part de ces possibilités au **ministre** et à **tous les responsables locaux**, mais rien n'est fait jusqu'ici», ajoute-t-il. «Cette manifestation est destinée à promouvoir les produits de **la femme au foyer productive** et se veut un espace d'écoulement et de vente de ses produits. Si nous constatons qu'elle suscite un intérêt de la part **du public**, nous allons l'étendre à toutes les villes de notre wilaya pour en faire une sorte de marché hebdomadaire». **Des femmes venues des quatre coins de la wilaya** ont trouvé en cette manifestation «une occasion pour sortir de l'ombre et faire connaître nos produits». Le salon a confirmé que **la femme au foyer** est pratiquement présente dans de nombreux segments de la production. **Le directeur de la formation professionnelle de la wilaya, M. Arab**, nous a déclaré que ses services font désormais de l'émancipation de **la femme rurale** surtout «un objectif de premier ordre». Ayant noté que le salon a drainé **une foule importante**, **les organisateurs** ont décidé de tenir, dans chaque CFP, une manifestation similaire durant toute cette semaine.

K. Omar

Mort tragique d'une collégienne

21/03/2009 .../Une collégienne d'à peine 14 ans répondant aux initiales H.T. est décédée, mercredi dernier, en pleine séance de sport au CEM de Taourirt, 50 km à l'est de Bouira.

Cette mort subite de cette **innocent enfant** a mis en émoi toute **la population de ce paisible village**. Les faits : **Tinhinane** a pris part comme tant **d'élèves de sa classe** à un tournoi de handball dans le cadre du sport scolaire. En pleine action pour se préparer à envoyer la balle à **sa coéquipière**, elle s'arrêta net et devant **les regards** pantois **des spectateurs**, lâcha la balle qu'elle ne saura reprendre après. Ni l'oxygénation via le bouche-à-bouche ni encore moins d'autres mouvements de bras effectués sur **ce frêle et inerte corps** n'ont pu lui rendre le souffle.

Hommage aux martyrs de la révolution

21/03/2009 .../A l'occasion de la célébration du 19 Mars marquant le cessez-le-feu, la commune de Timizart, dans la région des Ath Djennad, à 42 km au nord-est du **chef-**

lieu de wilaya de TiziOuzou, a organisé des festivités à Souk El Had (**chef-lieu communal**).

Ainsi, l'artère principale au niveau du même lieu, allant de Tizi N'Sebt jusqu'au siège de l'APC, a été baptisée au nom **des moudjahidineAdjemout Ali** (1888-1956) et **son fils Mohammed** (1917-1958). Le chemin communal a été inauguré au nom de **cet enfant de la Révolution, originaire d'Iadjemat**, (au nord de Timizart), connu sous le **sobriquet de Âami Ali**, ou **Ali Adjemoudh**, **qui, raconte un de ses compagnons au maquis**, prononça un certain 8 mai 1955, lors d'un regroupement des moudjahidine à Thaboudoucht (Aghribs), les propos suivants : «Hier, le chemin de la liberté était barré, alors que celui menant au paradis était tellement long. Aujourd'hui, le chemin de la liberté est ouvert et celui qui mène au paradis est abrégé. Entre nous et le paradis, il n'y a qu'un pas à franchir : tomber en **martyr**. Quant à la liberté, il n'y a d'autres issues que de continuer notre marche jusqu'à l'indépendance.»D'autre part, le nouveau bureau de poste, sis à quelques mètres face au siège de l'APC, a été dénommé au nom **des chouhadaTighedine Mohammed Ben Mohammed** (1923-1958) et **ses trois frères et neveux**.

.....